

coiffure Spécialisé pour Dames



Service rapide sans rendez-vous

Sion r. des Rompards 8 1er ét.
Martigny av. de la Gare 38 1er ét.

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

PREMIER QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE

TÉLÉPHONE (027) 2 31 51 - CCP 19 - 274 — PUBLICITÉ : PUBLICITAS, TÉLÉPHONE (027) 3 71 11 - LE NUMÉRO 40 CENTIMES

A SION

Ferrero Frères

International Fashion

No 1 de la mode masculine

26-2410

DES MARIAGES DIFFICILES ET UNE ETONNANTE CERTITUDE

Je veux dire tout de suite mon étonnement à la lecture des journaux occidentaux. Rentrant d'un voyage dans les pays d'Europe centrale et en Grèce, je n'ai appris la mort de Nasser qu'à Athènes où elle ne me parut pas soulever une grande émotion. J'ai été, par contre, absolument désemparé par ce concert d'éloges quasi unanime chez nous à propos d'un homme qui, non seulement a achevé de ruiner l'économie de son pays par sa politique extérieure, mais encore a permis aux Russes de prendre pied dans une partie du monde d'où ils peuvent et pourront faire peser une menace grandissante sur l'Europe occidentale. Ambitieux, sans scrupule, Nasser s'est impitoyablement débarrassé de tous ceux qui se dressaient entre le pouvoir et lui. Je m'émerveille que les mêmes gens anathématisant chaque jour les colonels grecs, pleurent sur la fin d'un dictateur dont l'existence aura été néfaste pour son pays. Les plus surprenants gémissements sont venus de Paris et de Londres qui, sans doute, avaient oublié qu'ils avaient quelque peu fait la guerre au rais et que sans l'intervention de Moscou et de Washington, ils auraient jeté bas. Ce ne sont pas seulement les Français qui ont la mémoire courte. Quoi qu'il en soit, ce la mento officiel montre à quel point — par l'intermédiaire des intellectuels — la politique soviétique a des défenseurs solides dans nos pays.

Pourtant le voyage du président de la République française en URSS ne soulève pas l'intérêt que pourrait laisser croire une presse attentive soit à ne pas déplaire au pouvoir, soit à soutenir les intérêts soviétiques. Se voulant malheureusement gaulliste dans ce que la politique du général a eu de pire, M. Pompidou s'est rendu à Moscou pour célébrer une amitié qui n'existe que dans les colonnes de L'HUMANITE. Sans doute, 20% des Français croient ou feignent de croire que le paradis terrestre commence aux frontières de la Russie, mais la majorité de mes compatriotes sait que depuis le début de la Révolution d'octobre, les Russes n'ont jamais respecté leurs engagements. Toutes les protestations d'amitié, toutes les signatures officielles ne riment à rien. Une seule qu'ils déposent au bas de documents chose compte pour eux : améliorer leur position dans le monde par n'importe quel moyen. Quand les engagements pris vont à l'encontre de leurs intérêts, ils n'hésitent pas à les renier et la malheureuse Tchécoslovaquie en est un triste exemple. Le bon sens oblige à se demander ce que va faire M. Pompidou en URSS ? Traiter des affaires, mais lesquelles ? Quel bénéfice peut-on retirer en commerçant avec un pays dont l'économie est à la dérive et la monnaie refusée sur tous les marchés libres ?

Un pareil voyage qui, pratiquement, ne peut aboutir à rien, n'aura que des effets politiques. Sur le plan intérieur, les communistes verront leur assurance renforcée et sur le plan extérieur, les Américains témoigneront d'un peu plus de mauvaise humeur à notre endroit, ce dont nos voisins d'outre-Rhin profiteront. Mais, dirait-on, M. Brandt est bien allé traiter avec les Soviétiques ! Attendons un peu et nous verrons ce que cela donnera. Déjà, la position du chancelier au Bundestag apparaît chaque jour plus menacée par la défection de membres du Parti libéral (lequel petit parti permet aux socialistes d'avoir une faible majorité) qui ne sont pas d'accord avec les prises de positions de M. Brandt à l'égard de Moscou ni avec son renoncement aux vieilles frontières allemandes.

Il apparaît désormais que loin de rompre avec la politique extérieure instaurée par le général De Gaulle qui se laissait beaucoup plus guider par ses ressentiments personnels que par la raison, M. Pompidou met soigneusement ses pas dans ceux de son pré-

décesseur contre le sentiment de la France. Il ne reviendra pas grandir de ce voyage inutile. La preuve semble faite, désormais, que cet homme en qui tant d'électeurs avaient mis leur confiance, ne la méritait peut-être pas. Les Français ont beaucoup d'imagination, qualité ou défaut qui, au cours de leur histoire, leur a apporté pas mal de désillusions.

Une autre union difficile est celle que tentent les deux grandes centrales syndicales, la CGT et la CFDT pour mener coude à coude le combat contre l'Etat bourgeois. Il faut reconnaître que ces groupements communiste et communistophile ont, pour l'heure tous les atouts dans leur jeu. L'ORTF se fait un plaisir de leur offrir les moyens d'endoctriner la France entière et les succès que MM. Séguéy et Descamps remportent sur un gouvernement — cachant sous le mot-clé de « concertation », une palinodie de tous les instants — autorisent les tenants du socialisme moscoute à nourrir

BILLET DE PARIS
par Charles Exbrayat

les plus grands espoirs. Il y a deux ou trois jours, les leaders ont assurés les téléspectateurs qu'ils s'entendaient de mieux en mieux et s'apprétaient à attaquer, une fois de plus et d'un même élan l'économie française par des exigences nouvelles et des menaces de grèves. Toutefois, Eugène Descamps a laissé entendre qu'il y avait encore quelques petites divergences entre son confrère et lui-même.

Quelles divergences ? M. Séguéy qui est pour la manière forte (pourquoi se gênerait-il ?) souhaiterait qu'on recommençât l'opération Grenelle de 1968 qui mit un terme à une grève quasi générale dont les résultats essentiels furent la chute du franc et le renchérissement du coût de la vie en attendant la dévaluation. M. Descamps, moins assuré, préférerait des discussions sé-

parées pour chaque chapitre de l'activité salariée. En ce qui concerne les salaires, la CGT réclame un pourcentage identique pour tous, tandis que la CFDT se préoccupe surtout de l'amélioration des petits traitements. Enfin, les deux meneurs se heurtent sur les fameux « contrats de progrès » orgueil de M. Chaban-Delmas que Descamps a acceptés et que Séguéy s'obstine à refuser.

Il ne faut pas se bercer d'illusions. Quels que soient ses efforts et le nombre de ses adhérents, la CFDT devra toujours laisser céder le pas à la CGT qui, contrairement à elle, est bien plus une organisation soigneusement structurée, hiérarchisée et parfaitement tenue en main par le Parti communiste, qu'un groupement syndical. Bien des Français en ont conscience, mais que peuvent-ils puisque le Gouvernement donne l'impression de penser que seul M. Séguéy est un interprète valable dont les opinions, les avis, sont reçus avec déférence par les journalistes de l'ORTF qui n'agissent sûrement pas de leur propre chef.

Cependant il y a un Français que ne troublent guère toutes ces lamentables solitudes. Muré dans sa confortable solitude de Colombey-les-Deux-Eglises, le général De Gaulle regarde le monde se défaire sans lui. Il refuse la moindre responsabilité dans ce processus de dégradation du monde occidental dont il fut cependant un artisan essentiel en tentant de dresser l'Europe libérale contre les Etats-Unis, en essayant de porter un coup — espéré mortel — au dollar et dont les conséquences immédiates furent la ruine de notre monnaie. Le nouveau tome de ses « MEMOIRES » qui vient de paraître (1958-1962) est l'expression ininterrompue d'une autosatisfaction sans mélange. Il estime avoir eu raison en tout et pour tout. Il trouve même le moyen de blâmer ceux qui avaient cru en sa promesse d'une Algérie française. Etonnant personnage qui profite du voyage de son successeur à Moscou pour faire paraître son nouveau livre et ainsi, réduire à encore moins d'éclat, un voyage qui n'intéresse personne. Jusque dans son extrême-vieillesse, De Gaulle aura été guidé par ses rancunes personnelles. Ce sont les historiens de demain qui remettront à sa vraie place celui qui s'est toujours pris pour Moïse redescendant du Sinai.

Le comité de l'ACS, section Valais, CONTRE les agents en civil sur nos routes

Voici le communiqué reçu hier soir :

Le comité de l'ACS, Section Valais, réuni en séance extraordinaire le 12 octobre 1970, après avoir pris connaissance par voie de presse du communiqué du 9.10.70 du Département de Justice et Police, instituant l'introduction des contrôles routiers par des agents en civil et dans des véhicules neutres, définit sa position comme suit :

Il considère cette décision comme inopportune et légalement non valable.

En conséquence il interviendra auprès des autorités en vue de déterminer d'autres moyens plus efficaces pour lutter contre les accidents.

AUTOMOBILE CLUB DE SUISSE
Le comité

Le comité de la section valaisanne des routiers approuve...

Voici, dans son français intégral, le communiqué des routiers :

LES ROUTIERS SUISSES SECTION VALAIS PLAINE DU RHONE

Réuni le samedi 10 octobre à Fully et après avoir pris connaissance de la décision du chef du Département de Police, soit de procéder à des contrôles sur route en tenue civile et dans des véhicules neutres.

Le comité de la section Valais Plaine du Rhône a approuvé la décision de M. A. BENDER.

Oswald FAVRE - secrétaire
Albert LUYET - président

Les membres de l'ACS, section Valais, accueilleront avec une réelle satisfaction la décision du comité de l'ACS.

L'instauration, en ce début d'octobre, d'une Gestapo de la route est d'autant plus inopportune que la densité du trafic touristique diminue considérablement, pour ne reprendre qu'en décembre.

Les statistiques prouvent que, malgré le danger représenté par les véhicules transporteurs de vendange, le nombre des accidents est en régression régulièrement en octobre et en novembre.

Mais peu importe, car il sera facile aux instigateurs de cette mesure révoltante de venir nous vanter ses mérites et ses effets... même si, comme dimanche, ils ont été plutôt pitoyables.

Donner le petit doigt à ce système, c'est accepter du même coup que le bras et le corps tout entier y passent.

Seules les oligarchies ont besoin d'une police déguisée. Notre petite démocratie valaisanne ne peut s'en accommoder.

Nos deux grands clubs suisses — l'ACS et le TCS — sont très réticents. La plupart des clubistes souhaiteraient qu'ils soient tout à fait opposés à ces contrôles routiers secrets.

Il reste entendu, pour tous, que le meilleur moyen de contrôler le trafic et de PREVENIR certains excès est l'utilisation intensive d'agents en uniforme.

Les témoignages nombreux que nous recevons depuis vendredi sont significatifs à cet égard.

Nous sommes d'autant plus étonné de la prise de position, à Fully, de quelques routiers, que des membres de cette corporation ont jugé bon de se déplacer pour nous dire à quel point ils étaient révoltés par l'introduction de voitures pièges et d'agents sans uniforme sur nos routes.

Nous demandons une nouvelle fois à nos autorités valaisannes de rétablir au moins le processus démocratique usuel avant de tolérer qu'une décision aussi grave, par certains aspects d'atteinte à la liberté individuelle, soit prise par un seul chef de département ou un seul chef de la police.

A. L.

CAMPAGNE « HALTE AU CANCER » La déception vient de la Suisse allemande

Alors que la campagne officielle en faveur de la recherche contre le cancer touche à sa fin, quelques brèves remarques s'imposent.

UCOVA



CENTRE D'ETUDES
des techniques commerciales (GETCO)

Av. du Midi 6, 1950 Sion Tél. (027) 28345

1. La Suisse romande a fait un effort tout particulier, grâce à l'utilisation massive de la Radio, de la Télévision et de la presse écrite. De ce fait, elle a apporté à elle seule la bonne moitié des deux millions enregistrés hier matin.
2. Il serait faux de prétendre que la Suisse alémanique s'est désintéressée de cette action très importante. Les responsables de la collecte pour cette partie du pays ont toutefois pensé qu'ils pouvaient se contenter d'utiliser les moyens traditionnels (affiches, communiqués) sans « battage » spécial. Il est prouvé aujourd'hui qu'ils ont péché par excès de confiance.
3. Si la campagne « officielle » est terminée, sur un résultat qui at-

teindra aujourd'hui ou demain trois millions (c'est-à-dire à peine la moitié de ce que l'on escomptait) LA COLLECTE, ELLE, RESTE OUVERTE AU CCP 30-554 BERNE.

Que tous ceux qui ont oublié de verser une obole se dépêchent de faire leur devoir. Nous estimons, en effet, que de participer, si peu soit-il, à la lutte contre le cancer est une obligation pour chaque habitant de ce pays, puisque pratiquement toutes les familles sont concernées par cette terrible maladie.

On est aussi en droit d'espérer que la Suisse allemande aura à cœur de combler dès maintenant son retard. Dans ces conditions, le chiffre nécessaire de 6 millions pourrait finalement être atteint.

NF

NF - FLASH

LIRE PAGE :

- ★ 2-23 : Nouvelles suisses
- ★ 3 : Eve 70 - Pour les régions de montagne
- ★ 4 : Bandes dessinées
- ★ 5 : Finance et bourses
- ★ 6-7 : Sports
- ★ 8 : Du bord du lac à Saint-Maurice
- ★ 12 : Martigny et le pays des Dranses
- ★ 13-17-19 : Sion et le centre
- ★ 20 : Sierre et le val d'Anniviers
- ★ 21 : Avis mortuaires
- ★ 22 : De la Raspille au glacier du Rhône
- ★ 24 : Dernières dépêches

CE JOUR EN SUISSE ET AILLEURS

TOUR DU MONDE EN 80 LIGNES

● DOUBLE EXECUTION A ALGER

Le quotidien algérien « El Moudjahid » a annoncé lundi que deux Algériens condamnés à la peine capitale pour meurtre et viol ont été exécutés samedi.

L'un des deux Algériens, Massoud Drid, fut trouvé coupable d'un triple meurtre; l'autre, Abdelkader Hamadene, avait violé, puis assassiné une fillette de six ans.

● PAYS DE GALLES; VIOLENT INCENDIE DANS UNE RAFFINERIE

Un violent incendie s'est déclaré dans la nuit de dimanche à lundi dans une raffinerie de pétrole de la ville portuaire de Milford Haven, dans le Pays de Galles. Une explosion a provoqué des flammes atteignant 40 mètres de hauteur. Les pompiers ont maîtrisé le sinistre après deux heures d'effort. On ne signale aucune victime.

● ATTENTATS A ROCHESTER (NEW YORK)

Trois immeubles municipaux et deux églises ont été dynamités tôt lundi matin à Rochester, dans le nord de l'Etat de New York. On ne signale pas de victimes mais, selon la police, les dégâts matériels seraient importants.

● UN BI-MOTEUR S'ABIME EN MER: AUCUNE VICTIME

Un bi-moteur s'est abîmé en mer peu après son décollage de l'aéroport de Nice, dimanche soir vers 23 h. 30. Ses huit occupants sont sains et saufs.

Alertés par la tour de contrôle qui avait vu l'avion s'abîmer, les hommes du service de sécurité de l'aéroport sont en effet immédiatement arrivés sur les lieux à bord de deux embarcations de type « Zodiac » et sont parvenus à extraire les huit occupants de l'appareil avant que celui-ci ne sombre.

L'avion, un bi-moteur 80, se rendait à Stuttgart.

● LE CHEF DELA DIPLOMATIE POLONAISE AU CANADA

M. Stephan Jedrychowski est arrivé lundi matin à Ottawa pour une visite officielle de trois jours. Il a été accueilli à la descente d'avion par son homologue canadien, M. Mitchell Sharp, avec lequel il s'entretiendra du conflit proche-oriental, de la situation dans le sud-est atlantique et des questions de la sécurité européenne.

● UN OFFICIER SUISSE BLESSE A PANMUNJOM

Un officier suisse et sept soldats de l'ONU ont été blessés lundi à Panmunjom, lors d'un affrontement avec des troupes de sécurité nord-coréennes et des civils.

Le revenu net de la Régie fédérale des alcools a atteint 150 millions

Le compte des pertes et profits de la Régie fédérale des alcools pour la période 1969-1970 boucle sur un revenu net de 150,4 millions de francs, contre 121,7 millions de francs pour l'exercice précédent. C'est le revenu le plus haut enregistré jusqu'ici par la Régie fédérale des alcools. Il sera distribué à la Confédération au compte de l'AVS et aux cantons à raison de 12 francs par tête d'habitants. Ces deux destinataires recevront ainsi chacun 65 148 732 francs, pour une population de 5 429 061 habitants.

Il ressort du rapport du Conseil fédéral sur la gestion et le compte de la Régie des alcools, publié lundi, que la dite régie a enregistré un excédent de recettes de 144,8 millions au cours de l'exercice écoulé, contre 116,3 millions de francs l'année précédente et alors que le budget prévoyait un excédent de recettes de 113,7 millions de francs. Ces recettes excédentaires proviennent principalement de la vente d'alcool et eau-de-vie (15,7 millions de francs) et des revenus des droits de monopole (3,2 millions de francs). Relevons que les dépenses consacrées à

l'utilisation des pommes de terre ont été de 16,9 millions de francs inférieures à celles de l'année précédente. L'utilisation des fruits a nécessité, en revanche, des dépenses supplémentaires de 4,1 millions de francs.

Le Conseil fédéral relève dans son rapport que la consommation d'eau-de-

vie continuait à augmenter, et ceci malgré les mesures prises sur la base de la législation fédérale sur l'alcool qui a notamment pour but de sauvegarder la santé publique. Il s'avère donc nécessaire de poursuivre, voire même de renforcer, la lutte contre les abus d'alcool.

Gros incendie à la fabrique suisse de clous

WINTERTHOUR. — Un incendie s'est déclaré lundi matin, peu après six heures, dans les ateliers de fabrication de la Fabrique suisse de clous SA à Winterthour. Selon les premières estimations, le montant des dégâts aurait atteint 300 000 francs. Un long bâtiment a été partiellement détruit, tandis que grâce à un mur, une autre partie des locaux a été protégée par le feu.

L'incendie a éclaté lorsqu'un travailleur voulut allumer un fourneau à mazout. Une partie du mazout se répandit à terre, et s'enflamma rapidement. L'incendie se propagea en-

suite à l'atelier de finition. Le service du feu de Winterthour a pu maîtriser le sinistre après trois quarts d'heure. Une habitation située à proximité a pu être protégée.

Comme l'a déclaré la direction de l'entreprise, les dégâts sont évalués entre 250 000 et 300 000 francs. Ce n'est cependant qu'après les travaux de déblaiement qu'on pourra les évaluer avec plus de précision. La direction a déclaré également que, pendant quelques temps, la production serait partiellement interrompue. L'entreprise emploie 25 hommes. Elle est la seule en Suisse à fabriquer des clous forgés.

L'Association des propriétaires d'immeubles du canton de Zurich fait un pas vers la normalisation du marché du logement

ZURICH. — Le comité directeur de l'Association des propriétaires d'immeubles du canton de Zurich a récemment envoyé une circulaire à tous les bailleurs pour leur enjoindre de procéder avec circonspection et sans attacher trop d'importance au rejet de l'initiative pour le droit au logement.

Le comité directeur en appelle à tous les propriétaires d'immeubles afin qu'ils renoncent aux éventuels ajustements des loyers ainsi qu'à l'augmentation des loyers prévue pour le 1er avril, et ce dans l'intérêt des bonnes relations qui doivent s'instaurer entre les locataires et les bailleurs. Le comité est fermement convaincu qu'une politique des loyers fondée sur les mesures librement consenties est susceptible de contribuer plus efficacement à la normalisation du marché du logement que les mesures étatiques et impératives.

Le rassemblement jurassien et le procès des « béliers »: « injuste et absurde »

DELEMONT. — Dans une déclaration remise à la presse lundi, le Rassemblement jurassien s'exprime au sujet du « procès absurde intenté par le Pouvoir à trente et un jeunes Jurassiens du groupe Bélier (...) annonce qu'une manifestation jurassienne de solidarité sera organisée samedi 24 octobre à Lausanne, devant le Tribunal fédéral ».

La déclaration du comité directeur du Rassemblement jurassien indique en outre que celui-ci « relève l'injustice qui consiste à poursuivre des patriotes

non-violents au moment où, cédant devant la force, le Conseil fédéral libère trois terroristes palestiniens ».

Le comité directeur du Rassemblement jurassien poursuit en indiquant qu'« il dénonce les contradictions du pouvoir, lequel renvoie les « Béliers » devant la Cour pénale fédérale alors que les Chambres fédérales ont ratifié un additif à la Constitution bernoise accordant au Jura ce que réclamaient les manifestants de la préfecture de Delémont et du palais fédéral ».

Ouverture à Amman d'une chancellerie dépendant de l'ambassade de Suisse au Liban

BERNE. — Le Département politique fédéral a décidé de renforcer l'ambassade de Suisse au Liban. A cet effet, une chancellerie permanente sera installée à Amman, apprend-on au palais fédéral. M. Thévenaz, conseiller d'ambassade, a été chargé des travaux préparatoires. En fonction à l'ambassade de Suisse en République arabe unie, M. Thévenaz a cependant été envoyé à Beyrouth pendant les événements de Jordanie pour y renforcer le personnel de l'ambassade de Suisse.

La chancellerie qui sera créée à Amman dépendra de la mission diplomatique suisse à Beyrouth. Il n'est pas prévu, dans l'immédiat, d'ouvrir une ambassade dans la capitale jordannienne.

Le corps électoral vaudois va se prononcer sur une initiative popiste

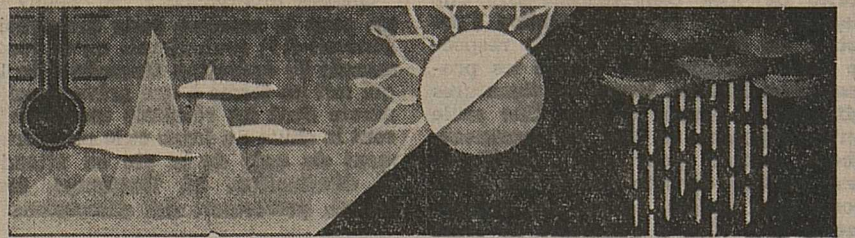
Une initiative fiscale lancée par le parti ouvrier et populaire et couverte de 19 312 signatures sera soumise samedi et dimanche prochains au corps électoral vaudois. Elle demande la révision de la loi de 1956 sur les impôts directs cantonaux, afin de combattre les effets de la « progression à froid » sur les petits et moyens contribuables.

Les propositions de l'initiative portent sur la révision et l'indexation du barème de l'impôt sur le revenu, les déductions pour charges de famille, les déductions pour frais médicaux, l'imposition atténuée de la femme mariée, l'impôt complémentaire sur la fortune et l'imposition des personnes morales.

Cependant, le 27 mai dernier, le Grand Conseil a voté un contre-pro-

jet du Conseil d'Etat, qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 1971. Il est pratiquement semblable à l'initiative sur plusieurs points, va même plus loin sur d'autres (en faveur des contribuables âgés et des contribuables à ressources particulièrement modestes), mais en revanche ne retient pas certaines propositions de l'initiative (déductions pour les frais médicaux et pour la femme mariée, impôt sur la fortune, indexation de l'impôt sur le revenu).

Estimant que le contre-projet répond aux besoins des petits et moyens contribuables, et qu'en outre il est équilibré alors que l'initiative provoquerait une moins-value fiscale de près de huit millions de francs, tous les partis vaudois sauf le POP recommandent le rejet de l'initiative.



Beau temps

Pour toute la Suisse

Le temps demeure ensoleillé. En plaine, au nord des Alpes, des brouillards ou des stratus se formeront la nuit, ils se dissiperont en majeure partie dans la matinée. La température en plaine sera comprise entre 6 et 11 degrés en fin de nuit et entre 17 et 23 degrés cet après-midi. En montagne, par faible vent du secteur sud, il fera doux, la limite de zéro degré restant voisine de 3500 mètres.

Evolution probable pour mercredi et jeudi

Pour toute la Suisse: après dissolution des brouillards et des stratus sur le plateau, ensoleillé. Température peu changée.

Service de publicité - Publicitas SA, Sion

Réception des annonces
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone (027) 3 71 11
Télex: 3 81 21

Délais de réception des annonces

Edition du lundi	le vendredi à 10 heures
Edition du mardi	le vendredi à 16 heures
Edition du mercredi au samedi	l'avant-veille du jour de parution à 16 h.
Avis mortuaires	la veille du jour de parution jusqu'à 18 h (en dehors des heures de bureau, ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au (027) 2 31 51 jusqu'à 23 heures)

Annonces avec épreuves
Annonces en couleur

Renseignements techniques

Surface de composition d'une page 311 x 450 mm.
Corps fondamental 8 (petit)
10 colonnes annonce 27 mm. de largeur, 57 mm. de hauteur.
5 colonnes réclame 57 mm. de hauteur.

Tarif de publicité

Annonces 29 centimes le mm. (colonne de 27 mm.) hauteur minimum 30 mm.
Réclames 1 fr 10 le mm (colonne de 57 mm.)
Réclame première page 1 fr 40 le mm (colonne de 57 mm.), espace limité se renseigner préalablement
70 centimes le mm (colonne de 57 mm.)
60 centimes le mm (colonne de 57 mm.)

Gastronomie
Avis mortuaires

Rabais de répétition sur ordres fermés et sur abonnements d'espace

Nouvelliste et Feuille d'avis du Valais

Centrale de Sion

Administration et rédaction: 1951 Sion, rue de l'Industrie 13. Tél. (027) 2 31 51 - 52 Ch. post. 19 - 274. André Luisier, rédacteur en chef; Jean Pignat et Jean-Philippe Chenu, rédacteurs de jour; Roland Pulpe, rédacteur-stagiaire de nuit; Jean-Pierre Bähler sports

Tarif des abonnements: Suisse 1 mois, 5 fr 50; 3 mois, 16 francs; 6 mois, 29 francs; 1 an, 55 francs. Etranger: demander les tarifs à l'administration.

Intervention en faveur des régions de montagne

Lors de la séance de clôture, le Conseil fédéral a accepté un postulat concernant l'approvisionnement en eau potable dans les régions de montagne

développé par Hans Wyer, conseiller national

Dans son 4^e rapport sur l'agriculture, le Conseil fédéral s'est penché très attentivement sur la situation des régions de montagne. Il a déclaré que pour des raisons politiques, il était nécessaire, chez nous, de maintenir les villages de montagne et une colonisa-

tion des régions de montagne. Il a déclaré, en outre, que des mesures de politique agricole ne suffisent pas à elles seules, mais qu'il faut entreprendre des efforts coordonnés pour encourager l'agriculture, le tourisme et décentraliser l'industrie.

C'est de cette façon seulement que l'on réussira à procurer des conditions de vie décentes aux habitants des régions de montagne et à leur donner la possibilité d'obtenir un revenu les engageant à rester dans les régions de montagne.

Quant aux conditions de vie des villages agricoles, deux exigences sont décisives :

- 1) de bonnes voies d'accès ;
- 2) une habitation conforme aux besoins de la famille et parfaitement salubre.

L'importance des bonnes voies d'accès aux villages et régions de montagne a été reconnue par le 4^e rapport sur l'agriculture. Celui-ci relève, en effet, qu'en développant les voies d'accès en montagne à l'aide des subsides versés dans le cadre des améliorations foncières, il convient de tenir compte non seulement des aspects agricoles et forestiers, mais aussi de tous les besoins économiques du village de montagne.

En outre, par l'acceptation d'un postulat en ce sens, le Conseil fédéral a manifesté son intention de revoir la législation relative à ce problème. Par le postulat que j'ai déposé le 18 décembre 1969, j'entends parvenir à une révision de la position des pouvoirs fédéraux face à l'important problème d'infrastructure des régions agricoles que constitue l'approvisionnement en eau potable.

L'approvisionnement en eau potable est, incontestablement, une des conditions essentielles d'une habitation salubre dans les régions aussi bien de montagne que d'ailleurs. Pour l'amélioration des conditions d'habitation, la Confédération a fait quelque chose qu'on ne saurait assez estimer, en prolongeant et augmentant son aide à l'assainissement de l'habitation dans les régions de montagne. Il s'agit là d'une mesure qui intéresse non seulement les paysans de la montagne, mais toutes les familles qui habitent les régions de montagne. Mais, l'assainissement de l'habitation est aussi indissociable de l'approvisionnement en eau potable que l'épuration des eaux usées.

S'il est assurément superflu d'insister sur l'importance de l'adduction d'eau, il faut aussi relever qu'un nombre impressionnant de villages et de hameaux ont encore à moderniser leurs installations d'adduction. C'est ce qu'il illustre le rapport annuel du groupement suisse des paysans montagnards qui relate qu'en dehors des remaniements parcellaires, il a été, en 1969, subventionné par la Confédération quelque 333 km de conduites d'adduction d'eau.

LE REGIME ACTUEL

A l'heure actuelle, la Confédération soutient financièrement l'approvisionnement en eau potable dans les régions de montagne en vertu de la loi sur l'agriculture et, plus particulièrement, de l'ordonnance du 29 décembre 1954 concernant l'octroi des subsides en faveur des améliorations foncières (ordonnance dite des améliorations foncières).

Suivant cette ordonnance, l'adduction d'eau potable entre parmi les objets de subventionnement réservés aux régions de montagne. Aussi bien la Confédération subsidie les adductions d'eau destinées aux régions alpêtres et de pâturages, aux fermes isolées et, dans les communes à faible capacité financière, aux hameaux et localités où la population agricole active représente au moins les quatre dixièmes de la population active. Lorsque l'intérêt de l'agriculture le commande, peuvent aussi être subsidiés des travaux entrepris dans des localités et hameaux dont la population agricole active n'atteint pas la proportion prévue.

Le régime ainsi institué par l'ordonnance répond à une conception qui n'est plus en accord avec l'évolution en cours dans les villages de montagne. L'aide fédérale doit aller au-delà des seuls critères agricoles et obéir à la conception économique globale exposée dans le 4^e rapport sur la situation de l'agriculture et qui doit aussi servir de ligne directrice pour l'aide aux régions de montagne.

CONCEPTION ECONOMIQUE GENERALE

Le Conseil fédéral, dans le 4^e rapport sur l'agriculture, déclare en une formule lapidaire :

« Les problèmes de l'agriculture de montagne se laissent de moins en moins résoudre par des mesures relevant uniquement de la politique agricole. »

Les travaux préparatoires à l'élaboration de cette nouvelle politique des régions de montagne, dans la mesure où on en connaît jusqu'ici les résultats, s'inspirent de ce principe de base. C'est ainsi que les déclarations faites par le chef du Département de l'économie publique devant la Chambre des Etats et qui ouvrent de réjouissantes perspectives en ce qui concerne l'aide aux régions de montagne, concordent avec les vues exprimées dans le 4^e rapport sur la situation de l'agriculture. Nous nous trouvons aujourd'hui, d'une part, dans une phase préparatoire de la recherche d'une politique nouvelle en faveur des régions de montagne et, d'autre part, à la veille d'une importante révision de l'ordonnance sur les améliorations foncières.

Les dispositions nouvelles de l'ordonnance sur les améliorations foncières pourrout prochainement entrer en vigueur, la procédure de consultation étant maintenant terminée. D'où l'importance qu'elles revêtiront pour la période transitoire qui s'étendra jusqu'au moment où s'appliqueront les mesures à prendre en vertu du nouveau plan d'aide à l'économie alpestre.

Lors de la révision de l'ordonnance sur les améliorations foncières, il faudra déjà, à mon avis, que le principe proclamé par le 4^e rapport trouve son écho, à savoir la coordination des efforts à entreprendre dans les régions de montagne, pour encourager à la fois l'agriculture, le tourisme et les arts et métiers.

Il ne faut pas perdre de vue que,

dans de larges parties des régions de montagne, nous nous trouvons dans une phase décisive : rester ou partir devient une alternative de plus en plus pressante. Il vaut mieux faire quelque chose, et tout de suite, que davantage mais trop tard. C'est pourquoi il y aurait lieu, lors de la révision en cours des prescriptions relatives au subventionnement, de procéder à un examen général des dispositions touchant les régions de montagne pour, aujourd'hui déjà, les adapter aux lignes directrices d'une nouvelle politique en faveur des régions de montagne.

L'aide financière de la Confédération ne devrait en tout cas pas être refusée là où elle pourrait servir non seulement à l'agriculture, mais en outre à l'application de la politique de développement dont on reconnaît la nécessité.

Dans les dispositions concernant l'adduction d'eau potable, il ne faudrait pas faire dépendre le subventionnement de la proportion, numérique ou non, qui existe entre la population agricole et la population en général.

C'est à la lumière de la nouvelle conception qu'il conviendrait aussi de revoir la question des changements d'affectation. La survie de bien des régions agricoles est aujourd'hui impensable sans l'apport du tourisme. Il serait donc illogique de prendre l'occasion du développement du tourisme dans une région de montagne pour, d'une façon générale, imposer dans ce cas une obligation de rembourser des subsides relatives à l'obligation de rembourser parce que leur affectation aurait changé. Cela serait en contradiction évidente avec la nouvelle conception globale de la politique en faveur des régions de montagne.

Tant la réglementation que la pratique relative à l'obligation de rembourser devraient donc être adaptées à la conception nouvelle. Il faut certes empêcher que les subventions fédérales servent aux fins des spéculateurs. Mais il faudrait aussi empêcher que des communes de montagne qui font de gros sacrifices pour développer leur infrastructure se voient réduites en de difficiles situations par le remboursement qui leur serait imposé du fait que sur leur territoire se serait développée une activité lucrative secondaire, en soi aussi souhaitable que le tourisme par exemple.

C'est le lieu de rappeler la très intéressante étude faite il y a une dizaine d'années par l'ancien conseiller fédéral Rubattel sur la collaboration de l'agriculture, du tourisme et de l'industrie dans les régions de montagne et qui a démontré la grande importance des activités accessoires pour ces régions. L'évolution lui a donné pleinement raison. Des entreprises accessoires, celles par exemple des paysans-ouvriers ou des paysans-employés au tourisme se sont révélées extrêmement précieuses pour le maintien des villages de montagne. Il conviendrait d'en tenir compte.

Hans Wyer.

Notre chronique féminine quotidienne

LE BLOC - NOTES D'ÈVE 1970

par Marie-Claude

« Il faut tout attendre et tout craindre du temps et des hommes. »

Vauvenargues

Un menu

Tomates au thon
Quiche lorraine
Salade
Abricots

Le plat du jour

QUICHE LORRAINE

Pour 4 à 6 personnes, il faut choisir un moule à tarte à fond amovible de 20 cm de diamètre ; avec des bords de 3 cm de haut ; tapissez de pâte brisée (250 g de farine, 150 g de beurre, 5 g de sel, 2 jaunes d'œufs) ; remplissez de noyaux et faites cuire jusqu'à ce que les bords soient tout juste dorés ; enlevez les noyaux ; dans le fond de la tarte, déposez 150 g de lard en tranches fines, préalablement revenu à la poêle (réservez la graisse rendue par le lard fondu) ; remplissez avec le mélange suivant : 4 œufs, 1/3 de litre de crème, un peu de muscade râpée et la graisse rendue par le lard ; faites cuire à four doux jusqu'à ce que la surface soit bien dorée.

Secrets de stars

Catherine Deneuve maquille ses cils au mascara et les retourne avec une brosse à dents ;

Françoise Hardy ne se fait jamais couper les cheveux, mais brûler les pointes ;

Marie-José Nat applique un masque d'algues marines une fois par mois ; jamais d'eau ni de savon sur le visage, uniquement des laits démaquillants.

Questions de santé

Est-il vrai qu'il vaut mieux bien se reposer que de dormir longtemps ?

— Oui, une bonne relaxation est réparatrice ; si vous êtes sujette à l'insomnie, ne dormiriez-vous que quelques heures, vous serez quand même reposée si vous êtes complètement détendue le reste de la nuit ; malheureusement, quand on a des insomnies, on est rarement calme ; on s'inquiète de ne pas dormir et cette attitude vous tient éveillée.

Savoir vivre

Quelle est la durée actuelle pendant laquelle on doit porter le deuil quand on a perdu son mari, son père ou son grand-père ?

— Il n'y a pas de devoir dans ce domaine et le temps est passé où l'usage imposait trois années de noir à celles qui perdaient un mari, un père ou un fils, ce qui fait que les femmes ne quittaient pratiquement pas le noir de toute leur vie. Maintenant, il reste d'usage d'être en noir le jour de la cérémonie, et par la suite c'est au choix de chacun.

Rions un peu

Dans une agence de voyage, un touriste américain demande :

— Où se trouve l'Arc de Triomphe ?

— Avenue des Champs Elysées, précise l'employé.

— Aoh yes, et à quel numéro, je vous prie ?

PARISIENNES SUPER

«Super»-détente...
«Super»-plaisir...
PARISIENNES SUPER
«Super» à tant d'égards -
donc de loin la grande favorite!

★ Parisiennes Super: douceur naturelle
★ «Super»: son arôme riche et pur
★ «Super»: son filtre «PS» perfectionné

CINEMAS

Sierre Bourg
Ce soir à 20 h. 30
LA VENGEANCE DU SHERIF
le western qui vous prend aux tripes... et ne vous lâche pas ! avec Robert Mitchum en couleur 16 ans

Sierre Casino
Ce soir à 20 h. 30
Un western à l'italienne hors classe
REQUIESCANT
avec Pier Paolo Pasolini Eastmancolor - 18 ans

Sion Arlequin
Jusqu'à dimanche à 20 h. 30 dimanche matinée à 15 heures
en première valaisanne, un film d'Elia Kazan's
L'ARRANGEMENT
avec Kirk Douglas, Deborah Kerr, Richard Boone, Hume Cronyn Il avait tout pour être heureux, et cependant se révolta contre l'arrangement qu'il avait pris avec la société Parlé fr., Panavision couleur, 18 ans

Sion Lux
Ce soir relâche
(027) 2 15 45

Sion Capitole
Ce soir à 20 h. 30
Film studio, un film de Pierre Etaix avec Annie Fratellini, Nicole Calfan, Alain Janey
LE GRAND AMOUR
Le film le plus divertissant que nous ayons vu depuis longtemps (Paris Jour) C'est un bain de fraîcheur pour l'esprit (Figaro littéraire)
Parlé français - Eastmancolor - 16 ans

Ardon Cinéma
Ce soir : relâche
Samedi et dimanche :
L'ETRANGERE

Fully Michel
Aujourd'hui : Relâche
Jeudi 15 - 16 ans rév.
OPERATION V2 (Mosquito Squadron)
Dès vendredi 16 - 18 ans
LE DERNIER JOUR DE LA COLERE

Martigny Etoile
Jusqu'à dimanche 18 octobre - 16 ans rév.
Romy Schneider et Michel Piccoli dans
LES CHOSES DE LA VIE
Un film d'une beauté sans faille !

Martigny Corso
Ce soir - 16 ans rév.
Dernière séance du film de guerre
OPERATION V2 (Mosquito Squadron)
Dès mercredi 14 - 18 ans rév.
William Holden et Ernest Borgnine dans
LA HORDE SAUVAGE

Monthey Montheolo
Prolongation jusqu'à ce soir à 20 h. 30 16 ans rév.
Maurice Ronet, Michel Bouquet, Cathy Rossler
LE DERNIER SAUT
l'histoire d'un crime parfait une interprétation extraordinaire



RIP KIRBY



SUPERMAN



13 octobre MEMENTO

SIERRE
Pharmacie de service. — Pharmacie Allet, tél. 5 14 04
Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite ; semaine et dimanche de 13.30 à 16.30 Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital soit à la clinique.
Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite semaine et dimanche de 13.30 à 16.30.
Samaritains. — Dépôt d'objets sanitaires tél. 5 17 94 (heures des repas).
Service dentaire d'urgence pour les week-end et jours de fête. — Appeler le 11.
Ambulance. — SAT, tél. 5 63 63.
Alcooliques anonymes - SOS. — Tél. 5 18 30. Réunion tous les jeudis à 20 h. 30 au Pavillon des Sports.
Dépannage de service. — Jour et nuit tél. 5 07 56.
La Locanda, cabaret dansant. — Tous les soirs : programme d'attractions intern. Un orchestre réputé mène la danse de 20 h. 30 à 2 h. Entrée libre.
Bar du Bourg. — Tous les soirs concert Riverboat Pop Club 70 Ouvert tous les samedis (voir annonce).
A l'Ermitage (Finges). — Tous les soirs, orchestre avec le trio international Roland Craen Dancing ouvert jusqu'à 2 heures.
Cours de gymnastique pour personnes âgées. — Les cours ont repris lundi 21 septembre à Sierre, à l'école de commerce des filles, « Les Buissonnets », à 14 h. 30.

SION
Pharmacie de service. — Pharmacie Wuilloud, tél. 2 42 35.
Chirurgien de service. — Du 9 au 16 oct., Dr de Preux, tél. 2 17 09.
Service médical d'urgence. — Appeler le No 11.
Service dentaire d'urgence pour les week-end et jours de fête. — Appeler le 11.
Hôpital régional. — Permanence médicale assurée pour tous les services. Horaire des visites tous les jours de 13 à 15 h. 30. Tél. 3 71 71.
Ambulance. — Police municipale de Sion, tél. 2 10 14.
Pompes funèbres. — Mme Vve Cécile Walpen et Max Perruchoud. Tél. 2 16 99 ou 2 37 70 ou 5 03 02.
Pompes funèbres Wœffray. tél. 2 28 30.
Pompes funèbres séduinoises. — Tél. (027) 2 28 18 et 4 22 73.
Taxis officelles de la ville de Sion. — Avec service permanent et station centrale, gare CFF Tél. 2 33 33. Place du Midi, rue des Remparts, 2 65 60.
Samaritains. — Dépôt d'objets sanitaires Mme G. Fumeaux, épicerie, 29 av. de Pratigny Ouvert tous les jours de 7.30 à 12.00 et de 13.30 à 18.15, sauf mercredi après midi et dimanche toute la journée.
Maternité de la Pouponnière. — Visites tous les jours de 10 à 12 h., de 13 à 16 h. et de 18 à 20 h., tél. 2 15 66
Service officiel du dépannage du 0.8 %. — ASCA, par Jérémie Mahillard. Sion, tél. 2 38 59 et 2 23 95.
Centre de consultations conjugales. — 21, av. de la Gare. Ouvert du lundi au vendredi de 9 à 17 h. Tél. 2 35 19 Consultations: gratuites.

Dancing « Le Gallon ». — Tous les soirs, ambiance avec le grand orchestre italien « The Baronnets ».
Dancing la Matze. — Orchestre Papano. Tous les soirs à 21 heures sauf lundi, fermeture hebdomadaire.
Galerie du Vieux-Sion. — Exposition de peintures et de céramiques. Denise Fux, Tony Schmidt, André Delavy. Ouverte tous les jours de 14 à 18 h. et de 19 à 21 heures.

CSFA - Sion. — Sortie surprise le dimanche 18 octobre, Rens. et inscr. jusqu'au 13 au 3 06 11, Mlle Cerf, pendant les heures de bureau.

MARTIGNY
Pharmacie de service. — Pharmacie Lauber, tél. 2 20 05.
Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, adressez-vous à l'hôpital de Martigny, tél. 2 26 05.
Le Châble. — Docteur Kovac, tél. (026) 7 27 77.
Service dentaire d'urgence pour les week-end et jours de fête. — Appeler le 11.
Alcooliques anonymes. — SOS d'urgence. tél. 2 11 55
Service de dépannage. — Du 12 au 19 oct. carrosserie Germano, tél. 2 25 40
Manoir. — Exposition artistique dans le cadre du « Valais du vin », jusqu'au 11 octobre.
Liddes. — Maison de commune : exposition des céramistes milanais.

SAINT-MAURICE
Pharmacie de service. — Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant adressez-vous à la clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Samaritains. — Dépôt de matériel sanitaire Mme Bevrison, rue du Collège, tél. (025) 3 66 85
Service dentaire d'urgence pour les week-end et jours de fête. — Appeler le 11.
Pompes funèbres. — Albert Dirac, tél. 3 62 19 François Dirac, tél. 3 65 14. Claudine Es-Borrat, tél. 3 70 70
C.A.S. Monte Rosa. — 11 octobre : course Dent-du-Vélan. Réunion des participants le vendredi, 10 à 20 heures au café des Cheminots. Tél. 3 65 65.

MONTHEY
Pharmacie de service. — Pharmacie Coquoz, tél. 4 21 43.
Médecin. — Service médical, jeudi après midi, dimanches et jours fériés. Tél. 4 11 92.
Samaritains. — Matériel de secours à disposition. Tél. 4 11 05 ou 4 25 18.
Ambulance. — Tél. 4 20 22.
Hôpital de district. — Heures des visites : chambres communes et privées : mardi, jeudi, samedi, dimanche de 13 h. 30 à 15 heures. — Chambres privées : tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour les week-end et jours de fête. — Appeler le 11.
Dancing Treize Etoiles. — Ouvert jusqu'à 2 heures. Fermé le lundi.
Vieux-Monthey. — Ouverture du musée le 1er et le 3e dimanche du mois de 10 à 12 et de 14 à 16 h.

VIEGE
Médecin de service. — Dr von Roten, tél. 6 25 50.
Pharmacie de service. — Pharmacie Fux, tél. 6 21 25.
Ambulance. — André Lambrigger, tél. 6 20 85 Andenmatt et Rovina, tél. 6 36 24 (non-réponse 6 22 28).
Service dentaire d'urgence pour les week-end et jours de fête. — Appeler le 11.
Service de dépannage. — Garage Albrecht, tél. 6 21 23 ; Garage Touring, tél. 6 25 62.

BRIGUE
Médecin de service. — D. Schmidt, tél. 3 19 82.
Pharmacie de service. — Pharmacie Guntern, tél. 3-23 32.
Service dentaire d'urgence pour les week-end et jours de fête. — Appeler le 11.
Dépôt de pompes funèbres. — André Lambrigger, tél. 3 12 37.
Patrouilleur du Simplon du TCS. — Victor Kronig. Glis, tél. 3 18 13.
Atelier de réparations et dépannages TCS. — Garage Moderne, tél. 3 12 81

Sur nos ondes

TV: Notre sélection du jour

L'ENGRENAGE
Voici encore une soirée qui sera loin d'être gaie, avec plusieurs documentaires. Quant au feuilleton « Alias le baron », il raconte une histoire qui n'est pas des plus recommandables. Un directeur d'une succursale parisienne, passant quelques moments agréables avec son amie, est surpris par sa femme. Celle-ci veut raconter que son époux se livre à des activités peu recommandables. L'époux songe à faire supprimer sa femme.

— « La vie littéraire » est consacrée à un ouvrage de Jacques Derogy qui raconte l'exode des Juifs vers la Palestine en 1947.

— « L'engrenage » est un long entretien avec une jeune femme qui a fait de la prison à Rolle. Elle raconte comment elle a été entraînée à commettre des infractions, et quel fut son régime de détention. Sa confession sera suivie d'un débat réunissant le pasteur Alain Burnand, Me Dominique Poncet et deux chroniqueurs judiciaires, André Marcel et Pierrette Blanc.

L'émission sera introduite par M. Bernard Béguin, chef des programmes de la télévision depuis le 1er octobre.

— Au programme également dans « Point de vue » un exposé sur l'éducation sexuelle.
La lecture d'un tel programme n'incite pas à la jubilation. Sans demander chaque soir des émissions roses, on pourrait tout de même souhaiter un meilleur dosage des émissions, avec des sujets qui reflètent une conception plus optimiste de la vie.

Télémaque.

TELEVISION

Suisse romande 18.00 Téléjournal. 18.05 Slim John. 18.25 Il faut savoir. 18.30 La vie littéraire. 18.55 (C) Les Poucetots. 19.00 Lumière violente. 19.35 Bonsoir. 20.00 Téléjournal. 20.25 (C) Carrefour. 20.40 (C) Alias le baron. 21.30 L'engrenage. 22.50 Point de vue. 23.00 Téléjournal.

Suisse alémanique 18.15 Telekolleg. 18.44 (F) De Tag isch vergange. 18.50 Tagesschau. 19.00 Die Antenne. 19.25 (F) Er und Sie. 20.00 Tagesschau. 20.20 Für Stadt und Land. 21.15 Sport 70. 22.00 Stöck - Ws - Stich. 22.45 Tagesschau. 22.55 Programmorschau und Sendeschluss.

RADIO

SOTTENS 6.00 Bonjour à tous ! Inf. 6.32 De villes en villages. 7.00 Le journal du matin. Miroir-première. 7.45 Roulez sur l'or ! 8.00 Inf. Revue de presse. 8.10 Bonjour à tous ! 9.00 Inf. 9.05 Bande à part. 10.00 Inf. 10.05 Cent mille notes de musique. 11.00 Inf. 11.05 Mardi-balade. 12.00 Le journal de midi. Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.20 On cause, on cause. 12.25 Si vous étiez... 12.30 Miroir-midi. 12.45 Le carnet de route. 13.00 Variétés-magazine. Mardi les gars ! 14.00 Inf. 14.05 Réalités. 15.00 Inf. 15.05 Concert chez soi. 16.00 Inf. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. Ange Pitou. 17.00 Inf. 17.05 Tous les jeunes. 17.55 Roulez sur l'or ! 18.00 Le journal du soir. Inf. 18.05 La terre est ronde. 18.30 Le micro dans la vie. 18.55 Roulez sur l'or ! 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 1970. 20.00 Le passe-partout. 20.30 Soirée théâtrale : Un ami imprévu. 22.30 Inf. 22.35 Club de nuit. 23.25 Miroir-dernière.

SECOND PROGRAMME 10.00 Œuvres de J. Ibert. 10.15 Emission radiocolaire. 10.45 Œuvres de J. Ibert. 11.00 L'université radiophonique intern. 11.30 Initiation musicale. 12.00 Midi-musique. 14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes. 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Inf. 20.14 On cause, on cause. 20.15 Play time. 20.30 Les nouveautés de l'enregistrement. 21.25 Encyclopédie lyrique : Nerval. 22.00 Anthologie du jazz. 22.30 Le tour du monde des Nations unies.

BEROMUNSTER Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30 15.00, 16.00, 23.25. 6.10 Réveil en musique. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 Le pays et les gens. 10.05 Musique des peuples. 11.05 Bagatelles musicales. 11.30 Mus. champêtre et accordéon. 12.00 Magazine agricole. 14.30 Le marché du disque suisse. 15.05 Méfistofele, opéra, Boito. 16.05 Visite aux malades. 16.30 Musique et divertissement pour les personnes âgées. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Hit-parade. 20.30 Rock et baroque. 21.30 Chansons suédoises. 22.15 Inf. 22.25 The Jazz Age. 23.30-1.00 Pop 70.

MONTE-CENERI Inf. à 7.15, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. 6.00 Matinée musicale. 7.00 Musique variée. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée. 12.30 Inf. 13.05 Intermede. 13.10 Feuilleton. 13.25 Confidential Quartet. 13.40 Orchestres variés. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Tour de piste en 45 tours. 18.30 Los Incas. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Blues. 19.15 Inf. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Tribune. 20.45 Quatre auditeurs et quatre chansons. 21.15 « Cantando e scherzando che male ti fo ». 22.05 Notre terre. 22.35 Orchestre Radiosa. 23.00 Inf. 23.25 Sérénade. 23.45-23.55 Cours d'espéranto.



L'événement financier de la semaine

CONFIANCE RETROUVEE

« Il existe de bonnes raisons de croire qu'il se produira un redémarrage rapide de l'économie dès que prendront fin les grèves affectant actuellement la General Motors », prévoit la First National City Bank dans son bulletin économique.

Pour que la paralysie d'une seule entreprise soit de nature à retarder la

reprise d'une économie aussi puissante que celle des Etats-Unis, il faut assurément que cette entreprise soit d'une taille peu commune et que le mouvement qui la frappe soit d'une réelle ampleur.

Tel est bien le cas pour le débrayage amorcé le 15 septembre par les 400 000 employés de la General Motors, œuvrant dans 147 usines, qui font de ce mouvement qui peut durer encore longtemps — les syndicats ont devant eux des fonds de grèves pour 8 semaines — entraîne une perte de revenus de 125 millions de dollars par jour. Il prend un effet multiplicateur considérable, du fait que 40 000 entreprises fournissent au groupe, des matières premières, des pièces détachées, etc. En outre, 900 000 travailleurs des industries mécaniques et aéronautiques ont leurs contrats collectifs calqués sur ceux des ouvriers de la GM.

Si inquiétante soit-elle, sur le plan politique surtout, cette revendication de salaire n'est cependant plus à même d'empêcher la relance économique, résultant de l'adoption, au début de l'année, de politiques monétaire et budgétaire modérément expansionnistes.

Car l'automne 1970 apparaît déjà comme l'époque du « miracle américain ». Les signes d'une normalisation de la situation se multiplient au point de créer un sentiment de certitude sur l'avenir et de reléguer les réalités peu reluisantes du présent dans la catégorie des faits inconsistants. Le pays se relève à peine de la crise financière la plus grave de son histoire depuis celle de 1929 et des années 30, mais tout semble déjà se dissiper devant le spectacle de l'argent qui devient plus facile, des prix qui ralentissent leur poussée et d'une production industrielle qui se maintient à un niveau interdisant l'emploi du mot « récession ». Les critères classiques ont toutefois perdu une partie de leur signification parce que la nature de l'économie, dans ses rapports avec la vie de la nation, est actuellement en transition, ce qui tend à créer des illusions d'optique.

L'image la plus rassurante actuellement est la baisse des taux d'intérêt. Le taux de base des banques a été ramené de 8% à 7,50% le 21 septembre, ce qui a permis à Wall Street d'« encaisser » la guerre civile en Jordanie. Maintenant il est question de diminuer le taux de l'escompte, qui est de 6% depuis le 4 avril 1969.

L'opinion est sensible aux variations du loyer de l'argent puisqu'elles gouvernent le coût et le volume des affaires. Le comité directeur du Federal Reserve Board ne sera pas seulement inspiré par des considérations psychologiques lorsqu'il jugera le moment venu de réduire le taux de l'escompte.

Cette mesure lui permettra, en effet, d'atteindre son objectif d'une réduction des taux d'intérêt sans en payer le prix, par une augmentation massive de la masse monétaire, dont l'expansion

a été de 5% en moyenne depuis décembre dernier. En réalité, la diminution du prix de l'argent est moins le but recherché par les autorités de Washington que la conséquence de la politique suivie pour aider les entreprises à surmonter leurs difficultés de trésorerie de façon compatible avec une relative stabilité monétaire. Il s'agit, avant tout, de restructurer un endettement qui fut à la fois excessif et désordonné.

Les abus commis en ce domaine remontent à 1967, après la tentative avortée de la « Fed » de juguler l'inflation par un resserrement draconien du crédit. Le volume record d'emprunts qui suivit ne suffit pas à rétablir l'aisance des trésoreries car une nouvelle poussée de l'expansion économique appela un surcroît d'investissements. Cette circonstance motiva un recours croissant aux emprunts à court terme pour financer des projets de développement à long terme. Les entreprises durent faire appel au marché des capitaux à raison de 25 milliards de dollars en 1966, 29 milliards en 1967, 31 milliards en 1968 et 38 milliards en 1969.

La pyramide du crédit apparut sérieusement minée après que la compagnie ferroviaire Penn Central eut déposé son bilan le 21 juin dernier, faute d'avoir pu obtenir de ses banques le renouvellement de son papier commercial. Du coup, cet instrument du marché financier, représentant un encours de quelque 20 milliards de dollars, devint suspect aux yeux des investisseurs. La filiale de Chrysler servant au financement des ventes à tempérament des voitures de cette marque faillit sombrer dans le sillage de Penn Central.

La réserve fédérale remédia à cette situation en éliminant les plafonds d'intérêt sur les dépôts à terme servant au financement des prêts bancaires. Ces derniers se sont en conséquence vivement accrus à la fin de juin et au début de juillet, alors qu'ils se substituaient au papier commercial non renouvelé aux échéances, mais ont stagné depuis, en raison de la médiocrité des affaires et de la prudence des banques (ces deux facteurs étant évidemment interdépendants). Il apparaît ainsi que le relâchement de la politique monétaire n'a pas eu jusqu'à présent de répercussions inflationnistes: l'expansion du crédit a servi essentiellement à reconstituer les liquidités des banques, tandis que les entreprises n'étaient pas en mesure de gonfler la masse de leurs emprunts à court terme.

Acceptons l'augure d'une Amérique évitant la menace récessionniste sans aggraver encore son coefficient d'inflation.

Cet « équilibre de progression », si difficile à trouver, conditionne en effet l'ensemble de l'économie occidentale. Quels que soient les antagonismes doctrinaux, chaque monnaie pour l'instant se réfère au dollar. De sa santé dépend celle de nos finances.

IBF

La revue hebdomadaire de nos marchés

BOURSES SUISSES

Tendance: irrégulière. Le marché de nos actions a été délaissé durant la semaine sous étude. L'évolution a été irrégulière et les valeurs chimiques ont enregistré des moins-values.

Cependant, les valeurs étrangères cotées à nos bourses ont été très recherchées, spécialement les américaines avec un volume d'échanges très étoffé.

Bilan de la semaine: Evolution irrégulière des valeurs. Irrégularité parmi les industrielles: bancaires dans des limites étroites. BBC (-25), Fischer (plus 30), Alusuisse port. (-20), Landis & Gyr (plus 50), Elektrowatt (plus 80) à 2230. Même tendance aux alimentaires, Nestlé porteur (-15), Oursina porteur (plus 35). Les valeurs chimiques ont abandonné du terrain: Ciba porteur (-150), la nominative (-200), Geigy porteur (-300), la nominative (-200) et Zyma (-125).

Bonne reprise des Swissair spécialement la nominative (plus 12).

BOURSES ETRANGERES

NEW-YORK

Tendance: ferme. Le volume de transactions a été très important sur Wall Street. La grève continuant chez General Motors n'a pas affecté le marché. Par contre, le discours du président Nixon relatif aux propositions de paix au Vietnam n'a eu qu'un effet négatif sur l'évolution des cours. L'indice Dow Jones termine la semaine à 768.69 (plus 2.53).

PARIS

Tendance: soutenue. Dans un volume restreint, les bancaires, les alimentaires et les transports ont fait preuve de résistance. Les électriques ont rétrogradé. Par contre, les automobiles, les grands magasins et les chimiques ont reculé. La devise-titres s'est raffermie et on espère une détente dans le domaine du crédit.

FRANCFORT

Tendance: affaiblie. Avec un volume minime, généralement, la cote allemande a fléchi. Exceptions faites pour les grands magasins, les bancaires et les électriques et quelques chimiques.

Evolution irrégulière du marché des obligations.

AMSTERDAM

Tendance: irrégulière. Les internationales ont évolué, dans un sens ou dans l'autre, avec des fluctuations très étroites. Les industrielles, irrégulièrement également, ont enregistré, parfois, des gains importants. Bonne disposition des fonds d'Etat et de placements.

LONDRES

Tendance: effritée. Sous l'influence de Wall Street, les industrielles ont abandonné les plus-values enregistrées dans les premières séances de la semaine. Fermeté des valeurs pétrolières et des sud-africaines.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: plus faible. Accentuation du mouvement de baisse dans la plupart des compartiments. FRANCFORT: plus faible. Rares sont les titres qui n'ont pas dû céder au moins une fraction de pourcent. AMSTERDAM: légèrement irrégulière. Les cours ne sont souvent qu'à peine déplacés. VIENNE: soutenue.

BRUXELLES: légèrement irrégulière. Avec une majorité d'effritement dans la plupart des compartiments. MILAN: affaiblie. Effritement des cours dans tous les compartiments. LONDRES: irrégulière. Les cours des industrielles et des valeurs pétrolières se sont généralement effrités, les mines d'or sont fermes et les valeurs australiennes irrégulières à meilleures.

BOURSES SUISSES

Tendance: irrégulière. Début de semaine très calme à nos bourses. Swissair port. recule de 2 points tandis que la nom. en gagne 8. Parmi les bancaires, SBS répète son cours de vendredi, UBS (-15), BPS (-5) et CS (plus 5). Même tendance aux financières, Elektrowatt avance de 20 points, Motor Columbus inchangée, Juvena (-5) et Italo-Suisse demandée à 236.

Aux assurances, la Ruck (-15), Winterthur port. (plus 8), la nom. inchangée et Zurich à 4950.

Aux chimiques, Ciba port. (-100), la nom. (-50), Geigy port. (-125), la nom. (plus 15), le bon de participation (plus 95), Sandoz et Lonza sont inchangées à respectivement 4100 et 1980.

Parmi les autres industrielles, BBC (plus 5), Nestlé port. (plus 25), la nom. inchangée, Alusuisse port. (-20), la nom. (plus 5).

Dans le compartiment des actions étrangères, les américaines fléchissent de l'ordre de 1 à 6 points avec par-ci par-là quelques points de résistance comme Canpac, Kennecott et NCR. Dupont a enregistré une perte de 6 points, Standard Oil de 6 1/2.

Les françaises avec Machines Bull à 65 (plus 1/4), le droit à 5 1/4 (-1/4) et Péchiney 144 (plus 2). Parmi les hollandaises, Philips recule de 1 point, Royal Dutch en gagne 1 1/2 et Unilever répète son dernier cours à 119.

Les allemandes rétrogradent de 1 à 2 points à l'exception de VW à 240 (plus 2).

BOURSES SUISSES

	9-10-70	12-10-70
Alusuisse port.	3240	3220
Alusuisse nom.	1450	1455
Bally	980 D	985
Banque pop. suisse	1920	1915
B.V.Z.	88 D	88 D
Brown Boveri	1580	1585
Ciba port.	10150	10050
Ciba nom.	7600	7550
Crédit suisse	2990	2995
Elektro Watt	2230	2250
G. Fischer port.	1435	1435
Geigy port.	6800	6475
Geigy nom.	4575	4590
Gornegratbahn	550 D	550 D
Holderbank port.	345 D	345
Innovation	220	220 D
Italo-suisse	236	236 D
Jelmoli	715	700
Landis & Gyr	1610	1620
Lonza	2210	2210
Metallwerke	940 D	970 of
Motor Columbus	1465	1465
Nestlé port.	3105	3130
Nestlé nom.	1980	1980
Réassurances	1990	1975
Sandoz	4100	4100
Saurer	1680	1675 D
S.B.S.	2950	2950
Suchard	6000	6000
Sulzer	3750	3730 D
Swissair port.	635	633
Swissair nom.	592	600
U.B.S.	3820	3805
Winterthur-Ass.	1250	1260
Zurich-Ass.	4900 D	4950
Philips	78 1/2	77 1/2
Royal Dutch	179 1/2	181
Alean Ltd	94 1/2	93 1/2
A.T.T.	195	194
Dupont de Nemours	509	503
Eastmann Kodak	301	298 1/2
General Electric	366	365
General Motors	321	317
I.B.M.	1278	1277
International Nickel	190	191 1/2
Penn Central	33 1/2	34
Stardard Oil N.J.	298	292 1/2
U.S. Steel	139	137

BOURSE DE NEW YORK

	8-10-70	12-10-70
American Cyanam.	30	29 3/4
American Tel & Tel	45 3/8	44 1/4
American Tobacco	—	—
Anacoda	23 5/8	22 1/2
Bethleem Steel	22 1/8	21 3/4
Canadian Pacific	62 1/2	62 1/4
Chrysler Corp.	25 3/8	24 5/8
Creole Petroleum	33	33 3/8
Du Pont de Nem.	117 1/4	115 7/8
Eastman Kodak	69 3/4	68 3/8
Ford Motor	52 1/2	51
General Dynamics	21	20 1/4
General Electric	85 1/8	83 1/2
General Motors	74 5/8	72 5/8
Gulf Oil Corp.	30	29 3/8
I.B.M.	298 1/4	290 1/4
Intern. Nickel	44 3/8	43 1/4
Int. Tel. & Tel.	45 1/4	43 7/8
Kennecott Cooper	41 7/8	42
Lehmann Corp.	18 1/8	18 1/8
Lockeed Aircraft	11 3/4	11 3/4
Marcor Inc.	27 5/8	26 3/8
Nat. Dairy Prod.	—	—
Nat. Distillers	16 1/8	15 7/8
Owens-Illinois	50	49 1/8
Penn Central	7 5/8	7 3/8
Radio Corp. of Arm.	26 1/2	25 3/4
Republic Steel	28 1/2	27 5/8
Royal Dutch	46 5/8	45 5/8
Stanlard Oil	69 3/8	66 3/4
Tri-Contin. Corp.	—	—
Union Carbide	36 1/2	35 7/8
U.S. Rubber	18 1/4	17 3/4
U.S. Steel	31 3/4	31 1/8
Westing. Electric	64 1/2	64 1/2

Tendance: faible. Volume: 8.570.000. Dow Jones: Industr. 777,04 -6,64 764,24 -4,45. Serv. pub. 155,73 -1,72 152,89 -1,94. Ch. de fer 106,72 -0,42 106,34 -0,13.

INDICE BOURSIER DE LA S.B.S.

Industrie	352,6	352,2
Finance et assur.	233,6	233,6
Indice général	308,3	308,0

BOURSES EUROPEENNES

	9-10-70	12-10-70
Air liquide	343	341,70
Cie Gén. Electr.	414	413,50
Au Printemps	150	150,30
Rhône-Poulenc	231,10	221
Saint-Gobain	140,20	149,30
Ugine	198	196,20
Finsider	582	580
Montecatini-Edison	921	920
Olivetti priv.	2780	2745
Pirelli S.p.A.	2855	2831
Daimler-Benz	375,30	373,30
Farben-Bayer	151	133
Hoechst Farben	158	157,30
Kärstadt	343,50	328,30
NSU	259	260
Siemens	183,30	184,40
Deutsche Bank	276,50	274
Gevaert	1695	1685
Un. min. Ht-Kat.	1745	1740
A.K.U.	84,70	85,30
Hoogovens	85,50	83,30
Philips Glceil.	65,10	64,80
Royal Dutch	150,10	150,10
Unilever	98	98,30

PRIX DE L'OR EN SUISSE

	Achat	Vente
Lingot	5090.-	5140.-
Plaquettes (100 g)	510.-	525.-
Vreneli	45,50	48,50
Napoléon	41.-	44.-
Souv. (Elisabeth)	38,50	41.-
20 dollars or	240.-	260.-

CHANGES - BILLETS

	Achat	Vente
France	76.-	79.-
Angleterre	10,20	10,40
U.S.A.	4,29	4,34
Canada	4,18	4,26
Belgique	8,50	8,75
Hollande	118,50	121.-
Italie	66,50	69.-
Allemagne	117,50	120.-
Autriche	16,50	16,80
Espagne	6.-	6,30
Grèce	13,50	15.-

Perfectionnez
votre outillage de vente
en insérant dans
Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

BANQUE ROMANDE
Capital et réserves 25 000 000.-

Livret de placement **5 1/4 %**

Livret de placement « Jeunesse » **5 1/4 %**
SANS LIMITATION DE MONTANT

MARTIGNY
GENEVE LAUSANNE YVERDON

Les cours des bourses suisses et étrangères, des changes et des billets, nous sont obligamment communiqués par la Société de Banque Suisse, à Sion. Les cours la Bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co Overseas S.A., Genève.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein

Loi sur la monnaie: l'opinion des banques

L'Association suisse des banquiers communique:

Seion le message du Conseil fédéral concernant la revision de la loi sur la monnaie, la parité or du franc sera dorénavant fixée par le Conseil fédéral, « après avoir pris l'avis de la Banque nationale suisse ». Ce ne sera donc plus le Parlement, mais le gouvernement qui sera compétent pour opérer des modifications de parité.

Le conseil d'administration de l'Association suisse des banquiers s'est occupé, au cours de sa dernière séance, de ce transfert de compétence important pour notre régime monétaire. Il est de l'opinion que la formule « après avoir pris l'avis de la Banque nationale suisse » mérite d'être précisée. La parité or du franc ne devrait être modifiée que « d'entente avec la Banque nationale suisse ». Il paraît naturel que dans une question si décisive, nos autorités monétaires, qui ont la charge de veiller à la stabilité du franc, non seulement soient consultées, mais participent aux décisions.

Les banques attendent du Conseil fédéral qu'il s'en tienne à l'opinion maintes fois exprimée, selon laquelle il n'est pas question en Suisse d'utiliser les modifications de parité afin d'agir sur la conjoncture économique.

Institut financier

rachète parts de fonds de placements FUND OF FUND \$ 18.40. Pour traiter écrire sous chiffre OFA 1187 A à Orell Füssli-Annonces SA - Case postale - 1002 Lausanne.

A l'ombre des «grands»: un seul vainqueur, mais...



Valcareggi a sélectionné pour Berne

La Fédération italienne de football a retenu 18 joueurs, qui seront réunis dans un camp d'entraînement mardi à Bergame, en vue du match international Suisse-Italie de samedi prochain, à Berne. Six joueurs du club champion d'Italie, Cagliari, figurent dans cette sélection, dont voici la composition :

Gardiens : Albertosi (Cagliari), Zoff (Milan).

Défenseurs : Cera (Cagliari), Burginich (Inter), Ferrante (Fiorentina), Facchetti (Inter), Poletti (Torino), Rosato (Milan).

Demis : Juliano (Milan), Mazzola (Inter), Nicolai (Cagliari), Rivera (Milan), de Sisti (Fiorentina).

Attaquants : Anastasi (Juventus), Boninsegna (Inter), Domenghini (Cagliari), Gori (Cagliari), Riva (Cagliari).

Horaire des matches dimanche

Voici l'horaire de la prochaine journée du championnat suisse de ligue nationale B (18 octobre) :

Chiasso - Monthey, Martigny - Aarau, St-Gall - Etoile Carouge et Wettingen - UGS (tous à 14 h. 30), Granges - Mendrisio, Neuchâtel Xamax - Young Fellows et Vevey-Bruhl (tous à 15 heures).

Coupe suisse Le Locle-Laufon se jouera le 18 octobre

Le match à rejouer du 3e tour principal de la coupe de Suisse Le Locle - Laufon, qui selon les dispositions prévues aurait dû se dérouler mercredi, aura lieu le dimanche 18 octobre.

A l'étranger

● BELGIQUE

Première division (6e journée): Union St-Gilloise - Antwerp 0-0; FC Bruges - Anderlecht 4-0; Beveren Waas - Waregem 0-2; Beerschot - St-Trond 3-1; Diest - Lierse SK 2-1; Racing White - La Gantoise 3-1; Crossing Schaarbeek - Sporting Charleroi 3-2; Standard Liège - FC Liégeois 3-0. Classement: 1. Anderlecht, Standard Liège et FC Bruges 10 p. 4. St-Trond et Waregem 7 p.

● ESPAGNE

Sabadell - Atletico Madrid 0-2; Real Madrid - Gijon 1-1; Espanol Barcelona - Malaga 1-1; Elche - Barcelona 0-1; Valencia - Real Sociedad 0-0; Sevilla - Grenade 1-0; Celta Vigo - Atletico Bilbao 2-1. Classement: 1. Sevilla et Atletico Madrid 9 p. 3. Barcelona 8 p. 4. Real Madrid, Real Sociedad et Malaga 6 p.

● AUTRICHE

Championnat de ligue nationale: Wacker Innsbruck - Vienna 4-0. Rapid Vienne - Austria Salzburg 3-3; Admira Vienne - Schwarzweiss Bregenz 2-1; Austria Vienne - Voest Linz 2-2; Sturm Graz - Wattens 2-1; ASK Linz - Simmering 6-1; Wacker Vienne - Wiener Sportclub 1-1; Rudenthein - AK Graz 0-2. Classement: 1. Admira Vienne 8-12. 2. Sturm Graz, Rapid Vienne et Austria Salzburg, 8-11.

● Interrompu à la fin des matches aller pour permettre le déroulement du championnat du monde, le championnat du Mexique s'est terminé par la victoire de Cruz Azul.

Classement final: 1. Cruz Azul, 21 p. 2. Guadalajara 19. 3. Leon 18. 4. Toluca 17. 5. Pachuca 13.

Il s'en est fallu de peu ou plus exactement d'un petit quart d'heure pour que tous les matches de IIe ligue se terminent par un résultat nul. Seul Viège finalement (et encore... voir un peu plus loin) sort vainqueur en ce dernier dimanche. Partout ailleurs, aussi bien à Saint-Maurice, à Brigue, à Saxon et à Conthey il n'y a pas eu de vainqueur. Mais regardons ces rencontres d'un peu plus près.

VIÈGE SERA-T-IL BATTU PAR SES BUTS ?

Vouvry s'est souvenu du dimanche 30 août dernier. On se rappelle que ce jour-là, (Vouvry - Saint-Léonard) les visiteurs avaient déposé un protêt (rejeté car il n'était pas intervenu avant la rencontre) en invoquant la dimension non réglementaire des buts (2 m. 53 de hauteur au lieu de 2 m. 44). Dimanche à Viège le «petit» gardien Vuadens se mit à faire des comparaisons et se trouvant tout à coup plus haut que d'habitude demanda confirmation à l'arbitre. Il s'en suivit que la hauteur des buts avait varié (2 m. 34 au lieu de 2 m. 44). Vouvry déposa donc protêt avant le match pendant que le gardien Vuadens se remettait de ses émotions. Ce ne fut pas le seul fait insolite au cours de cette rencontre puisque dès la 55e Viège dut jouer à 10. L'entraîneur Zurbriegen nous en donne la raison: «A la suite d'un faul de Vouvry, sanctionné par l'arbitre, mon avant R. Müller se permit de rendre le coup reçu et l'arbitre l'expulsa très justement.» «Il est fort probable que sans les blessures de Künzle et J. Vuadens qui durent quitter le terrain au moment où le score était de 1-1, nous aurions pu maintenir le partage des points». Ce sont les paroles du président Vuadens (Vouvry). Vouvry avait ouvert le score grâce à A. Stettler qui effectuait, dimanche, sa rentrée, mais Viège avait répondu par N. Müller (2 fois) avant que A. Rinaldi ramène le résultat à 2-2. Cependant dans le dernier quart d'heure Gruber et S. Müller complétaient la série vié-

geoise. Le protêt de Vouvry modifiera-t-il la victoire de Viège (4-2)? L'avenir nous le dira.

SIÈRE A PRIS SES PRECAUTIONS

«Notre objectif en nous rendant à Saxon, nous confie l'entraîneur Pannatier, était évidemment d'obtenir le partage des points. Four y parvenir nous avons pris certaines précautions: Gilette évolua en position de «libero» et l'arrière Salamin s'occupa de maîtriser la rapidité de Luisier et de Rossini (second mi-temps). Je suis satisfait de mon équipe qui a fait preuve d'un bel esprit et notre match nul n'est pas «volé» car nous avons placé deux tirs sur la transversale par Werlen et Pilet.»

Quant à l'entraîneur Rossini c'est chez un docteur séduisiois que nous l'avons trouvé. Non ce n'est pas à la suite de ce match dont la correction fut parfaite mais à cause d'un genou (ménisque?) qui demande réparation: «Sierre a mérité son match nul car il s'était préparé tactiquement en fonction de son objectif. Je crois que le public eut l'occasion d'assister à une excellente partie de football.»

Si Saxon enregistrât la rentrée de l'arrière Crettenand, Sierre «récupérerait» Romeo Valentini. Il remplaça Antille durant les 20 dernières minutes de la rencontre. Maintenant que l'ambiance est à nouveau au beau fixe à Sierre, nous sommes persuadés que Valentini se sentira à l'aise.

LES LOUANGES DE BEAT SCHMID (NATERS)

«Oui nous sommes contents du match nul obtenu à Conthey nous dit l'arrière de Naters Beat Schmid. Vraiment Conthey a très bien joué. Même handicapés par le penalty qui nous fut accordé après 5 minutes de jeu, Conthey, bien stimulés par Roger Putallaz, nous a été supérieur. J'ai notamment admiré la beauté du 3e but de nos adversaires.» L'entraîneur Zanin est lui aussi satisfait: «Naters est une

bonne formation et je pense que nous pouvons considérer notre prestation comme valable: 3 points en deux matches ce n'est pas si mal.»

En effet tout ne fut pas rose pour Conthey qui encaissa d'abord un penalty (Salzmann). Grâce à Putallaz et Udry, le score bascula momentanément en faveur de Conthey mais un auto-goal de J.-Ch. Sauthier allait-il tout compromettre? Non car le joueur «faufif» (passe de la tête au gardien alors qu'il avait le dos tourné) apporta sa contribution réparatrice en inscrivant le magnifique 3e but de Conthey. Avant ces deux buts de J.-Ch. Sauthier, Naters avait porté le score à 2-2 à la suite d'un bolide expédié par J.-M. Schmid sur coup franc.

MISE AU POINT PRESQUE SALUTAIRE

A Saint-Maurice on avait très sagement «lavé le linge sale en famille» avant de recevoir Orsières. «Même si tout ne fut pas parfait, nous dit le président Gaillard, nous avons senti une nette amélioration car notre équipe peut enfin compter sur tous ses joueurs. Dimanche Ludi Walter (ex-Gerlafingen) a rejoué après une absence de trois semaines (service militaire). Pour donner plus d'assurance à sa défense l'entraîneur Baud était venu lui-même tenir un rôle dans ce compartiment alors que Sarrasin évoluait au milieu du terrain. Ce dispositif permit à Saint-Maurice de jouer l'offensive de manière concrète puisou'après 22 minutes de jeu le score était de 2-0 en sa faveur.

«Malgré l'absence de 4 titulaires, résume le président Tornay (FC Orsières) nous sommes parvenus à redresser la situation. En effet notre gardien Gaillard, nos arrières P.-M. Duay, et Cl. Troillet, ainsi que l'avant J.-Cl. Vernay étaient indisponibles. Nous avons dû avoir recours à des juniors qui se sont bien débrouillés mais qui manquent encore de métier.»

Aux deux buts inscrits par Tisières Claude (15e et 22e) Orsières

avait répondu par des réussites de J.-M. Sarrasin (44e) et de J.-M. Tornay (47e).

«JE NE POUVAIS PAS EMPECHER DE GAGNER LA COUPE»

En ce dernier dimanche Brigue a une fois encore prouvé qu'il se biffait. L'entraîneur Seiler cependant était embarrassé car samedi trois de ses joueurs s'étaient qualifiés pour la finale de la Coupe suisse des cheminots footballeurs avec la formation de Brigue: «Je ne pouvais pas, moralement, les empêcher de disputer la finale». Ainsi Monnier, Michlig et Blaser ont remporté la coupe suisse des cheminots avec l'équipe de Brigue. Cependant le lendemain face à Vernayaz les efforts de la veille avaient laissé des traces et d'autre part Seiler avait dû remplacer Bärenfaller, blessé. Malgré ces handicaps Brigue mena deux fois à la marque (but de Monnier à la 20e et but du junior Ritz à la 52e). Vernayaz s'était chargé de rectifier ce score deux fois également par l'intermédiaire de Pasquier (52e et 70e).

L'entraîneur Mayor estime: «Brigue joue pas mal mais dimanche il a bénéficié de deux cadeaux, offerts, le premier par la défense et le second par notre gardien (excellent ceci mis à part) qui encaissa un «rouleau» tiré des 30 mètres environ. Que voulez-vous, ces derniers temps il y eut un peu trop de fêtes dans le Bas-Valais... Enfin tout cela est du passé et maintenant nous pourrions préparer avec sérieux notre rencontre face à Saxon, sur notre terrain, dimanche prochain.»

1. Viège	6 5 1 0 17- 7 11
2. Sierre	6 4 2 0 17- 8 10
3. Conthey	6 3 2 1 14-10 8
4. Naters	6 2 4 0 9- 7 8
5. Vernayaz	5 2 2 1 17-15 6
6. Saxon	6 2 2 2 8- 5 6
7. Vouvry	7 2 3 14-15 6
8. Orsières	6 0 4 2 5- 7 4
9. Saint-Maurice	7 0 4 3 10-15 4
10. Saint-Léonard	6 1 1 4 16-22 3
11. Brigue	7 0 2 5 7-23 2

La série des matches «nuls» se poursuit au championnat d'Italie

Bologna - Inter 2-2; Cagliari - Varese 1-1; Catania - Fiorentina 0-0; Milan - Sampdoria 3-1; Napoli - Foggia 0-0; Roma - LR Vicenza 4-1; Torino - Lazio 1-1; Verona - Juventus 0-0.

La troisième journée du championnat d'Italie a de nouveau été marquée par une impressionnante série de résultats nuls; six partages des points pour huit rencontres, c'est tout de même un peu beaucoup. Tel est en résumé le point de vue des journaux spécialisés de la Péninsule au terme de ce dimanche sportif qui, à Turin, aurait même pu tourner à la catastrophe. En effet, à la suite d'erreurs successives commises par l'arbitre Michelotti, la foule exaspérée envahit l'entrée des vestiaires au moment du coup de sifflet final. Des milliers de personnes réclamaient la «peau» du directeur de jeu en lançant dans la direction du local, où M. Michelotti avait réussi à se réfugier, monnaies, bouteilles et transistors. Après une heure et demie de siège, la police réussit à libérer le «prisonnier» et à le conduire en lieu sûr.

Pendant que la grande surprise de la journée parvient de Cagliari où les champions d'Italie ont été contraints de partager l'enjeu avec le modeste Varese, ce sont les visiteurs qui ouvrirent d'ailleurs la marque par Bonatti. Et si Cagliari a finalement réussi à sauver un point, il le doit à l'arrière Niccolai, soudainement monté à l'attaque, pour régulariser une situation qui paraissait bien compromise. Notons que le «goleador» Riva a été blessé au cours de cette rencontre. Mais, selon l'avis du médecin, cette blessure ne devrait pas l'empêcher de participer à la rencontre internationale Suisse - Italie de samedi prochain.

La plus grande satisfaction, par contre, a été enregistrée à Rome où les gars du «mage» Helenio Herrera ont ridiculisé LR Vicenza. Avec Milan, Rome a eu ainsi le mérite de mettre fin aux polémiques menaçantes qui ont gravité toute la semaine durant sur le «championnat du non jeu».

Surprenant aussi le résultat nul entre Napoli et Foggia. Il s'agit d'une rencontre qui s'est jouée devant 55 000 personnes et qui a été illustrée par deux facteurs bien différents: d'une part une attaque napolitaine qui a cherché inutilement d'ouvrir une brèche dans la défense des visiteurs et d'autre part ces derniers qui ont fini par ériger une véritable muraille de Chine devant leur gardien.

Malgré leur demi-échec, Cagliari et Napoli conservent la tête du classement encore pour une quinzaine de

moins puisque le championnat sera interrompu dimanche prochain pour permettre le déroulement de la partie internationale de Berne. Voir la sélection donnée par l'entraîneur Valcareggi ci-contre.

HELENIO HERRERA BLESSE

L'entraîneur de l'AS Roma, Helenio Herrera, a été légèrement blessé dans un accident de voiture survenu sur l'autoroute du Soleil peu avant l'arrivée à Florence.

L'ex-responsable de l'Internazionale de Milan aurait aperçu trop tardivement la signalisation d'une déviation et après un coup de frein brutal, le véhicule a heurté un garde-fou. Helenio Herrera n'a été atteint que de légères contusions.

Automobilisme

Course de côte Orvin-Prés d'Orvin Bonnes performances des Valaisans

Le Jurassien Jacques Joliat, au volant d'une Brabham de course, a réussi le meilleur temps de la deuxième course de côte nationale Orvin-Prés d'Orvin.

Voici les vainqueurs par catégorie: Tourisme de série: Charly Guenin (Bienna), Chevrolet-Camaro, 3'22"16 en deux manches (moyenne 110 km). — Tourisme spécial: Walter Brun (Escholzmatt), BMW, 3'13"98 (114 km 400). — Grand tourisme de série: Peter Zbinden (Lafon), Porsche, 3'21"46 (110 km 100). — Grand tourisme spécial: Gustav Schlupep (Longeau) Porsche, 3'21"01 (110 km 200). — Sport: Walter Flueckiger (Langenthal), Ginetta, 3'16"95 (112 km 900). — Course: Jacques Joliat (Buix), Brabham, 2'55"08 (129 km).

Résultats des Valaisans: Cat. tourisme spécial de 850-1000 cmc 3. Carron Jean-Marie, Martigny sur NSU TTS; GT spécial 1000-1300 3. Carron Christian, Martigny Alpine 1300 S; formule V 1. Rey Roger, 12. Montani Gérard, Salquenen sur Roger 4, 13. Rauch Philippe sur Roger 3; formule course jusqu'à 1100, 1. Mermod Jean-Bernard, Salquenen, 2. Eggel Bruno, Naters sur Brabham BT 21. Notons encore que les prix spéciaux ont été attribués aux vainqueurs des catégories de formule soit Rey et Mermod. Nos vives félicitations à ces pilotes de l'Ecurie 13 Etoiles.

Louis Maurer est revenu de Malte «Les Grecs m'ont fait grande impression»

Après un voyage mouvementé, en raison de poussées de grève, Louis Maurer a rejoint Macolin lundi soir où il a retrouvé les joueurs sélectionnés en vue du match Suisse-Italie de samedi.

A La Valette, le coach helvétique a assisté à la rencontre Malte-Grèce, comptant pour le championnat d'Europe: «Les conditions de jeu sont très particulières en raison de l'exiguïté du terrain et du sol fait de terre battue. Le public surprend par sa sportivité: il sait en effet applaudir les belles actions des visiteurs. Les Maltais ont obtenu un partage des points flatteur. Le mérite de ce demi-succès revient au gardien Mizzi, qui eut des parades exceptionnelles mais qui fut aussi assisté par la chance. L'équipe de La Valette s'efforce de maintenir la balle à terre et procède par des rapides déviations. Elle applique le système classique du «béton» avec un marquage homme à homme. En fait, sur une

pelouse aussi petite, il est difficile de parler de système car les joueurs sont très vite regroupés. Il faut toutefois relever le jeu très offensif des arrières latéraux. Malte dispose de quelques bonnes individualités. Avec le gardien, il faut citer l'intérieur Cocks, plaque tournante de l'équipe, et l'ailier gauche Arpa, qui est très vélocé», déclare M. Louis Maurer.

L'entraîneur national tient à souligner les mérites des Grecs: «Ils m'ont fait excellente impression. Leur jeu collectif est bien au point.» M. Louis Maurer s'est refusé à donner, même dans ses grandes lignes, la composition de l'équipe helvétique: «Il me faut d'abord prendre connaissance des différents rapports des matches du week-end. Je dois attendre également la venue des deux militaires, Kuhn et Odermatt, qui est prévue pour mercredi. En principe, cette composition sera communiquée vendredi.

Pas de 13 points

Liste des gagnants du concours No 39 du Sport-Toto des 10-11 octobre 1970:

16 gagnants avec 12 p. Fr. 7.012.—
257 gagnants avec 11 p. Fr. 436.55
2.440 gagnants avec 10 p. Fr. 46.—
13.315 gagnants avec 9 p. Fr. 8.40
Le maximum de treize points n'a pas été réussi.

Un seul six: Fr. 353 799,25

Loterie suisse à numéros, liste des gagnants du tirage du 10 octobre 1970:

1 gagnant avec 6 numéros Fr. 353 799,25
287 gagnants avec 5 numéros Fr. 1 232,75
12 693 gagnants avec 4 numéros Fr. 27,90
175 439 gagnants avec 3 numéros Fr. 2,05

Tir - Tir - Tir - Tir - Tir - Tir

Après la finale du championnat suisse au pistolet

Ils leur manquaient trois points...

Lors de la finale du championnat suisse au pistolet qui s'est disputé à Saint-Gall, la section de la Cible de Sion a failli passer le cap des quarts de finale.

Nous avons relaté les résultats dans notre édition de lundi, or, deux petites erreurs de chiffres se sont produites. Il a manqué trois points aux Séduois et non cinq pour se qualifier. Il fallait donc 82 points et 92 comme parus, et le tireur Borgeat a obtenu 79 donc à trois points de la qualification. Ces précisions devaient être apportées pour justifier la prestation des Séduois.



La saison cycliste est à sa fin - FAEMINO arrête la compétition

EDDY MERCKX changera de patron et portera le maillot de la « Molteni » en 1971

La classique des « feuilles mortes » terminée, la saison cycliste prend fin — en théorie du moins. Restent quelques épreuves de renom, tel le Grand Prix de Lugano contre la montre, à courir. Or, l'heure est venue de se pencher sur les transferts. C'est maintenant chose (presque) acquise — la « Faemino » arrête la compétition. Un revirement de dernière minute n'est toutefois pas à exclure, à en croire nos confrères italiens. Voilà donc Merckx et sa bande sur la touche. Pas pour longtemps. Depuis quelque temps, des bruits divers circulent en ce qui concerne la prochaine équipe de Merckx. On a même parlé qu'Ignis reprendrait la compétition et équiperait l'ancien champion du monde. L'idée, depuis, a été abandonnée.

DECISION CETTE SEMAINE

Or, il se précise qu'une décision devrait intervenir cette semaine encore (jeudi en principe) en ce qui concerne l'avenir du Belge. M. Ambrogio fils, le grand patron de la Molteni, a offert un contrat ferme à Merckx. Ce dernier a toutefois posé certaines conditions: il désire que son directeur sportif Driessens le suive, tout comme ses coéquipiers Huysmans et Scheers. Quant à van Springel, dont le groupe sportif Mann-Grundig arrête la compétition, il a déjà annoncé son intention de devenir le lieutenant de Merckx.

LA FUTURE EQUIPE ITALIENNE DE MERCKX

Si ses conditions sont acceptées — elles ne sauraient être refusées — le récent vainqueur d'« A travers Lausanne » retrouverait son ancien compagnon van den Bosche, les Italiens Basso, Tosello, Santambrogio et un néo-professionnel, Bellini. Ce dernier n'est autre que le vainqueur du Tour d'Italie 1970 des jeunes. Voilà pour les grandes lignes de la future firme italienne qui équipera Merckx. A noter encore qu'à la Molteni on trouve Albani au poste de vice-président du groupe sportif et Mario Fontana comme directeur sportif. Avec l'arrivée de Driessens, cela fait beaucoup de directeurs sportifs en puissance... A noter encore que Zilioli, lieutenant de Merckx cette saison, signera chez Ferretti.

P.-H. Bonvin



Victoire suisse au Tour du Mexique

L'amateur suisse Josef Fuchs a remporté détaché la deuxième étape du Tour du Mexique, Jalapa-Puebla, avec 20 secondes d'avance sur le Tchecoslovaque Moravec. Après deux étapes, le premier coureur helvétique au classement général, Roland Schaer, occupe la 18e place.

Résultats :

Deuxième étape Jalapa-Puebla (209 km) : 1. Josef Fuchs (S) 5 h 28'55" ; 2. Moravec (Tch) à 20" ; 3. Diaz (Mex) à 43". — Puis : 16. Bruno Hubschmidt (S) 5 h 31'31" ; 18. Michel Kuhn (S) m.t. ; 26. Roland Schaer (S) m.t. ; 67. Rolf Schaller (S) 5 h 49" ; 102. Othmar Huber (S) 6 h 30'55".

Classement général : 1. Jésus Sarabia (Mex) 9 h 13'31" ; 2. José-Luis Gladamez (Esp) 9 h 13'36" ; 3. Heriberto Diaz (Mex) 9 h 13'46". — Puis : 18. Roland Schaer 9 h 19'4" ; 29. Bruno Hubschmidt 9 h 22'59" ; 38. Joseph Fuchs (S) 9 h 29'10" ; 56. Michel Kuhn 9 h 36'57" ; 59. Othmar Huber 9 h 39'42" ; 67. Rolf Schaller 9 h 45'10".

Par équipes : 1. Colombie 27 h 43'35". — Puis : 8. Suisse 28 h 11'13".

Gretener vainqueur à Leibstadt

La saison nationale de cyclocross a débuté, à Leibstadt, par une victoire de Hermann Gretener, qui a battu au sprint Peter Frischknecht, qui s'était échappé en sa compagnie au sixième tour.

Albert Zweifel, qui s'était lancé à la poursuite des deux fuyards, fut éliminé par une chute.

Voici les résultats :

Cat. A (11 tours = 24,9 km) : 1. Hermann Gretener (Wetzikon) 50'47" ; 2. Peter Frischknecht (Faellanden) m.t. ; 3. Albert Zweifel (Ruetli) à 53" ; 4. Max Gretener (Bertschikon) à 1'5" ; 5. Alfred Stucki (Ebmingen) m.t.

Flandria vainqueur de la Coupe du monde des marques

Avec le Tour de Lombardie, la Coupe du monde des marques s'est terminée par la victoire de la formation belge Flandria. Cette équipe, qui compte notamment dans ses rangs le champion du monde Jean-Pierre Monseré et les frères de Vlaeminck, s'est imposée devant la formation Faemino, dont le leader est Eddy Merckx.

Voici le classement final :

1. Flandria 102 points ; 2. Faemino 77 ; 3. Salvarani 69 ; 4. Mann 59 ; 5. BIC 42 ; 6. Geens 36 ; 7. Caballero 30 ; 8. Peugeot 28 ; 9. Molteni 19 ; 10. Magniflex 11 ; 11. Dreher, GBC, Fagor, Filotex et Willem 10. — Meilleurs compteurs : Merckx (54), Godefroot (44), Verbeek (36), Leman (33), Rosiers (26), Dierickx et Pintens (25)...

Basketball : confirmation de Martigny

LNA :

Stade-Français - UGS	105-69
Jonction - Birsfelden	66-42
Nyon - Ol. Fribourg	59-60
Federale Lugano-Lausanne Sp.	74-54
Pully - Vevey	73-74

Ce dernier week-end, nous avons relevé certaines parties fort disputées. S'il n'y eut point de surprises, remarquons toutefois que les formations les plus faibles ont démontré qu'il ne fallait pas les reléguer trop vite.

Stade-Français et Federale ne connurent aucun problème. Par contre, Fribourg-Olympic et Vevey furent sérieusement accrochés et n'emportèrent l'enjeu que pour un petit point. Birsfelden enregistre une seconde défaite, et il faudra beaucoup de travail aux Suisses alémaniques pour qu'ils n'aient pas à regretter la perte de ces précieux points.

LNB 1 :

Sportive-Français - CAG	64-56
Champel - Neuchâtel	67-62
Rosay - Molino	52-56
Martigny - Molino	85-54

Relevons la surprenante victoire de Sportive-Français sur CAG, qui permet à l'équipe vaudoise de partager la tête du championnat avec Martigny. Partie également acharnée à Genève où Neuchâtel, pour son premier match, est finalement battu par Champel.

LNB 2 :

Etoile Servette - Bienne	60-48
Stade Fribourg - Pregassona	60-61
Renens - Pregassona	48-65
Chêne - Cossonay	47-75

Déplacement bénéfique pour les Tessinois qui remportent deux victoires, dont l'une, très disputée, contre Stade-Fribourg, finaliste l'an dernier. Résultat logique pour Cossonay et Servette, quand bien même les Genevois durent se battre pour forcer l'excellente résistance de Bienne.

Martigny-Molino Nuovo 85-54 (38-30)

MARTIGNY : J. M. Michellod (3) ; B. Michellod (2) ; G. Wyder ; M. Wyder (26) ; Mudry (9) ; J. M. Wyder (35) ; Yergen (2) ; de Kalbermatten ; M. Bergerand (8).
MOLINO : Soldini (6) ; Mazuchelli (8) ; Ponzio (4) ; Enrique ; Rialti ; Faggi (2) ; M. Bottani (6) ; Y. Bottani (12) ; Galeazzi ; Chiesa (16).
Dimanche passé, le BBC Martigny recevait Molino Nuovo dans un match comptant pour le championnat suisse de ligue nationale B.

Curling - Curling - Curling

Bons résultats valaisans

Au cours du tournoi de curling organisé à Neuchâtel, les équipes de Sierre et Verbier se sont mises en évidence.

Coupe du président
1. Genève ; 2. Sierre ; 3. Neuchâtel ; 4. Jura.
Challenge Ebauches :
1. Verbier ; 2. Villars-Village ; 3. Villars visiteurs ; 4. Morges ; 5. Montana-Vermaia.

Ce n'était pas en victime que l'équipe tessinoise venait en Octodure. Une excellente saison passée et déjà deux victoires cette année contre Lausanne et Rosay en faisait un adversaire redoutable. C'est donc avec sérieux que les hommes de l'entraîneur Michel Bergerand abordaient cette rencontre.

Toutefois, les Bas-Valaisiens n'ont laissé aucune chance à leurs antagonistes, qui ne firent illusion que durant la seconde partie de la première mi-temps en pratiquant un jeu d'homme à homme payant et en revenant très fort à la marque.

Après la pause, les Valaisiens ne furent jamais inquiétés. Seules quelques actions remarquables de Chiesa rompirent la constante pression offensive des Octoduriens.

Une fois de plus, Jean-Marie et Michel Wyder étalèrent leur talent en réalisant respectivement 35 et 26 pts. Il faut également relever l'excellente condition de Christian Mudry qui prend maintenant plaisir à jouer et qui s'affirma dimanche tant dans le compartiment offensif que défensif. En outre, avec 85% de réussite aux coups-francs, Martigny atteint une performance de précision où peu d'équipes de ligue nationale étaient parvenues jusqu'ici.

En conclusion, avec cette seconde victoire, le BBC Martigny confirme sérieusement ses prétentions à l'ascension en LNA.

Championnat valaisan

Cette semaine de championnat sur le plan cantonal n'a été marquée par aucune surprise, tous les favoris ayant nettement remporté l'enjeu. Leysin a battu Sierre Esp. par 61-22 dans la cité du soleil. Monthey I a écrasé Sion II par 99 à 28. Au terme de cette rencontre, les hommes de l'entraîneur Gilbert Gay affirment de plus en plus leur volonté de conquérir le titre. Ils prennent dès maintenant la tête du classement et l'on ne voit pas encore quelle formation sera capable de les en déloger.

Quant à Sierre 51, il réussit également un carton en battant la seconde garniture montheyenne sur le brillant score de 99-58.

Autres résultats : Sierre fém. I - Sierre fém. II 42-16 ; St-Maurice Jun. - Monthey Jun. 46-93 ; Martigny Jun. A - Sion Jun. A 62-60.

● **ASSEMBLEE CANTONALE.** Mercredi à 20 heures, l'assemblée cantonale valaisanne de basketball amateur tiendra ses assises mensuelles à Martigny. Important point à l'ordre du jour, la présentation du budget de la saison 1970-1971, qui donnera lieu à de longues discussions.

Les grandes lignes du TdR 1971

Le Tour de Romandie commence à prendre forme. Une indiscretion a permis à un quotidien romand d'annoncer les grandes lignes de l'épreuve 1971 de l'Union cycliste suisse. A savoir : 4 mai : prologue contre la montre individuel à Genève (décision pas encore définitive) ou par équipes de trois comme les années précédentes. — 5 mai : Genève - Lausanne le matin et Lausanne - Yverdon l'après-midi. — 6 mai : Yverdon - le Jura (Porrentruy, Boncourt et Delémont sont sur les rangs). — 7 mai : Jura - Fribourg. — 8 mai : Fribourg - Sierre (le soir la caravane serait transportée en Italie dans la région de Domodossola, comme nous l'avions annoncé voici deux mois). — 9 mai : région de Domodossola - Tessin (point de chute à Locarno ou Lugano). Une autre innovation est encore annoncée : 16 équipes de 6 coureurs, soit 96 partants. Toutes ces nouvelles ont été confirmées par un membre de l'UCS.

Les Six Jours de Berlin

Aux Six Jours de Berlin, l'équipe allemande Schulze-Renz a pris la tête du classement à l'issue de la quatrième nuit. Le Français Alain van Lancker, qui a dû recevoir des soins médicaux, a été neutralisé.

Voici les positions à l'issue de la quatrième nuit :

1. Schulze-Renz (All) 212 points ; 2. Sercu-Fritz (Be-All) 207 ; 3. à un tour : Altig-Post (All-Ho) 213 ; 4. Pfenninger-Spahn (D) 163 ; 5. Bugdahl-Spahn (All) 114.



DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Rédacteur : Pierre Chevalley, av. Crochetan 10, Monthey, tél. (025) 4 12 38

Publicité : Publicitas S.A., 7, rue Pottier, Monthey, tél. (025) 4 42 49 ou Sion (027) 3 71 11



Pour assurer l'avenir de ses enfants...

MASSONGEX. — Oui, pour assurer l'avenir de ses enfants, la commune de Massongex a, après huit ans d'efforts, inauguré un groupe scolaire fonctionnel et accueillant. Dans notre édition de lundi, nous avons donné un bref aperçu de ce que fut la journée d'inauguration de samedi dernier. Aujourd'hui, il nous paraît utile de donner ici quelques extraits des exposés du président de Massongex, M. Edouard Rappaz, et de M. Antoine Zufferey, conseiller d'Etat et chef du Département de l'instruction publique.

Unanimité de vues

Comme le souligne le président Rappaz, samedi était le jour de la satisfaction : celle de pouvoir montrer et prouver que Massongex est une commune active, qu'elle ne néglige rien pour assurer l'avenir de ses enfants et de la communauté ; satisfaction de pouvoir remettre l'œuvre réalisée à la jeunesse du village pour son plus grand bien et son plus grand profit.

Massongex ne pouvait pas échapper à l'obligation de s'équiper dans le do-

maine scolaire. La vétusté de ses anciens locaux et l'augmentation considérable de sa population qui a passé de 640 âmes en 1960 à plus de 1000 en 1970 en sont la cause.

Si 1970 a été fertile en événements internationaux, le plus souvent tragiques, Massongex a vu se succéder trois inaugurations : d'abord un magnifique terrain de sports, ensuite le centre d'accueil « La Maison » de Terre des Hommes dans le cadre enchanteur de Chambovey et aujourd'hui le groupe scolaire. Ces trois événements ne sont-ils pas significatifs de l'importance qu'attache Massongex à l'enfance et à la jeunesse, qu'elle soit d'ici ou d'ailleurs, malheureuse ou heureuse ; 1970 est donc une année lumineuse pour Massongex.

La maison d'école construite en 1850 était à bout de souffle et, malgré quelques améliorations, elle ne pouvait plus suffire à la tâche. Dans trois petites classes s'entassaient 80 enfants, avec des installations sanitaires désuètes, le manque complet d'installations de gymnastique, une cour d'école transformée en route pour véhicules à moteurs avec tous les dangers que cela représente, complétaient le sombre tableau de ce maigre équipement scolaire. Il fallut encore installer une quatrième classe dans une baraque provisoire en bois, puis une cinquième dans un ancien magasin en plein centre du village.

Ce fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase.

Il n'était vraiment plus possible de tolérer une situation qui mettait en péril la santé physique et morale des enfants.

Après bien des hésitations compréhensibles pour les responsables d'une commune aux moyens limités, il s'avéra absolument nécessaire et urgent de mettre un terme à l'étude heureusement entreprise depuis 1962 et de passer à la réalisation. Cette décision capitale ne causa ni opposition ni révolution dans la commune, tant était devenue pressante la nécessité de donner aux enfants un lieu d'études décent.

C'est le 14 janvier 1968 que fut présenté, à l'assemblée primaire, le projet définitif. Ce fut un consentement quasi unanime de la population.

Le 14 juin 1968, le Conseil d'Etat décide le subventionnement de l'œuvre à raison de 45% des dépenses sur un montant total de 1 110 300 francs.

Dès lors, les travaux allèrent bon train, un grand effort étant accompli par tous les intéressés afin que l'objectif soit atteint, c'est-à-dire permettre l'occupation des nouveaux locaux au début de la période scolaire 1969-1970. Cette performance a été réalisée puisque le 4 septembre 1969 les élèves prenaient possession du groupe scolaire.

Le chef du Département de l'instruction publique : Etudier, comprendre et approuver les réformes scolaires

Après avoir souligné que l'inauguration d'une école est pour tous une raison de joie, pour beaucoup elle représente la juste récompense du travail accompli. Après avoir remercié les promoteurs et réalisateurs de l'œuvre, M. Zufferey félicite son prédécesseur M. Marcel Gross, à qui devrait revenir l'honneur de cette inauguration.

Une nouvelle école, remarque le chef du Département de l'instruction publique, est le signe de vitalité d'un village.

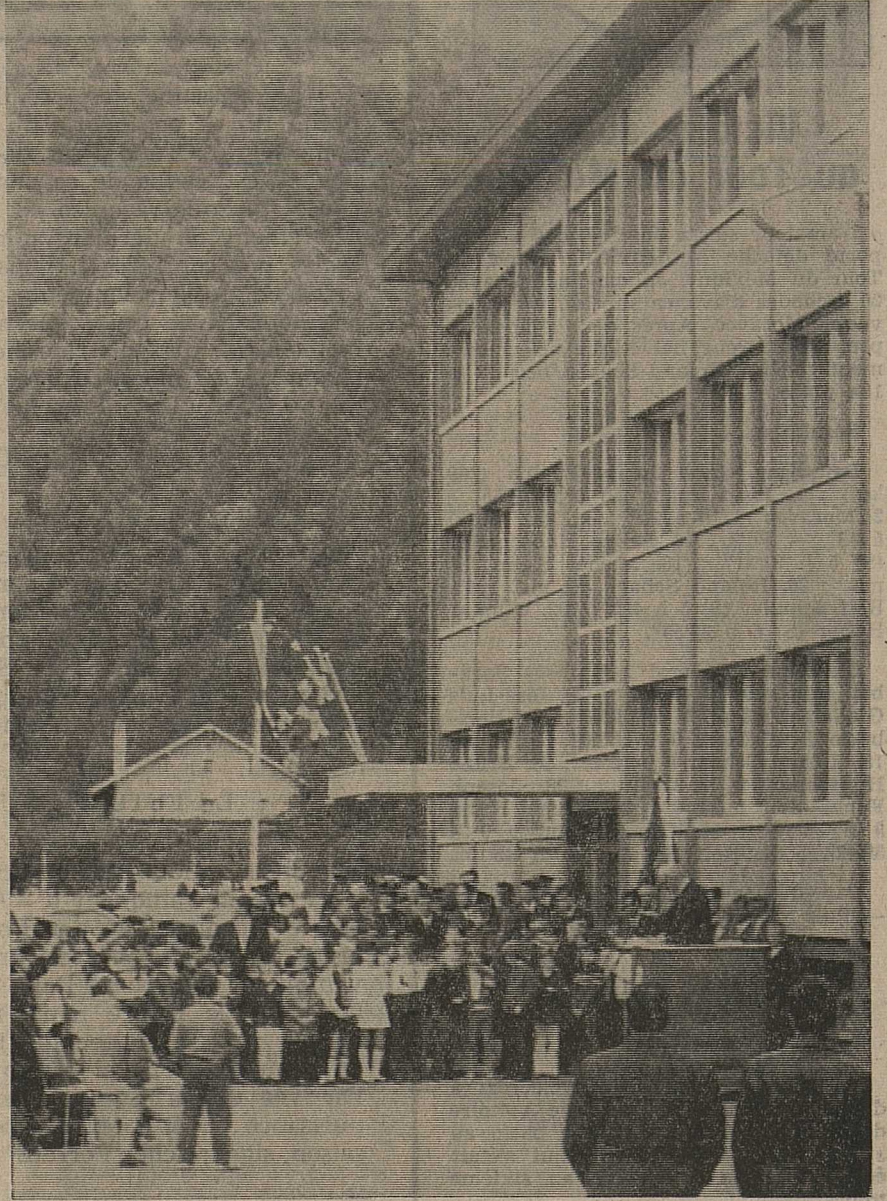
Dans ce développement, et ceci dès l'heure où il émergeait à peine de sa pauvreté séculaire, le Valais a su comprendre l'importance des problèmes de l'éducation et de l'enseignement et y accorder les priorités nécessaires. La jeunesse valaisanne nous en récompensera par une vitalité et une santé remarquables.

Il n'est plus aujourd'hui possible de vivre replié sur soi-même et ceci particulièrement dans le domaine des idées. Il serait illusoire, à longue échéance, d'assurer ce prestige en arrêtant cette pénétration.

Il s'agit, par contre, d'apprendre à apporter ces idées et à les dominer, en sachant ce qu'il faut en retenir et en rejeter, et pour nos écoles y préparer nos jeunes.

Notre école valaisanne doit donc incarner une conception de l'instruction et de l'éducation qui ne soit plus statique mais dynamique, qui forme l'intelligence et le jugement plus que la mémoire, qui exerce le sens critique des élèves, qui leur donne l'occasion, au fur et à mesure qu'ils approchent de l'âge adulte, de faire l'apprentissage de leurs futures libertés et qui les livre à eux-mêmes en fin de scolarité, forts de la possession du goût et des méthodes de l'étude personnelle.

Le bâtiment inauguré aujourd'hui est un instrument magnifique, moderne, fonctionnel. A cette qualité de nos maisons de pierre nous voulons que



Après avoir rendu hommage aux autorités cantonales, MM. Marcel Gross et Antoine Zufferey, ancien et nouveau chefs du Département de l'instruction publique, dont les encouragements et l'aide ont été précieux, M. Rappaz remercie toutes les instances qui, d'une façon ou d'une autre, ont apporté leur aide à l'édification de l'œuvre, que ce soit les services de l'Etat, l'architecte, les maîtres d'état, voire M. Cottier, ancien conseiller national et ancien maire de Genève. Il a des félicitations à l'adresse de M. J.-Cl. Morend, artiste-peintre agaonais, auteur d'une belle œuvre qui embellit non seulement le groupe scolaire mais le village aussi.

Tous, conseillers communaux, membres de la commission scolaire par leur cohésion et une heureuse collaboration

ont mené à bien la réalisation de l'œuvre.

Après avoir remercié et salué le personnel enseignant qui se dévoue généreusement pour les enfants, M. Rappaz a des paroles spéciales à l'égard des révérendes sœurs Maximilia et Jeanne-Marcelle, qui se sont dévouées sans se ménager ni compter pour la jeunesse du village. Sur ordre supérieur, elles ont dû quitter, l'an dernier, l'enseignement à Massongex. Les sœurs de la charité sont venues à Massongex à la fin du XIXe siècle pour y exercer sans discontinuer jusqu'à leur départ, un apostolat dont les bienfaits ne peuvent être comptés, ni comptabilisés.

Notre profonde reconnaissance leur est acquise, souligne le président de Massongex, qui remercie aussi la population d'avoir permis et encouragé la réalisation de cette œuvre. Il forme le vœu que les enfants du village la respectent, la protègent et s'en servent généreusement pour leur plus grand bien et assurer ainsi l'avenir de la petite cité qu'est Massongex et celui du pays.



Quelques dates importantes à retenir

18 juin 1962 : décision du Conseil communal de faire établir un avant-projet avec devis estimatif.
3 février 1964 : choix de l'emplacement : le verger, propriété de la paroisse. Décision de passer au projet.
22 juin 1964 : le Conseil communal prend connaissance du projet de six classes et d'une salle de gymnastique.
1er août 1964 : entrevue avec S. E. Mgr Adam pour l'achat d'environ 7200 mètres carrés avec son accord de principe.
19 août 1964 : annonce officielle au chef du Département de l'instruction publique du projet de construction.
11 septembre 1964 : MM. Ch. Zimmermann, architecte cantonal, Anselme Pannatier, chef du service de l'enseignement primaire et ménager inspectent le terrain.
21 octobre 1964 : demande d'accord de principe au Conseil d'Etat qui le donne le 9 novembre suivant.
30 avril 1965 : dossier transmis au Département de l'instruction publique.
7 mai 1965 : demande de crédit à la Banque cantonale qui donne son accord de principe le 11 mai 1965.
18 juillet 1965 : le Département de l'instruction publique accorde une subvention pour 5400 mètres carrés de terrain.
1er octobre 1965 : le Département de l'instruction publique informe la commune que le projet est soumis à un examen approfondi.
10 juin 1966 : MM. Pannatier et Zimmermann ; il et admis six salles de classes, un appartement pour le con-

cierge, une salle de gymnastique.
30 août 1966 : le projet mis à jour est transmis au Département de l'instruction publique.
28 novembre 1966 : le rapport du service cantonal des bâtiments oblige à de nouvelles modifications du projet.
30 janvier 1967 : les plans sont admis avec une modification pour la toiture.
28 février 1967 : les plans définitifs sont admis.
26 septembre 1967 : les devis pour une construction traditionnelle sont admis.
30 octobre 1967 : le Conseil d'Etat autorise la commune à mettre en submission les travaux pour 1 137 000 francs.
14 janvier 1968 : acceptation des plans et du devis par l'assemblée primaire.
19 février 1968 : ouverture des soumissions et adjudications principales le 25 avril par le Conseil communal.
3 avril 1968 : acte de vente du terrain conclu avec la paroisse.
24 mai 1969 : autorisation de construire accordée par la commission cantonale des constructions.
14 juin 1969 : le Conseil d'Etat accorde 45% de subventionnement sur 1 110 300 francs.
NOS PHOTOS : A gauche de haut en bas : le président Edouard Rappaz pendant son exposé. ● Mme Georges Rey-Bellet est fleurie par une fillette. ● La plaque commémorative apposée dans le hall d'entrée du groupe scolaire. ● En haut à droite : une vue de la manifestation d'inauguration du groupe scolaire pendant l'exposé du président de Massongex.

Automobiliste tué près d'Aigle

AIGLE. — Un accident mortel de la circulation s'est produit lundi matin près d'Ollon, sur la route Saint-Maurice - Montreux. Une voiture conduite en direction de Lausanne par un habitant de Sion s'est jetée, lors d'un croisement, contre une automobile genevoise pilotée par M. Selami Ayaz, 27 ans, ressortissant turc, soudeur dans une usine de Monthey. Ce dernier, grièvement atteint, est mort peu après son admission à l'hôpital d'Aigle. Les trois occupants du véhicule valaisan, blessés, ont été hospitalisés dans le même établissement.

Aux Treize Etoiles

MONTHEY Dancing

Le quintette « Roy Prince »
avec la chanteuse Katya Gray
En attraction :
Isabella, danseuse espagnole
Dita, danseuse acrobatique
RITA de LEE et sa revue exotique
(quatre boas et un guépard)

Annonces diverses

FIANCES, AMATEURS
DE MEUBLES DE STYLE

GOBET

Meubles de style S.A.
1630 Bulle
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

Dans un cadre idéal, visitez notre exposition comprenant plus de 200 modèles de tous styles.

Grâce à notre propre fabrication, à nos frais généraux réduits à l'extrême, (pas de représentants coûteux, une seule exposition à Bulle) chacun peut aujourd'hui réaliser son rêve :

Se meubler en style à des prix abordables
Salon Ls XV cabriolet : 1 canapé et 2 fauteuils, avec tissu Fr. 1650.—
Salon Ls XV bergère : 1 canapé et 2 bergères, coussins plumes, avec tissu Fr. 3000.—

Salon anglais grand confort : 1 canapé et 2 fauteuils, coussins sièges et dos mobiles, plumes, recouvert de velours dralon Fr. 3500.—
Salle à manger Ls XIII complète Fr. 3250.—

Salle à manger Ls XV complète Fr. 4740.—

Chambre à coucher Ls XV, comprenant une grande armoire à 4 portes, un lit de 200 cm, double corbeille, deux chevets assortis, l'ensemble avec tissu Fr. 5390.—
Tous nos modèles sont exécutés en noyer richement sculptés et rembourrés selon les exigences de l'art.

AVANT TOUT ACHAT, VISITEZ
GOBET MEUBLES DE STYLE

Exposition ouverte tous les jours de 9 à 12 heures et de 14 à 17 h. 30, dimanche excepté ou demandez-nous aujourd'hui encore une documentation gratuite et sans engagement.

ATTENTION : Notre exposition se trouve dans une villa sans vitrines.

BON pour une documentation gratuite et sans engagement.

Nom : _____

Prénom : _____

Localité : _____

Rue : _____

Je m'intéresse à : _____

P 08-12307

Verbier-Village

Cherchons tout de suite ou à convenir

sommelière
et une fille pour
le ménage

Bons gages.

S'adresser café Michellod Denis.
Tél. (026) 7 11 30.

36-41751

Personnes jeunes, en bonne santé, recherchées comme

aides de maison -
femmes de chambre

nourries, logées.

Entrée 1er novembre ou à convenir.

Maison de repos PRE CARRE,
1399 Corcelles-Chavornay,
tél. (024) 7 31 19.

22-1360

A vendre à Collombey

3200 m2 terrain centré

Convientrait pour locatif. 3 étages sur rez.

Fr. 45.— le m2.

Faire offre sous chiffre PA 100117 à Publicitas S.A., 1870 Monthey.

MONTANA-CRANS

On cherche à louer à l'année, év. à acheter

appartement
de 1 ou 2 pièces

avec ou sans confort.

Ecrire sous chiffre PA 36-41763 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Sion

BAR

Patente alcool.

Ecrire sous chiffre P 36-41754 à

Publicitas, 1951 Sion.

Annonces
diverses

A vendre

remorque

2 essieux, 12 t, basculante.
Roulé 6 mois.
Gros rabais.

Tél. (026) 5 33 26
le soir.

36-450257

A vendre

Austin
1100 MK 2
de luxe 1968

29 000 km très soignée. Prix 4500 fr.

Tél. (027) 2 53 84
heures des repas.

36-41673

Réparation

Révisions

machines
à coudre

toutes marqués.
Service rapide et soigné (prise à domicile).

Agence Vigorelli
Tél. (021) 25 41 70

A vendre

magnifiques
morbiers

en parfait état de marche.

Prix Fr. 700.— à 800.—.

Tél. (025) 2 11 27.

36-41718

Cours disques

Cosmophone avec livres : anglais, allemand, italien.

Fr. 168.— chacun. Occasions uniques, état neuf absolu.

Weitbrecht, Weber 17, Genève.

Tél. (022) 35 20 72 (préférence repas midi).

18-339893

A vendre

Alfa Romeo
1600 coupé

en parfait état, occasion à saisir, facilités de paiement.
Jean Rudaz,

Veyras-sur-Sierre.

Tél. (026) 5 26 16.

36-44



L'annonce, reflet vivant
du marché

vos annonces par
Publicitas

A vendre

pommes
canada

8 francs la caisse

Tél. (027) 9 60 77
36-381571

A vendre pour cause de décès

Renault R4

bleu métallisé, modèle 1969, 8000 kilomètres

Tél. (027) 8 76 90

36-41719

Demande d'achat

chambre
à coucher
salle à manger
et salon

occasion mais en bon état.

Tél. (027) 2 54 25
36-4424

A vendre

faute d'emploi :

1 poussette « Wisa-Gloria » ;
1 porte-bébé, neuf

ainsi que quelques petits meubles de magasin, soit :

1 gondole à biscuits, sur roue ;

1 petite gondole, à paniers ;

1 porte-bouteilles, métallique, 60 bouteilles, neuf ;

2 petits présentoirs pour banque avec rayons verre ;

1 appareil réclame électrique avec jeu de lettres et feuilles color.

Adresse :

Mme Y. Ullmann,
8, rue de Bourg, Aigle.

Tél. (021) 2 24 63.

Machine à laver

100% automatique, garantie une année. Comme neuve. Très bas prix.
220-380 volts.

Grandes facilités.

Bellon Nardix

Tél. (021) 97 10 79.
22-312625

Pour cause départ étranger, particulier vend

Opel

Commodore GS

Modèle 1970,

13 000 km, radio, ceintures de sécurité.

Tél. (021) 54 33 34

36-41424

Calme olympien
avec la
504 automatique.

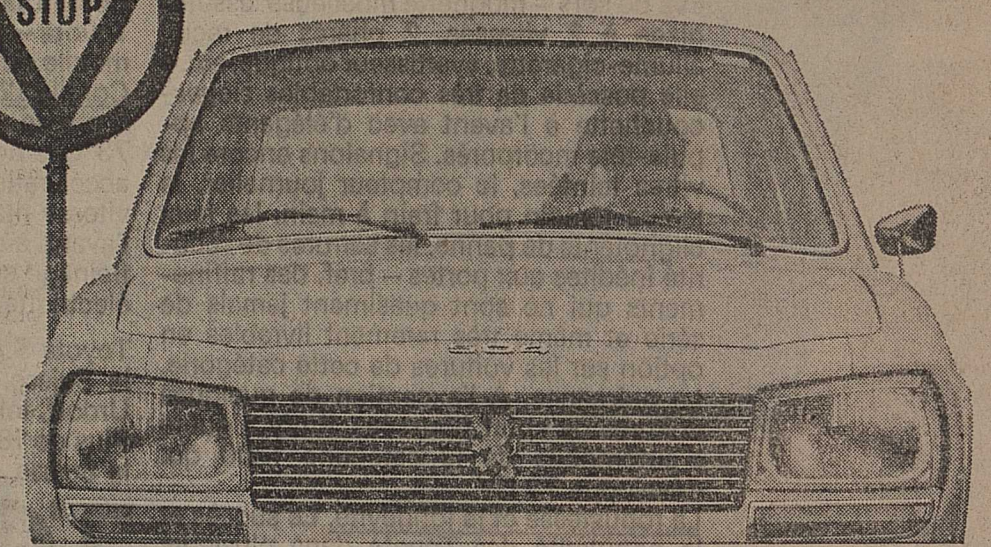
En ville, avec sa boîte ZF perfectionnée, la 504 automatique vous apporte assurance, détente, calme olympien. Son efficacité est remarquable aussi en montagne, grâce à la possibilité de blocage qu'elle vous offre en montée et en descente, soit en 1ère, soit en 2ème vitesse. Sur la route elle vous assure de brillantes accélérations par l'effet du «kickdown» sur la pédale d'accélérateur (passage instantané à la vitesse immédiatement inférieure).

Quel agrément de pouvoir arrêter sa voiture en côte derrière une colonne de voitures, ou devant un stop, sans avoir à débrayer et à tirer le frein à main! Dans cette position inclinée de votre 504, la boîte ZF embrayée la tient parfaitement immobile.

En stationnement, un seul geste suffit pour verrouiller la boîte ZF. Vous pouvez alors partir tranquille. Ne manquez pas d'essayer la 504 automatique.

PEUGEOT
504
automatique

Plus puissante encore avec son nouveau moteur 2 litres. En versions carburateur ou injection.



Electrophorèse =
meilleur traitement
anti-rouille

Importateur pour la Suisse:
Peugeot-Suisse S.A.
Giacomettistrasse 15, Berne



Plus de 150
concessionnaires et agents qualifiés

Garage COUTURIER SA Sion, tél. (027) 2 20 77
pour les districts de Martigny, Entremont, Hérens,
Conthey, Sion, Sierre, Loèche.

Garage REX SA
Viège, tél. (028) 6 26 50
pour les districts de Raron, est et ouest, Viège, Brigue, Goms.

VISCARDI & Cie, Garage du Simplon
Bex, tél. (025) 5 21 97 pour les districts de Monthey, St-Maurice.

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

A vendre

bus VW

véhicule en parfait état, vient de passer l'expertise périodique (9 places)

Case postale 60,
1890 Saint-Maurice
36-425026

A vendre

Alfa Romeo
1600 GT
Sprint

voiture en parfait état, à céder à un prix très intéressant.

Case postale 60,
1890 Saint-Maurice
36-425026

Entreprise dynamique de Martigny
demande, pour entrée à convenir

secrétaire-comptable

pouvant travailler d'une façon indépendante.

Activité et conditions intéressantes.

S'adresser par écrit sous chiffre
P 36-90987 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche à Verbier

deux places

pour jeunes filles de 18 ans, ayant quelques connaissances de français. De préférence dans commerce de sport.

Tél. (028) 4 05 31.

A vendre

Renault R 16 luxe

modèle 1969.

Renault R 16 T.S.

modèle 1969.

Etat impeccable, facilités de paiement.

G. Moret, garage du Stand
Monthey - Tél. (025) 4 21 60.

A vendre

salon

comme neuf.
Valeur Fr. 3200.—, à céder
Fr. 1200.—
et une

cuisinière électrique

Tél. (027) 2 02 16.

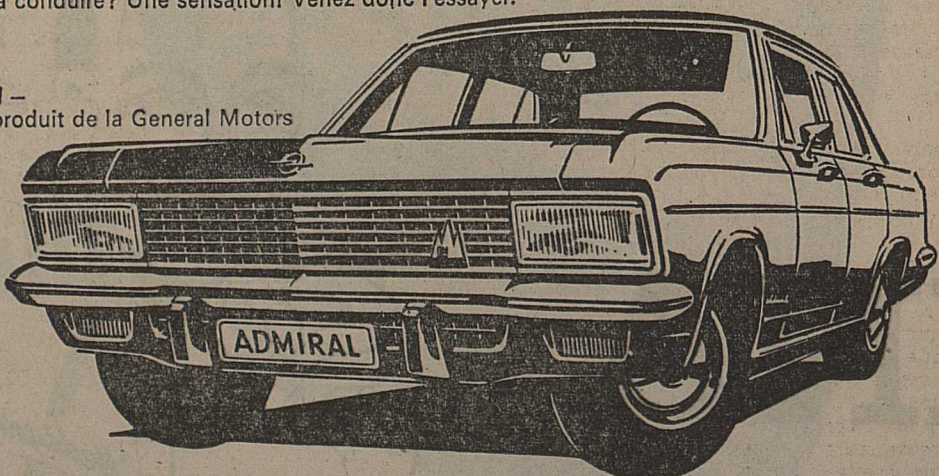
36-1207

Admiral
Un bijou de la technique

DAKH 6/70 Su

Moteur H de 2,8 litres (160 CV). Essieu arrière exclusif
De Dion. La conduire? Une sensation! Venez donc l'essayer.
Chez nous.

GM Opel —
un produit de la General Motors



Garage J.J. Casanova

Saint-Maurice, tél. (025) 3 72 12 - Martigny-Ville, tél. (026) 2 29 01

Mazout
de chauffage

Notre installation de stockage nous permet :

- de mieux garantir la sécurité de votre approvisionnement
- de vous offrir les conditions les plus avantageuses

Consultez-nous lors de votre prochain remplissage

Combustia - Micheloud & Udrisard

Sion Tél. (027) 2 12 47.

C (d)



Corolla 1200 Sedan
Semi-Deluxe Fr. 7300.-
Corolla 1200 Sedan Deluxe Fr. 7950.-
Corolla 1200 Coupé Fr. 8750.-
Corolla 1200 Combi Fr. 8450.-

TOYOTA

La robustesse faite voiture

Wiler, Rue Central 48 - Parroy: Jacques Blanchard - Ste-Croix: Willy Bessa, Garage Bellevue, Avenue des Alpes 35 - Territet: Garage Atlantic SA, Route de Chillon 16 - Vallamand-Dessous: E. Fasel, Garage du Lac - Villars sur Ollon: J.-Fr. Besson - VS Brig-Glis: Hermann Schwery, Salina-Garage - Chermignon: Jacques Bonvin, Garage des Alpes - Martigny: Sud-Garage SA, Rue de Léma - Salquenen-Sierre: Gérard Montani, Rue de la Gemmi - Savièse: Garage Royal SA, Luyet et Dumoulin - Vétroz-Sion: Charles Bonvin.

MIGROS

à MIGROS



Boisson instantanée au cacao

califora instant

Se dissout instantanément! 2-3 cuillères à thé de «califora instant» dans du lait chaud ou froid, remuer - et savourer l'arôme entier et délicieux.

«califora» une composition supérieure: sucre et sucre de raisin, cacao fortement dégraissé, lécithine et vanilline. Contient les vitamines A, B₁, B₂, et C nécessaires à la croissance et au métabolisme.

Dans sa nouvelle boîte rectangulaire.

500g seulement

2.40



MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Rédacteur: Emmanuel Berreau, Square-Gare, Martigny, tél. (026) 227 10

Publicité: Publicitas S.A., av. Gare 21, Martigny, tél. (026) 2 10 48 ou Sion (027) 3 71 11

La saison des Jeunesses musicales martigneraines

MARTIGNY — La saison 1970-1971 de nos Jeunesses musicales a débuté, on s'en souvient, par un concert donné le mois dernier. Le pianiste Jean Micault avait interprété Bach, Schubert, Beethoven, Chopin.

Le programme se poursuivra de la manière suivante:

— Mardi 3 novembre 1970: hommage à Beethoven à l'occasion du bicentenaire de sa naissance par le pianiste Jacques Chapuis. Le récital sera commenté.

— Jeudi 14 janvier 1971: Debussy, Beethoven, Brahms par le trio Robert Kemblinski (clarinette), Annie Laffra (violoncelle), Michel Perret (piano).

— Vendredi 12 février 1971: la lauréate du concours international d'exécution musicale de Genève 1970, Gabrielle Ijac, violoniste roumaine.

— Vendredi 26 février 1971: Duo Hildbrand (piano), Romano (violin).

— Mercredi 10 mars 1971: récital du pianiste Oswald Russel.

Ces manifestations musicales auront lieu à la grande salle de l'hôtel de ville. Elles débuteront à 20 h. 30.

Les sections des Jeunesses musicales de Suisse tiendront leur assemblée générale samedi 17 octobre prochain à Nyon. Le soir un dîner sera offert aux participants par la section nyonnaise. Il sera suivi d'un concert donné par les lauréats du prix Hugo de Senger 1970: Ken Yasuka (violin) et Ursula Ruttimann (piano). Les deux artistes interpréteront des œuvres de Beethoven et Brahms.

EN SOURIANT...

MARTIGNY — Hier, le comptoir de Martigny avait pris un autre visage. Véritable chantier de démolition, on s'y affairait. La marchandise était emportée par camions, camionnettes, voitures automobiles tandis que certains exposants, buvant le coup de l'étrier sorti de bouteilles échappées miraculeusement à la soif insatiable des visiteurs, échangeaient leurs impressions.

Ces visiteurs, on l'a dit, furent au nombre de 80 111. Sans compter évidemment les resquilleurs.

Des resquilleurs, il y en a eu. Très peu chez les adultes.

Mais dans ce domaine, il ne faut rien apprendre aux gosses.

Vous avez vu les petits vendeurs de billets de tombola.

Chacun, muni de sa chaîne comportant cent exemplaires, avait droit au libre parcours.

Que faisaient-ils?

On entrainait en passant devant la garde de Securitas. On se rendait près de la palissade longeant la rue de la Dranse. On expédiait les billets de tombola de l'autre côté où attendaient une demi-douzaine de petits copains. Et le geste se répétait jusqu'à ce que la tribu ait franchi l'enceinte. Par la grande porte.

Toujours avec la même chaîne de billets.

De charmantes hôtesse s'occupaient de capter l'attention des visiteurs dans quelques stands.

L'une d'elles, d'origine française mettant pour la première fois les pieds sur terre valaisanne, s'étonnait en lisant l'affiche annonçant le combat de reines de dimanche dernier.

S'adressant au vendeur, elle lui dit: « Il y a une faute d'orthographe: on doit écrire «rennes».

La pauvre avait certainement imaginé que notre canton se trouvait aux confins de la Laponie...



Assurez votre avenir grâce au Plan d'Investissement!

Assurez votre avenir. Constituez un avoir en valeurs réelles. Pour vous permettre de réaliser ce but, nous avons créé le plan d'investissement. Avec le plan d'investissement, vous pouvez participer, moyennant 100 francs par mois déjà, aux plus grandes entreprises du monde et contribuer à l'expansion économique.

Nous vous donnerons très volontiers des détails supplémentaires au sujet de notre plan d'investissement. Demandez notre nouvelle brochure, sans engagement de votre part, ou passez donc à l'un de nos guichets.

CRÉDIT SUISSE
SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

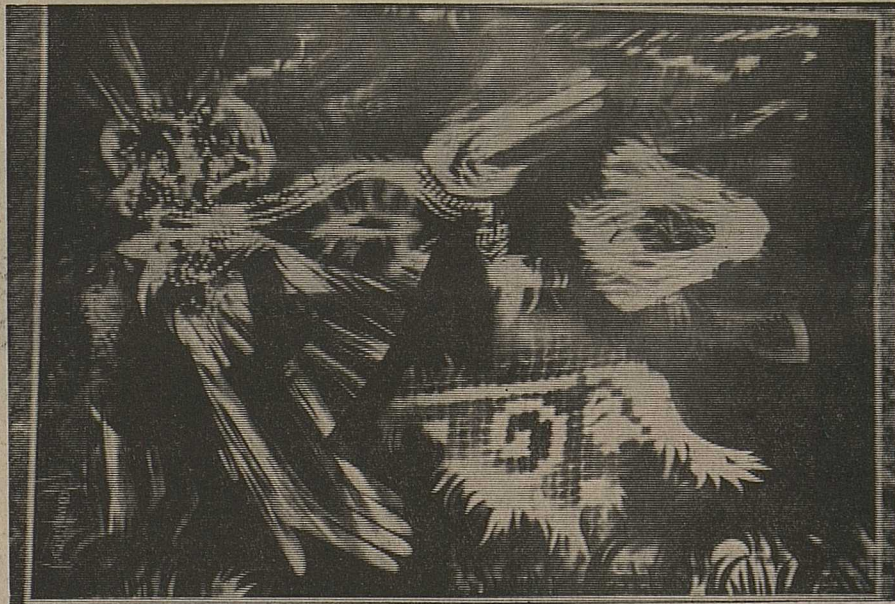
La marche du souvenir



ORSIERES. — L'an dernier, on commémorait le 20e anniversaire de la tragédie de Tête-Blanche. On se souvient que le 10 avril 1949, trois patrouilleurs de la II-205 participant à la course de la Haute-Route disparaissaient dans une crevasse. Tous trouvèrent la mort. Il s'agit, rappelons-le, de Maurice CRETTEX, Louis THÉTAZ et de Robert DROZ. Un monument érigé dans le cimetière d'Orsières perpétue leur souvenir. Cette commémoration, l'an dernier fut marquée par une marche organisée par les soins de la société de tir Eclair. Elle obtint un éclatant succès. Cette fois-ci le parcours empruntera, samedi et dimanche prochains 17 et 18 octobre, le majestueux val Ferret. Douze kilomètres de promenade et une médaille frappée à l'effigie de Robert Droz récompensera les participants. Le départ et l'arrivée auront lieu sur la place de la gare, à Orsières. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de MM. Guy Rausis (tél. 026 - 4 15 85) et Yvan Marclay (tél. 026 - 4 11 34) à Orsières.

SION - HERENS - CONTHEY

Les 70 ans de l'artiste Joseph Gautschy bien fêtés



SION. — Les parents et les amis de M. Joseph Gautschy lui ont apporté le témoignage de leur sympathie et félicitations à l'occasion de ses 70 ans.

C'est le vernissage au carrefour des Arts à Sion des œuvres récentes de l'artiste qui leur en donnait l'occasion.

Aussi étaient-ils très nombreux de la haute société séduisante. Du vénérable chapitre Mgr Dr Joseph Bayard, vicaire général du diocèse de Sion, de la magistrature M. Louis de Riedmatten président du tribunal et du club des amis du Vieux-Sion, M. Bernard de Torrenté président de la bourgeoisie, le conseiller d'Etat Zufferey s'était annoncé mais fut empêché au dernier moment. M. Norbert Roten chancelier d'Etat présent avec Madame. M. Schoechli juge de Sierre et d'autres venus quelques instants plus tard. Les artistes, ses collègues étaient nombreux M. Albert de Wolf conservateur des musées cantonales à leur tête. Madame l'accompagnait. Il y avait Mme Simone Guhl-Bonvin, et son mari, les artistes Duart, Chavaz, Gumein, Luyet, de Paliezieux, Rouiller, Fay, Wütrich.

Du côté Esculape le doyen séduisant Dr Sierro et un des cadets Dr de Kalbermatten.

Parmi les nombreux tableaux il y a des retours à la nature très fidèles à la réalité, d'un effet charmant aussi bien le vieil arbre dépouillé que le riant cactus ancré par ses épines dans une délicate main féminine. Une merveille, qui fait rêver et sûrement muris en rêve sont ses noirs et blancs vaporeux d'une extrême finesse.

Mieux que des mots c'est une visite au carrefour des Arts qui enchantera les amateurs.

Une aimable réception suivait la tournée des salles où 50 œuvres occupent les cimaises. Madame et Monsieur Andenmatten faisaient les honneurs de leur nouveau salon, rue de Savèse. La courtoisie qu'on y rencontre donne au vernissage une familiarité dans l'élégance. Aussi ce dimanche le carrefour était-il pris d'assaut.

Nos félicitations à M. Gautschy pour ses 70 ans bien remplis, nos souhaits de décennies heureuses et fructueuses à l'exemple des précédentes.

Plaidoyer en faveur du scoutisme

ARBIAZ. — Convié par le curé, un public nombreux remplissait la salle communale, dimanche dernier, en soirée, pour assister à une projection de diapositives en couleurs. Celles-ci concernaient plusieurs manifestations à savoir le camp des « petites ailes » et des « louveteaux » de cet été, les séances de natation et, finalement, la soirée récréative des artistes en herbe d'Arbaz.

Cela permit aux petits Arbaziens d'évoquer d'excellents souvenirs d'un camp riche en expériences, tant physiques que morales.

Quant aux parents, ils n'étaient pas les derniers à applaudir certaines images prises sur le vif et démontrant qu'ils puissent renouveler de telles expériences.

Faisant suite à la projection de ces vues, démontrant par ailleurs le sens artistique de notre révérend curé, M. Frédéric Dubas, responsable dans le scoutisme à Sion, s'adresse aux parents

intéressés par un mouvement hautement éducatif, tant au point de vue physique que moral. Depuis sa fondation en 1909, par Baden Powell le scoutisme a tenu sa promesse: il constitue dans tous les pays du monde, une pépinière de chefs, une élite consciente de ses responsabilités dans une société moderne.

Donc, les parents peuvent bien faire entièrement confiance et y faire adhérer leurs enfants. Ceux-ci ne constituent-ils pas l'avenir d'une commune, d'un pays? Cela vaut bien quelques sacrifices de leur part.

Le meilleur plaidoyer en faveur du recrutement dans ces mouvements de « petites ailes », louveteaux, éclaireurs, et autres scouts, nous fut fourni en cette agréable soirée, par la joie débordante et communicative des jeunes participants du camp, l'été dernier.

Gageons que les parents prendront leurs responsabilités et apporteront leur soutien plein et entier à ces groupements et à leurs responsables.

Pour quelle raison les laisser partir!



Je les vois encore ces belles dames accompagnant les nôtres dans leur costume de Lucerne.

Ces souriants personnages dont le langage diffère étaient nos hôtes d'honneur au comptoir valaisan.

Par les sentiers ferroviaires de la montagne, ce matin elles nous ont quitté. L'ambiance de fête a aujourd'hui oublié mon cœur mais jamais celui du souvenir.

(Photo Gay)

Coup d'œil sur le petit écran

FOOTBALL

Jean-Jacques Tillmann, soucieux sans doute de nous présenter toutes les équipes romandes durant ses émissions hebdomadaires «Football sous la loupe» ne fut guère favorisé hier par le match Bienne-Fribourg. Coups durs, arbitrage, a-t-on dit, insuffisamment sévère, etc. Les deux interlocuteurs de J.-J. Tillmann, l'entraîneur du FC Fribourg et un joueur du FC Bienne, ne paraissaient pas particulièrement se vénérer. Le dialogue fut pénible. J.-J. Tillmann s'en est rendu compte mais — ce fut là sa seule faiblesse — il ne réussit pas à la rendre moins tendue. En bref — les images n'ayant pas rehaussé cette demi-heure — un «match sous la loupe» qu'on aura vite oublié.

OPERATION HALTE AU CANCER LA SUISSE ALEMANIQUE N'A PAS FAIT SON DEVOIR

2 174 602 fr. 55. Tel est le chiffre exact qu'on nous fournit hier soir. Il reflète la générosité de la population pour la lutte contre le cancer, ceci jusqu'à dimanche soir. A ce chiffre viennent encore s'ajouter quelques promesses et quelques chèques. On espère dépasser légèrement les 3 millions sur les 6 escomptés. L'action n'a donc pas obtenu le succès espéré. On en tient rigueur aux organisateurs d'outre-Sarine.

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Une affaire d'attentat à la pudeur des enfants

Le juge informateur du district d'Aigle a eu à s'occuper récemment d'attentats à la pudeur commis sur trois filles âgées de 12 à 15 ans et habitant Gryon.

Celles-ci fréquentaient un bar à Bex, où elles firent la connaissance de quatre jeunes gens majeurs, dont deux domiciliés dans la région, un à Saint-Maurice et le quatrième à Lausanne, et avec lesquels elles eurent des relations intimes.

Les quatre jeunes gens ont été identifiés et appréhendés il y a quelques jours. Ils auront à répondre devant la justice d'attentats à la pudeur sur des mineurs de moins de 16 ans.

Le Valais — grâce notamment à une grande propagande du Nouvelliste — a généreusement contribué à lutter contre le cancer et il devrait le faire encore davantage. Ceux qui n'auraient pas encore participé à l'action peuvent toujours verser leur contribution au CCP 30 554.

TROP DE PELLICULE

«Nouvelle équipe», deuxième épisode. Les trois héros sont évidemment sympathiques et, puisque américains, de race blanche et noire. Dans ce genre de film à quatre sous rien ne manque: déguisements ridicules, voyage dans coffre de voiture, accidents spectaculaires, coups de poings fulgurants, dialogue romantique au faite du suspense, etc. etc. Ça me rappelle un peu ces revues «romans-photos» dépourvues de toute valeur artistique mais qui se vendent par milliers d'exemplaires parce que créées en fonction du goût dépravé du grand public. Ne nous illusionnons pas: le goût des gens est à un niveau très bas. Aussi, me semble-t-il, tout en pouvant intéresser ses spectateurs, la télévision devrait savoir éduquer un peu son public. Je reste quant à moi, persuadé qu'il existe de nombreuses séries de films bien meilleurs que celui que nous avons dû revoir hier soir.

L'ESCALE TECHNIQUE

L'émission tournée à Cointrin par la TV romande le 5 septembre dernier (la veille du trop fameux détournement du DC 8 sur Zerk), nous apporta de précieux renseignements sur l'échelle technique de l'aviation. Rien n'est négligé: cependant que les commandants et directeurs de vol étudient l'itinéraire suivant, l'équipe des techniciens, des mécaniciens, de la sécurité et du nettoyage travaillent d'arrache-pied pour contrôler chaque point en détail (avant le départ, le pilote doit faire le contrôle de 125 points différents).

En soi, l'émission fut bonne, malgré les difficultés qu'ont pu rencontrer les réalisateurs de nuit dans un vacarme qu'ils réussirent à éviter à leurs micros. Toutefois, ces dernières années, la TV romande a présenté d'innombrables films, reportages et documents sur l'aviation, le terrain d'atterrissage, l'équipe au sol, etc. Elle ne nous a finalement rien apporté de neuf sinon quelques chiffres intéressants qui, gageons-le, s'évaporeront de notre mémoire aussi rapidement que les 28 tonnes de kérosène nécessaire au vol Genève-Nairobi (8 heures).

aser



**Grain de sel
Où vas-tu
Pandore ?**

— Ainsi donc, la Police valaisanne va se déguiser en civil pour surprendre ceux qui commettraient une faute grave de circulation.

— On est en droit de se demander si ce genre de transformation du policier en uniforme en moucharid en civil est souhaitable, et si l'intervention policière de cette manière appartient encore au bon sens valaisan... Je ne le crois pas.

— Moi non plus Méandre.

— C'est une erreur !

— C'est plus qu'une erreur : c'est grotesque ! Et je comprends aisément notre rédacteur en chef dont la réaction a été celle de milliers de conducteurs en apprenant la décision du Département de justice et police inspirée par le commandant de la police cantonale. Grotesque, cela veut encore dire : bizarre, bouffon, burlesque, comique, extravagant, ridicule et risible. Cela me fait penser

« aux plus grotesques aventures de Don Quichotte en bel arroi » et à un propos de M. Goncourt : « Et moitié courant, et moitié faisant la roue, le grotesque personnage vêtu d'une souquenille couleur caca d'oie aux arabesques noires et découpées en dents de scie, arrivait au bord de l'eau ». C'est ainsi que je vois les futurs « espions » en civil, sur nos routes : « Don Quichotte ou l'homme aux souquenilles arrivant au bord d'une auto ». — « Pardon Madame ! (en faisant la roue, bien entendu), je vais vous dresser un procès-verbal... » — « Qui donc êtes-vous pour m'importuner de la sorte ? » — « Un agent en civil... » — « Allons donc, personnage grotesque !... Arrière, sans quoi j'appelle de ce pas un agent en uniforme... »

— Vous voyez d'ici d'aimables plaisantins (car, Dieu merci, il n'en manque pas en Valais) jouant aux faux policiers en civil pour aborder une jolie femme au volant. Tout est permis désormais aux farceurs qui se substitueront immanquablement à ces policiers dépourvus d'uniforme. Et les gangsters auront beau jeu : « Arrêtez ! Descendez de votre voiture. Nous devons la contrôler ». Et se mettant au volant à la place du conducteur, ils disparaîtront comme ils étaient venus : en civil. Eh oui, en se faisant passer pour un policier — du moment que le fait est admis — n'importe qui peut faire n'importe quoi. Pandore déshabillé... c'est le commencement de la rigolade, du carnaval le plus fou. Pauvres agents ! Quel métier vous fait-on donc faire !

J'ai mal au ventre rien que de penser aux pitiétés qu'on s'apprête à vous faire jouer et aux sarcasmes dont vous ne tarderez pas à être l'objet. Un drôle de rôle, en somme, qui tient des fantoches que furent Maccus, Bucco, Pappus, Manducus et les Manies, les Arlequins et les Zanis, Truffaldin, Trivelin, Franca-trippa, Fanfancicchio, Guignol, Pantalón et compagnie. Oui, j'ai mal au ventre ; je suis triste parce que vous valez mieux que de jouer aux « fous du Roi » et qu'il y a mieux à faire dans votre métier que j'estime, que je respecte, pour autant que, par des aberrations impensables, on ne le transforme pas en ce qu'il ne doit pas être : une parodie de mauvaise qualité dont se gausserait l'ensemble de la population valaisanne. Si tant est que l'on doit obéir à des supérieurs, allez-y ! Montez sur la scène ! Vous entendrez la salle pouffer de rire à vos dépens. Pauvres agents ! Quelle mauvaise farce pour vous et pour nous !

Isandre.

**Repas irréguliers...
estomac tirillé**

Hier un bon dîner... aujourd'hui un sandwich sur le pouce et puis rien, pendant des heures. La vie soumet votre estomac à dure épreuve. Conséquences ? La muqueuse de votre estomac fabrique trop d'acide, cause de brûlant, crampes, indigestions. Pour calmer les douleurs dues à des repas trop irréguliers, sucez deux pastilles digestives Rennie, l'une après l'autre. Elles rétablissent, goutte à goutte, l'équilibre acide de l'estomac, grâce à leurs composants neutralisants. Glissez donc quelques pastilles digestives Rennie dans votre poche ou votre sac ; c'est facile, elles sont emballées individuellement. Et retrouvez une digestion naturelle en suçant ces pastilles agréablement parfumées à la menthe.

Digestif Rennie, en vente dans les pharmacies et drogueries.

SION - HERENS - CONTHEY

Rédacteurs : F.-Gérard Gessler, avenue de la Gare 26, Sion, tél. (027) 2 28 60 et 2 31 51
Gérard Mabillard, avenue de la Gare 26, Sion, tél. (027) 2 31 51, int. 24 et 25

Publicité : Publicitas S.A., avenue de la Gare 25, Sion, tél. (027) 3 71 11

**De l'eau potable en suffisance - Bientôt l'arrivée massive du gaz naturel
Les SI poursuivent les études en vue du développement de ces deux services**

SION. — Dans le cadre du programme d'information de la municipalité il a été question, hier matin, de deux services des SI, à savoir l'eau et le gaz, et de Sogaval. M. Duval, directeur des SI, était accompagné de MM. Burdet, chef du service d'exploitation du gaz et des eaux, Michel Parvex, ingénieur chef du service technique, et Gérard Gattlen, du service de la comptabilité.

**PAS DE COMPARAISON
DE RENTABILITE**

Pour celui qui considère uniquement les recettes des différents services l'importance de celui de l'eau et du gaz pourrait paraître minime par rapport à celui de l'électricité.

Cependant pour les abonnés l'eau est d'une importance vitale et pour les services techniques les problèmes qui se posent dans la construction et l'exploitation de ces deux réseaux sont tout aussi délicats et difficiles à résoudre que ceux de l'électricité.

**LE SERVICE DU GAZ
N'EST-IL PAS RENTABLE ?**

On peut aussi, comparant les services du gaz et de l'électricité, se demander pour quelles raisons le gaz boucle sans bénéfice tandis que l'électricité fournit des recettes appréciables, et si, tirant une conclusion hâtive, il serait possible de supprimer le service du gaz.

Le service du gaz alimente principalement des appareils de cuisines qui provoquent des pointes assez considérables dans le réseau. Ces pointes de consommation n'ont pas d'importance pour le gaz étant donné la possibilité de stockage de l'énergie. La suppression du service du gaz nous forcerait, cependant, à procéder à des investissements assez importants pour le service électricité afin de disposer de la puissance nécessaire. Ces investissements coûteraient, chaque année, des montants beaucoup plus importants que l'économie que l'on pourrait réaliser en supprimant le service du gaz.

L'EAU POTABLE

M. Parvex situa le problème de l'eau potable. Celui-ci est complexe pour pas mal de communes. La capitale du canton est à même d'alimenter convenablement sa population. Une étude a été précisément faite par M. Parvex. Elle comporte le recensement des sources et installations existantes, un plan d'extension pour les années 1970 à 1985 et enfin une étude prospective pour les années 1985 à 2000.

**TROIS PHASES EVOLUTIVES
SE RAPPORTENT
A L'EAU POTABLE**

**1. La phase individuelle
ou des fontaines**

C'est la situation d'autrefois. Chaque individu se procure alors lui-même l'eau dont il a besoin, soit en captant une source — dénommée autrefois « fontaine » — qui lui est



Une vue du bâtiment Siat des S.I.

propre, soit en allant la chercher à la fontaine publique. Cette phase est caractérisée par l'absence de distribution et d'accumulation collectives : les alimentations sont parfois groupées.

A Sion, elle s'est achevée avec le siècle passé alors que ce mode d'alimentation subsiste encore aujourd'hui dans maints de nos mayens.

2. La phase locale.

La phase suivante : phase locale voit l'apparition d'abord des réseaux de distribution locaux avec la fourniture de l'eau jusque « dans les cuisines », puis l'introduction de la notion d'accumulation et enfin la mise en service des premiers pompages de l'eau de la nappe phréatique et des premières installations de traitement bactériologique.

Dès 1895, Sion s'inquiète du problème de l'eau potable et après l'échec de Marius Dumont & Cie, dont le réseau devait distribuer à la ville l'eau pompée du lit de la Borgne, réalise le projet E. Stockalper et capte en 1901 les eaux de la Fille dans le vallon de la Sionne. Cette adduction est complétée par celle des sources des Mayens en 1930 et doublée en 1968 par la pose de la conduite sur la rive droite de la Sionne. Le débit total de ces trois adductions atteint un maximum de 100 lt-sec.

Le premier réservoir d'accumulation a été construit en 1901 dans le cadre du projet Stockalper et il a fallu attendre 50 ans pour voir se réaliser le deuxième réservoir sis à Tourbillon également. En 1957, on construit celui de Corbassières, en 1958 celui d'Uvrier et en 1964 le grand réservoir de Tourbillon d'une contenance de 6.000 m³,

ce qui porte à 9.500 m³ le volume total de la réserve actuelle.

Les stations de pompage de Sainte-Marguerite I (1932), des Ronquoz (1957), d'Uvrier (1958) et de Sainte-Marguerite II (1962), qui ensemble ont un débit nominal de 150 lt-sec., permettent de couvrir les besoins grandissant.

Quelque 70 kilomètres de conduites principales distribuent une eau dont le prix de vente place Sion dans les cités de Suisse où l'eau est le meilleur marché.

3. La phase de la régionalisation.

La troisième phase est celle de la régionalisation : elle est rendue nécessaire par l'évolution socio-démographique qui exige des quantités d'eau importantes et une qualité irréprochable, ce qui entraîne de lourds investissements. Elle se caractérise par la mise en commun des ressources des adductions, des accumulations et des installations de traitement non seulement bactériologique mais physique et peut-être chimique et par la rationalisation de l'exploitation des réseaux. L'incidence de la lente baisse de qualité de l'eau de la nappe phréatique n'est pas à négliger.

Il y a 6 mois, nous avons présenté une étude hydrotechnique détaillée de l'avenir planifiable (1970-1985) et de celui faisant partie de la prospective (1985-2000). Pendant la première période, Sion complètera son équipement selon la formule locale — construction de la station de pompage de Vissigen, des réservoirs du Purgatoire et de Tourbillon IV — liaison Saint-Léonard-Bramois-Sion-Conthey et collaborera déjà avec d'autres ensembles ainsi, la réalisation commune avec Ayent de l'aqueduc du Bisse de Sion.

La portion du territoire considérée dans cette étude prospective s'étend sur la rive du Rhône, de la Borgne à la Navizence et sur la rive droite de la Lizerne à la Liègne en concordance avec le Plateau de Montanacrans du fait de sa possibilité technique à se raccorder à la Liègne. Cette étude fait le recensement des ressources utilisées et potentielles et celui des besoins de cette région.

La plaine séduinoise devra disposer en pointe d'un apport de 1.000 lt-sec. : les ressources actuelles devront donc être augmentées non seulement à partir de la Liègne mais encore par pompage dans le Rhône ou par adduction des eaux de la Dixence ou de Cleuson.

En l'an 2000, la population de l'ensemble de la région étudiée atteindra 200.000 habitants en pointe et absorbera quelque 40 millions de m³ d'eau par année. Quand on songe que cela représente à peu près le contenu du bassin de Zeuzier, on comprend mieux l'impérieux devoir de planifier et de rationaliser.

**PROBLEMES D'EXPLOITATION
DU SERVICE DES EAUX**

M. Burdet a présenté divers problèmes qui se posent dans la distribution de l'eau à la cité et à ses banlieues.

DISTRIBUTION

L'étagement de la ville demande une division du réseau en trois parties : réseaux supérieur, moyen et inférieur. Le réseau supérieur est alimenté par l'eau de source, le moyen par l'eau de source et du pompage, l'inférieur essentiellement par le pompage.

L'accumulation de l'eau dans les réservoirs est surveillée par des émetteurs transmettant à la centrale de

commande, par lignes téléphoniques, les hauteurs d'eau. Celles-ci sont enregistrées et donnent les ordres nécessaires pour l'enclenchement des différentes pompes. Il faut rappeler que le 70% de notre eau est soutirée de la nappe phréatique.

Notre ancien réseau construit en fonte grise a le défaut de ne pas supporter les fortes sollicitations provoquées par la circulation intensive des poids lourds. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de remplacer ces conduites par de nouvelles en fonte ductile, ce matériau ayant la propriété d'être non cassant.

Depuis 1969, seuls sont habilités à faire des installations intérieures sur le territoire de la commune, les appareils concessionnaires des Services Industriels. Nous avons ainsi la certitude que les installations de distribution d'eau sont exécutées selon les exigences de l'hygiène et de la technique.

QUALITE DE L'EAU

Si la qualité de l'eau de source, au point de vue chimique, est très stable, il n'en est pas de même de l'eau pompée. Les nombreux barrages construits en Valais ont stabilisé le niveau du Rhône qui n'alimente plus, comme auparavant, la nappe en eau douce, d'où une augmentation de la dureté de l'eau pompée à nos différentes stations.

L'état bactériologique de notre eau est contrôlé mensuellement par le laboratoire cantonal qui prélève des échantillons d'eau à différents endroits de notre réseau. Le résultat de ces examens correspond aux normes admises pour l'eau potable.

TARIF

Le tarif comprend une taxe de base de 0,8 pour mille de la taxe cadastrale et une taxe de consommation de 15 ct. par m³.

**LA COORDINATION
DES PROJETS
ET LA COLLABORATION
POUR LES REALISER**

Les SI entretiennent d'excellents rapports avec les communes avoisinantes, soit Saint-Léonard, Grimisuat, Ayent, Savièse, Conthey et Salins. A l'heure actuelle déjà le réseau de distribution d'eau est connectée avec le réseau de la plupart de ces communes. Des échanges d'eau se réalisent. Ces échanges peuvent encore s'intensifier.

La nécessité d'une coordination à l'échelle régionale, afin d'atteindre une utilisation optimum des disponibilités existantes s'impose aujourd'hui plus que jamais.

Une mise en commun des ressources disponibles, une planification multilatérale des installations nouvelles, une exploitation concertée des réseaux de distribution, entraîneront pour tous des avantages techniques, économiques et financiers indiscutables.

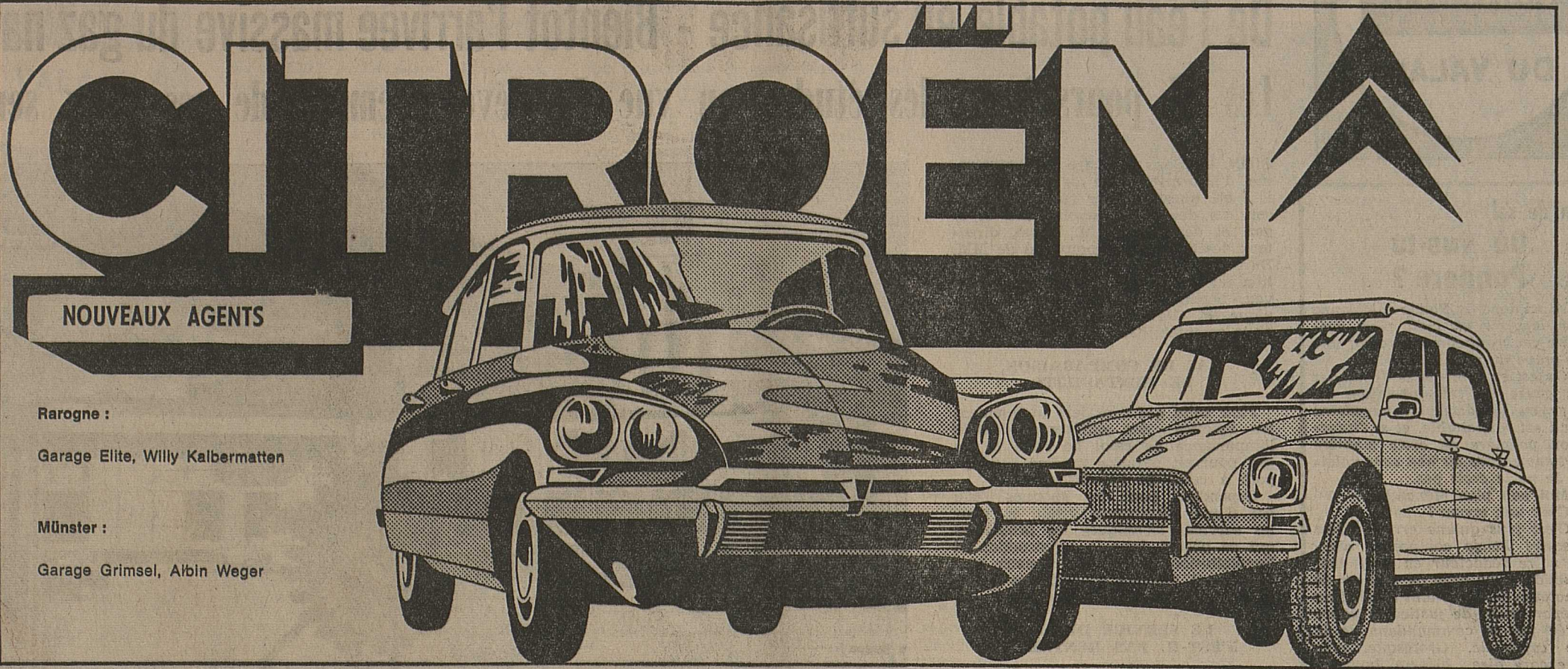
(Demain le service du gaz)



Le réseau d'installation d'eau de Sion en 1969.

Monsieur et Madame
A. de KALBERMATTEN
ont la joie d'annoncer la naissance de
STEPHANIE
Hôpital régional
SION
5, rue du Vieux-Moulin
SION

ENFIN DISTRIBUÉE DANS TOUT LE VALAIS



NOUVEAUX AGENTS

Rarogne :

Garage Elite, Willy Kalbermatten

Münster :

Garage Grimsel, Albin Weger

AGENCE

GARAGE MODERNE SCHWEND SION

Rue de Lausanne - Tél. (027) 21730

SOUS-AGENCES :

CHARRAT : Garage de la Gare - Jean Vanin
VERBIER : Garage de Verbier - A. Stuckelberger
SIERRE : Garage des Alpes - A. Zwissig
MONTANA : Garage du Lac - P. Bonvin
BRIGUE : Garage Fux et Cie

36-2628

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

On cherche bonne

sommelière

connaissant le français.

Nourrie, logée.
Café des Moulins, 2000 Neuchâtel.

Famille R. Dardel,
Tél. (038) 5 13 38.

28-22578

On cherche à MONTANA

vendeuses

pour magasin de fleurs.
Seront formées si nécessaire.
Place à l'année.

Tél. (027) 7 22 22.

36-4413

TEA-ROOM - BAR à MONTANA-
CRANS cherche

sommelière

Bon gain. Entrée tout de suite ou
à convenir.

Tél. (027) 7 26 92

36-41613

Café-glacier « Le Richelleu » -
Sion
cherche

serveuse garçon de maison fille de maison

Tél. (027) 2 71 71.

36-41695

Cherchons à Genève

Cuisinier ou commis de cuisine

Excellent salaire, pouvant loger
si besoin.
Semaine de 5 jours, place à
l'année.

Ecrire sous chiffre R 920.799-
18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

A vendre

terrains maraichers

2700 et 2800 m²
à Fr. 10.— et 5.50 le m².

Accès sur route.
Région Martigny.

Ecrire sous chiffre P 36-41619
à Publicitas, 1951 Sion.



engage

a) pour Coop Martigny

vendeur-boucher

ayant déjà une certaine expérience, dynamique.
Eventuellement boucher avec connaissance du plot.

b) pour sa centrale de Châteauneuf

boucher-désosseur

ayant une bonne formation professionnelle.

Nous offrons :
bon salaire, conditions de travail d'avant-garde, se-
maine de 5 jours.
Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres écrites, avec références et photo à
ENTREPOT REGIONAL COOP, case postale, 1950 Sion -
Tél. (027) 8 11 51.

36-1065

Café de la Promenade - Monthey
cherche

sommelière

Tél. (025) 4 23 55.

36-41759

Dame ou jeune fille

avec connaissance dactylographie
serait formée pour la vente et la
correspondance.

Droguerie-parfumerie Granges,
Saint-Maurice

36-41756



engage encore pour sa fabrique de Malley quelques

bouchers

et

désosseurs

ou personnes pouvant être formées pour ces postes.

Semaine de 5 jours, 45 heures de travail.
Conditions sociales d'une grande entreprise.

Faites vos offres à BELL S.A., Madeleine 10, 1002 Lau-
sanne, ou téléphonez au (021) 22 44 91.

22-1886

Serveuse

est demandée tout
de suite. Semaine
de 5 jours. Nour-
rie, logée, bon gain.

Se présenter :
hôtel du Conseil
Vevey

Tél. (021) 51 18 05

Voyage payé.
36-41652

Nous cherchons

ouvrières

pour travailler dans
le décolletage de
pièces mécaniques.
Semaine de 5 jours.

Bon salaire pour
personne habile.

ORTRA S.A.
Conthey
Tél. (027) 8 17 16

36-41403

Serveuse

est demandée tout
de suite, connais-
sant les 2 servi-
ces.

Fermé le mercredi.
Café-restaurant du
Marché, Aigle, tél.
(025) 2 21 67.

22-6001

On demande

serveuse

pour bar à café.

Tél. (024) 7 27 49
à Orbe.

On cherche

sommelière

nourrie, logée, bons
gains. Entrée tout
de suite.

Restaurant de la
Croix-Blanche,
Aigle,
tél. (025) 2 24 64

22-33473

Je cherche
à Martigny

place pour concierge et appartement de 3 pièces 1/2

à louer évent. 4
pièces à acheter
tout de suite ou
au printemps.

Faire offres sous
chiffre P 36-381547
Publicitas, 1951

36-41717

Engageons

tôliers

en carrosserie

pour nos ateliers
de Sierre et de
Viège.
Conditions très fa-
vorables.

Faire offres à
Carrosserie Torsa,
Schallbetter et Cie
S.A., Sierre.
Tél. (027) 5 05 53

Jeune dame

cherche du

travail à domicile

Ecrire sous chiffre
P 36-41760 à Publi-
citas, 1951 Sion.

36-41760

On cherche

travaux à domicile ou remplacements

dans l'hôtellerie

Ecrire sous chiffre
P 36-41753 à Publi-
citas, 1951 Sion.

36-41712

Sommelière

cherche place à
l'année, région Ma-
récottes/Martigny.

Entrée 1er décem-
bre.

Faire offre sous
chiffre P 36-381575
à Publicitas, 1951
Sion.

36-381555

Je cherche à ache-
ter

champ d'abricotiers

dans le coteau de
Saxon.

Tél. (026) 6 29 63

36-41667

annonces diverses

On cherche

appartement de 4 pièces

région Martigny-
Riddes.

Faire offre sous
chiffre P 36-41721
à Publicitas, 1951
Sion.

36-41721

A louer, à l'en-
trée ouest de Sion

jolie grande chambre

à monsieur soigné,
pour le 18 octo-
bre.

Tél. (027) 2 51 72

36-41717

A louer pour le 1er

janvier 1971 à

Lentine-Savièse

appartement

3 pièces

tout confort.

Tél. (027) 2 92 36

36-41708

On cherche à louer

studio ou petit appartement

à Sion.

Tél. (027) 2 95 66

le matin. 36-381556

On cherche

à louer à Sion

studio

meublé.

Tél. (027) 2 31 31

heures de travail. 36-41712

URGENT

Je cherche

studio ou chambre indépendante

non meublé

Sion ou environs.

Tél. (027) 8 71 36

heures de repas. 36-381555

Je cherche à ache-
ter

champ d'abricotiers

dans le coteau de
Saxon.

Tél. (027) 2 82 06

36-381566

On cherche

vieilles poutres mélèze

toutes grandeurs,
environ 20 pièces.

Faire offres à Au-
soni Sports,
Villars-sur-Ollon

Tél. (025) 3 22 61

22-2102

Grand choix de boutons

en tout genre.

R. WARIDEL

Av. de la Gare 36

MARTIGNY

Agence officielle de

BERNINA

36-7600

A vendre

chaudière

à lessive.

Ecrire sous chiffre
PA 36-41761 à Pu-
blicitas, 1951 Sion.

A vendre

à Chermignon

appartement

à rénover

S'adresser à Syl-
vain Bonvin

3961 Chermignon.

Tél. (027) 4 27 05

36-41630

A louer à Sion à

jeune fille

chambre meublée

avec usage de la

salle de bains

et cuisine

avec 2 autres jeu-
nes filles.

Tél. (027) 2 28 20

DIVAN

neuf, 1 place, com-
prenant matelas,

couverture laine,

duvet, oreiller,
les 5 pièces

175.-

chez E. MARTIN, la

Grenette, 1950 Sion

Tél. (027) 2 16 84,

ou 2 23 49.

36-4610

A vendre

cuisinière

électrique

Sarina de Luxe, 3

feux, avec couver-
cle.

Tél. (027) 2 82 06

36-381566

On cherche

vieilles poutres mélèze

toutes grandeurs,
environ 20 pièces.

Faire offres à Au-
soni Sports,
Villars-sur-Ollon

Tél. (025) 3 22 61

22-2102

Grand choix de boutons

en tout genre.

R. WARIDEL

Av. de la Gare 36

MARTIGNY

Agence officielle de

BERNINA

36-7600

A vendre

chaudière

à lessive.

Ecrire sous chiffre
PA 36-41761 à Pu-
blicitas, 1951 Sion.

ABC
de la mode enfantine
chez
CV
Charles Tögeler



Les séparés à assortir

Jupe clochée à gros carreaux, larges bretelles garnies de grosses boucles rondes. A porter avec pull et collants assortis. Très à la mode et idéal pour l'école et le jeu.

Jupe: Gr. 116 **20⁵⁰**

Gr. 116 20.50 + 1.- par 6 cm

Pullover: blanc, rouge, marine, Gr. 104 **14⁹⁰**

Gr. 104 14.90 + 1.- par 12 cm

Collants dès **9⁹⁰**

Sion, rue des Portes-Neuves
Brigue, rue de la Gare 14

duplopac



Teddymat

Lisciva speciale a schiuma frenata
per tutte le lavatrici automatiche

cojo
-ojo

Pensiamo a voi.

Annonces diverses

Pour cause imprévue, à remettre à
SAXON

un commerce d'alimentation générale et primeurs

bien achalandé. Chiffre d'affaires assuré.
Situation de tout premier ordre.
Pour traiter, s'adresser à l'agence immobilière Firmin Bertholet, Saxon
Tél. (026) 6 23 22 et 6 28 23.

36-229

Terrain à vendre

A vendre une parcelle de terrain de
1544 m², à Charrat.

S'adresser à Charly Celletti à Charrat

Nous cherchons pour un de nos
cadres de notre succursale de Sion
un

appartement 3-4 pièces

à Sion ou dans les environs.

Adresser les offres à
**Technomag S.A., Brunnmattstrasse
44, 3000 Bern 14.**
Tél. (031) 45 85 15, Int. 42.

A vendre à Sion, rue des Creu-
sets 57-59

appartement 3 1/2 pièces

Prix de vente: 86 000 francs.
très spacieux, tout confort, dispo-
nible immédiatement.

RÉGIE IMMOBILIÈRE

Armand Favre

SION - Place de l'Étoile - Tél. (027) 2 34 64

Nouveau!

restorex
cuisines professionnelles

Tous les appareils et le maté-
riel pour les restaurateurs qui
veulent gagner du temps et
de l'argent.

Service après-vente complet.

CENTRE MAGRO UVRIER - TEL. (027) 9 66 53

P. 18-4998

Maurice MÉTRAL

LA CLAIRIÈRE AUX PENDUS

Roman couronné par l'Académie française Panorama (Bienne)

54 — Non, fit-il rapidement, je ne sais rien de plus que ce que l'on raconte.

Cette fois Jeanne eut un haut-le-corps.

— Mais...

Marcel se leva en titubant. Il écarta le banc et prit sa casquette.

— Je suis un peu gris. J'ai envie de rentrer. Excusez-moi ! Alors qu'il se dirigeait vers la porte suivi de Jeanne, le Grand Jules demeura à sa place, les deux mains nouées autour de la channe vide.

Dans la cour, Jeanne ne ménagea pas le garçon.

— Alors... le meurtrier, est-ce que c'est le président Lestraz ou pas ?

Marcel se secoua comme s'il avait froid.

— Laissez-moi ! Laissez-moi !

— Jeanne l'empoigna pas l'épaule.

— Je veux savoir ou j'appelle le Grand Jules et je lui raconte tout.

Il se ressaist.

— Vous ne ferez pas ça !

— Je le ferai, si tu ne me dis pas la vérité !

Il leva les bras au ciel.

— Dans quel guépier je me suis fourré, bon sang de bon sang ! Soit ! Ce n'est pas le président Lestraz. J'ai tout inventé pour attirer Claudine à la Clairière aux Pendus.

— Et pour la violer ! Si tu n'avais pas eu peur de mon mari, tu aurais continué à accuser un innocent...

— Il ne faut pas que Claudine sache que je lui ai menti !

— Et c'est toi, le responsable de tout, qui me demande cela ! Non seulement tu as construit le mariage sur une bassesse mais tu voudrais encore que je sois la complice d'un mensonge plus odieux encore ; c'est-à-dire que ma fille croie que le père de l'homme qu'elle aime est un assassin pour qu'elle n'ait pas de regrets. C'est ça, n'est-ce pas ?

— On n'a pas le choix !

Hors d'elle, Jeanne le gifla.

— Giflez-moi, cela n'a pas d'importance !

Il s'essuya calmement la joue.

— Personne ne m'aime ! poursuivit-il. C'est tout ce que j'ai trouvé pour me faire aimer d'elle, ou pour pouvoir l'aimer autre-

ment que par la pensée. Ce n'est pas beau, je sais. Mais croyez-vous que tout soit beau en amour ? Je suis un pauvre bougre, c'est encore vrai ! Mais je vous jure que je la rendrai heureuse !

— Comment peux-tu me promettre une chose pareille alors que tu l'as si lâchement trompée ?

— Je l'aime. Vous comprenez ? Maintenant qu'elle m'appartient, je vais la défendre...

Jeanne se détourna.

— Comment puis-je te croire ?

— Je suis prêt à tout pour elle.

— As-tu pensé à ce qui arriverait si Claudine apprenait, après son mariage, que tu lui as menti ? Elle te haïrait et continuerait à aimer l'autre.

Il alla s'appuyer contre le noyer.

— Mais on ne lui dira pas. On lui fera comprendre qu'il vaudrait mieux garder cela pour nous trois afin de ne pas condamner l'avenir d'André. Elle finira bien par accepter.

Le marchandage devenait toujours plus ignoble. Jeanne eut alors une idée.

— Si jamais Claudine venait à apprendre la vérité en dehors de nous deux, il n'y aurait plus qu'une solution pour la sauver...

Elle devint livide. Marcel eut trreur. Il savait que ce qui allait se passer entre eux était important.

— Quelle solution ? demanda-t-il.

— Que tu disparaisses à jamais !

— Vous voulez dire que je me tue ?

— C'est à toi de comprendre comme tu voudras car sans cela c'est Claudine que tu tueras.

(à suivre)



LA BOUTIQUE

OUVERTURE DE SAISON FOURRURES

Les dernières nouveautés sont là!
Grand choix de chapeaux de vison!

Bâtiment Richelieu, place du Midi - SION
Tél. (027) 2 94 06

Vente aux enchères publiques

Les biens de feu Joseph Roux de Victor, de dernier domicile à Champlan sur Grimisuat, exposeront en vente aux enchères publiques volontaires qui auront lieu **samedi 17 octobre 1970 dès 20 heures au café Relais du Rawyl, à Champlan**, les immeubles suivants : sur Grimisuat :

folio 1 No 19/4 Pranoud, 1/2 habitation, rez-de-chaussée, 1 cave nord, 1 cave sud-est, taxé Fr. 8190.— ; folio 1 No 19/16 idem, place indivise, 25 m2 Fr. 34.— ; folio 1 No 19/17/a idem, verger 102 m2 Fr. 138.— ; folio 1 No 175 a/1 Rayes-Champdevant, vigne 336 m2 Fr. 672.— ;

folio 1 No 181/b idem, vigne 319 m2 Fr. 574.—, soit au total 655 m2.
La vigne exposée en vente se trouve en bordure de route et constitue une excellente place à bâtir; elle est vendue avec récolte pendante.

Prix et conditions à l'ouverture des enchères. Renseignements auprès du notaire soussigné. Pour visite, s'adresser à MM. René et Denis Cotter, à Champlan. Sion, le 7 octobre 1970.

p. o. : A. Bonvin, notaire, Sion.
36-41626

AVIS DE TIR

Des cours de tir DCA seront effectués du 19.10 - 30.10, 9.11 - 20.11, 25.11 - 4.12 et 9.12 - 18.12 1970 à Savièse.

Heures des tirs : du lundi au vendredi de 0800 - 1145 et de 1345 - 1700

Aucun tir n'aura lieu les jours de fête générale et locale.

Zone dangereuse :

Position de la batterie (au nord de Saint-Germain) - Planéjé - ouest Pas-de-Maimbré - Sex-Rouge - Schneidejoch - Pentes sud Niesenhorn - Spitzhorn - Mittaghorn - Schlauchhorn - Bödeli - Pt. 2595,3 au sud Entre-la-Reille - Oldenhorn ou Becca d'Audon - Col de Tsanfleuron - Les Diablerets - Pas-de-Chevillon - au nord Derborence - Montbas-Dessus - Rouet - position de la batterie.

Pour tous les détails, voir affiches « AVIS DE TIR » placardées dans les communes environnant le secteur de tir. En outre, le cdmt. des cours de tir à Savièse, tf. (027) 2 48 93, fournira tous les renseignements nécessaires, en particulier les heures de tir précises.

Le commandant des cours de tir.
OFA 54.050.530

Grande offre d'échange

durée illimitée
Quelle qu'en soit la marque, nous reprenons votre machine à coudre à titre de paiement partiel. En nous retournant ce coupon, vous saurez combien nous vous en offrons - ceci sans aucun engagement de votre part. Il vous suffit de nous donner les renseignements suivants:

Coupon

Point droit/zigzag / automatique / portative / bras libre / meuble / pied en bois / pied en fonte (soulignez ce qui convient)

Marque _____
Année de fabrication approx. _____
Mme / Mlle: _____
Rue: _____
No postal et localité: _____

Coupon à envoyer à

BERNINA

Martigny : René Waridel, Nouvelle-Poste, tél. (026) 2 29 20

Monthey : Maurice Galletti, rue Pottier 5, tél. (025) 4 38 24

Sion : Constantin Fils SA, rue des Remparts 21, tél. (027) 2 13 07.

36-3006

Annonces diverses

A vendre

camion Chevrolet

3 t. 1/2, bâché, modèle 60, très bon état, roulé 2 mois depuis l'expertise, second moteur neuf et plusieurs accessoires. Bas prix.

Tél. (021) 91 15 92.

36-41539

A louer à Monthey, centre ville

magasin neuf

140 m2 environ, pouvant également servir de bureau.

Faire offre sous chiffre PA 36-100102 à Publicitas S.A., 1870 MONTHEY.

A MARTIGNY

A vendre

belle parcelle

de 1000 m2 pour construction d'une villa de 3 étages sur rez.

Prix : 45 000 francs, tout sur place.

Ecrire sous chiffre P 108-140 V, Publicitas, 1800 Vevey.

A vendre
pressoirs

neufs et occasion, de 4 à 12 brantées.

S'adresser : André Vergères, Conthey-Place, tél. (027) 8 15 39.

36-41438

A vendre
fourgonnette

Ford 1963

Bas prix.

Tél. (027) 2 10 53

A vendre
POINTS SILVA

Mondo - Avant. Prix avantageux.

Lesey, case postale 281, 1400 Yverdon. FV Ofa 60.853.03

Choisissez chez vous vos papiers points IRO-MAISON Pose soignée (027) 2 64 79

A vendre, pour cause de déménagement

piano

d'occasion. 500 francs.

Tél. (027) 2 60 33

36-41758

A vendre

Toyota

Caravane 1200

mod. 69, 23 000 km, état neuf, bas prix, garantie. Jean Rudaz, Veyras-sur-Sierre

Tél. (027) 5 26 16

36-44

A vendre

tonneaux à vin

de toutes contenances.

S'adresser :

André Vergères Conthey-Place

Tél. (027) 8 15 39.

36-41599

A vendre occasion

4 pneus à clous

180 x 380, une

Fiat 500

69, 10 000 km. Parfait état.

Edouard Dormond Les Cases, 1890 St-Maurice. 36-100116

A vendre

camionnette Mercedes L 408

pont fixe, bâché, charge utile 1600 kg, en parfait état.

Garage HEDIGER - Sion
Tél. (027) 2 01 31

36-2818

Propriétaire de terrain, altitude 1200 mètres, désire construire, début printemps 1971,

trois immeubles

totalisant environ 14 000 m3. Almerait entrer en relations avec maîtres d'état intéressés.

Ecrire sous chiffre PK 908031 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Toscanelli

cigares en pur tabac d'origine fabriqués à Brissago

Fumée légèrement alcaline, à l'agréable arôme naturel corsé, stimulante. Sans inhaler... on en tire un plaisir reconfortant.



Pour laver votre linge, il vous faut



un produit de lessive moderne. Plus Enka. Car Enka blanchit, détache et désinfecte. Avec Enka, votre linge sera toujours mieux traité. Pour le prouver, pas besoin de l'ours Martin, le roi du baratin.

il existe des produits de lessive bioactifs qui recommandent Enka.



SION - HERENS - CONTHEY

Rédacteurs : F.-Gérard Gessler, avenue de la Gare 26, Sion, tél. (027) 2 28 60 et 2 31 51
Gérard Mabillard, avenue de la Gare 26, Sion, tél. (027) 2 31 51, int. 24 et 25

Publicité : Publicitas S.A., avenue de la Gare 25, Sion, tél. (027) 37111

PANORAMA
Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais
DU VALAIS

Groupement des populations de montagne du Valais romand



SION. — Quarante-huit communes montagnardes du canton font partie du Groupement des populations de montagne. Ce groupement dont le comité est présidé par M. Marcel Praplan, d'Icogne, et l'assemblée générale par M. Louis Pralong, de Saint-Martin, exerce maintes activités.

● Le groupe des députés de la montagne présidé par M. Marcel Mayoz est « le porte-voix » officieux au Grand Conseil. Il fait entendre sur le plan législatif les besoins de la montagne.

● D'excellentes relations sont entretenues avec les députés aux Chambres fédérales et avec le Conseil d'Etat et ses divers services.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Elle se déroulera à Veysonnaz le dimanche 18 octobre prochain à 10 h 30 au restaurant Magrappé.

Voici l'ordre du jour de cette importante assemblée.

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale.
2. Rapport du comité.
3. Comptes de l'exercice 1969 et rapport de censeurs.
4. Approbation des comptes et rapport de gestion.
5. Fixation des cotisations.
6. Nominations statutaires.
7. Désignation du lieu de la prochaine assemblée générale.
8. Divers et propositions individuelles.

NOTRE PHOTO. — Une vue de l'église de Veysonnaz.

Il tombe du 7e étage du bâtiment de la police cantonale

SION. — Hier, vers 8 h 45, un accident mortel de travail s'est produit au bâtiment de la police cantonale à l'avenue de France.

M. Werlen Adolphe, de Franz, né en 1943, marié, père de deux enfants en bas âge, domicilié à Gllis, travaillant pour la firme Schenker stores à Sion, était occupé à la réparation d'un store au septième étage du bâtiment.

A un certain moment, pour une raison encore indéterminée il bascula dans le vide avec une échelle. Il fit une chute d'environ 25 mètres pour s'écraser contre une bordure de fleurs sise au sud de l'immeuble.

Il décéda des suites de ses blessures graves peu après son admission à l'hôpital de Sion.

AUX QUATRE COINS DE LA CAPITALE

● **DEBUT DES VENDANGES**
SION. — Les vendanges ont commencé dans notre région. Ce n'est pas encore le gros trafic. Les premiers résultats sont très encourageants. D'ici à la fin de la semaine le trafic sera plus intense. Certains problèmes de circulation vont se poser en effet quelques pressoirs ne disposent plus assez de place pour que des véhicules puissent y stationner. Et il y aura des véhicules qui devront stationner sur la rue.

● OUVERTURE DES COURS DU CENTRE VALAISAN DE PERFECTIONNEMENT

SION. — Ce soir à 20 h 30 à l'aula du collège s'ouvrira les cours du centre de perfectionnement. M. C. F. Ducommun ancien directeur des PTT donnera la conférence inaugurale.

● MISE EN SOUMISSION DES TRAVAUX SUR LA ROUTE SION-NENDAZ

SALINS. — La route Sion-Salins va faire l'objet d'importantes corrections et aménagements. Le Département des travaux publics vient de mettre en soumission les « travaux du premier tronçon soit celui de Parfay à Arvillard. Cette fois-ci ça va partir.

● MARCHÉ DE MOUTONS DE BOUCHERIE

SION. — Mercredi dès 8 h 30 aura lieu, sur la place proche des abattoirs un marché de moutons de boucherie. 450 moutons blancs des Alpes seront présentés à ce marché.

Les «Blèques»... et l'aménagement du territoire

GRIMISUAT. — Aujourd'hui l'aménagement du territoire est devenu une impérieuse nécessité. Il suffit de jeter un coup d'œil autour de soi pour être convaincu qu'il faut mettre de l'ordre. Nos régions se transforment, évoluent. Toutefois, ces transformations ne doivent pas être laissées seulement aux bons soins du hasard.

D'autre part, toute autorité communale doit avoir à sa disposition des prescriptions légales afin qu'elle puisse agir et aussi intervenir.

LA BATAILLE DU FUTUR

Cet aménagement du territoire est basé sur un plan de zones et sur un règlement des constructions. Le document en question vient d'être remis à tous les ménages de la commune. Je

pense que la grande majorité des citoyens et des citoyennes en ont pris connaissance. Ceux qui ne l'auraient pas fait devraient y consacrer une ou deux soirées pour s'orienter.

D'autre part, une assemblée primaire va être convoquée tout prochainement. Il faudra décider. Le développement de la commune sera caution de la décision qui sera prise.

Ne fermez pas les yeux. Ne bouchez pas les oreilles. Demain exige vraiment une réponse.

La solution qui interviendra ne sera pas un prototype. D'autres communes, d'autres régions ont déjà réalisé l'aménagement de leur territoire.

Personne ne le regrette aujourd'hui. Suivons donc ces exemples, ces réalisations.

Nouveau comité au Panathlon-Club Valais qui fêtera cette année, le 10e anniversaire de sa fondation

SION. — Hier soir, à l'hôtel du Midi, a eu lieu l'assemblée générale annuelle du Panathlon-Club Valais.

Elle s'est déroulée sous la présidence de M. Henri Favre et en présence de presque tous les membres du club.

Des modifications ont été apportées aux statuts, ainsi qu'au règlement de la médaille d'or dont l'attribution sera faite selon des dispositions nouvelles. En plus, le Panathlon-Club Valais décernera des récompenses à des sportifs ou amateurs de sport méritants.

Les 7 et 8 novembre, le Comité international du Panathlon siégera à Sion.

Dans son rapport présidentiel, M. Henri Favre a rappelé les activités du club durant ces deux dernières années: conférences, démonstrations, rencontres, manifestations suisses et internationales, actions d'entraide, etc.

M. Louis Studer, président du comité de fondation du Panathlon-Club Valais, a été nommé membre d'honneur.

La médaille du mérite sportif a été attribuée le 9 juin 1970 à M. Roland Frossard.

Au terme de son rapport, M. Henri Favre a remercié tout particulièrement Mme Graenicher, secrétaire, dont le dévouement a été fort apprécié.

M. René Favre a présenté un rapport au nom de la commission dite du « samedi-sportif ».

Les comptes, lus par M. François Glauser, ont été acceptés.

M. Paul Curdy a donné connaissance du tableau des présences. En tête de ce tableau figure M. Henri Favre, dont on peut dire qu'il a été un modèle de zèle et de dévouement durant sa présidence. Viennent ensuite MM. Otto Titzé et Henri Gaspoz, Paul Curdy, Pierre Moret, André Juillard, etc.

NOMINATIONS STATUTAIRES

Un nouveau comité est constitué comme suit: M. Otto Titzé, président; M. Henri Gaspoz, 1er vice-président; M. Gilbert Dubois, 2e vice-président; M. Paul Curdy et Mme Graenicher, secrétaires; M. François Glauser, caissier; MM. Henri Géroudet et Henri Favre, membres, tous élus pour deux ans.

M. Otto Titzé a remercié les Panathloniens pour la confiance mise en lui. Il a assuré les membres du club de ses intentions de maintenir une activité dynamique constante dans l'intérêt du sport en général.

x x x

Cette assemblée s'est déroulée dans un esprit de cordialité et d'amitié. Le Panathlon-Club Valais entend poursuivre ses efforts vers des réalisations pratiques et positives. Le nouveau comité se chargera de les définir et de les faire aboutir.

Avant la fin de l'année, le club fêtera le 10e anniversaire de sa fondation.

NOTRE PHOTO: M. Titzé, nouveau président, pendant son discours. A ses côtés, on reconnaît Mme Graenicher, secrétaire, et M. Henri Favre, président sortant.



Nouvelles savoyardes

Le ski suisse représenté à Annecy avec Annerosesli Zryd et Sylvain Saudan

ANNECY. — Il y a une vingtaine d'années M. Salomon installait à Annecy une fabrique de carres de ski dans un petit atelier de 50 mètres carrés. C'est maintenant une usine employant 350 personnes et fabriquant 1 500 000 paires de fixations, butées et autres talonniers.

De ce fait M. Salomon est le premier exportateur français en articles d'équipement de skieur, le premier fabricant français de fixation de sécurité et le troisième fabricant mondial. Il a obtenu cette année « l'Oscar » du meilleur produit français à l'exportation.

Aussi a-t-il voulu marquer ce début de la saison 1970-1971 en invitant dans sa nouvelle usine tous les skieurs utilisant son matériel. Il y avait là toute l'équipe de France, mais aussi une grande partie de l'équipe suisse et de l'équipe allemande. Nous avons reconnu Annerösli Zryd la championne du monde de descente et « l'avealeur de couloir » Sylvain Saudan dont le dernier exploit, la descente de l'Eiger par son versant Nord-Ouest a fait date dans l'histoire alpine. Quant à Russi, cham-

pion du monde également il dût se faire excuser.

DE MOINS 50° A PLUS 1200°

Dans cette usine la fixation de sécurité de 1975 est déjà à l'étude. Dès 1956 un bureau d'études était créé. Actuellement 15 personnes, dont 7 ingénieurs, tous skieurs y sont employés. Tous travaillent en collaboration avec des spécialistes de tous ordres: médecins, fabricants de skis, de chaussures, compétiteurs, moniteurs et également avec le B.P.A. (Bureau Suisse de Prévention des Accidents).

Bien entendu les techniques les plus modernes sont utilisées. Le Centre d'Essais en Vol de Bretigny a confié du matériel d'enregistrement afin de mesurer les efforts des skieurs de différentes forces. Une firme suisse a réalisé une caméra filmant à 8000 images-seconde permettant ainsi d'étudier le choc des ressorts. Disons aussi que la société a fait l'acquisition d'une chambre froide pour effectuer des essais à basse température jusqu'à - 50° ainsi que d'un four thermique de 1200°

ON DA LA NATURA
ANNEE DE LA NATURE
1970
ANNO DELLA NATURA
JAHR DER NATUR

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

HÄNY

Für unsere gutausgebauten Kundendienst suchen wir einen

Maschinen - Ingenieur - Techniker HTL als Servicechef

Aufgabenbereich: Organisation und Betreuung der Monteur- und Serviceabteilung, des Ersatzteil- und Reparaturdienstes. Technische Beurteilung von Schadenfällen im Verkehr mit Kunden und Unterlieferanten.

Pumpen und Wasseraufbereitungsanlagen Häny & Cie. 8706 Meilen (ZH)

Telefon (051) 73 05 55

44-922

Entreprise de Martigny, engagerait

un charpentier

connaissant les travaux de génie civil.

Tél. (026) 2 23 04.

36-90977

sécheron

Sécheron avec organisation de vente à Zurich cherche pour la vente des appareils de soudage, un jeune et dynamique

soudeur-démonstrateur

pour des installations de soudage sous flux gazeux.

Nous demandons:

- formation de soudeur ou serrurier;
- pratique dans le soudage sous flux gazeux (TIG, MIG);
- connaissances dans la construction d'appareils (dépannage);
- connaissances linguistiques souhaitées.

Nous offrons:

- travail intéressant et varié au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Les candidats intéressés voudront bien faire des offres à la S.A. des ATELIERS DE SECHERON, division soudure, 1196 Gland, sous référence 191.

18-5065

Vos annonces : 3 71 11

HÄNY

Wir suchen für unser Konstruktionsbüro einen jüngeren

Zeichner (evtl. Zeichnerin)

Das Arbeitsgebiet umfasst das Erstellen von Konstruktionszeichnungen sowie einfachere Konstruktionsarbeiten.

Wir erwarten eine sorgfältige und speditive Erledigung der vorkommenden Arbeiten. Wenn Sie Interesse haben, in einem jüngeren Team einer mittelgrossen Maschinenfabrik mitzuarbeiten, erwarten wir Ihre schriftliche Bewerbung mit den üblichen Unterlagen.

Häny & Cie., Pumpen- und Wasseraufbereitungsanlagen, 8706 Meilen (ZH)

Telephon (051) 73 05 55

44-922

Entreprise de la place de Sierre engage d'urgence

maçons manœuvres ouvriers temporaires

Bon salaire, caisses sociales, prime de fidélité

Tél. (027) 5 18 73 - 5 02 74

P 36-6821

LONZA

Für unsere Elektrizitätswerke im Wallis suchen wir einen jüngeren

Dipl. Bauingenieur

für interessante Arbeiten im Kraftwerksbau.

Aufgaben:

- Projektbearbeitungen für Neu- und Umbauten von Kraftwerks- und Energieversorgungsanlagen
- Einsatz als örtlicher Bauleiter
- Bearbeitung von Ausschreibungs- und Abrechnungsunterlagen.

Anforderungen:

- Abgeschlossenes Hochschulstudium als Bauingenieur
- Interesse an den Fachrichtungen Tiefbau/Wasserbau
- Kenntnisse der französischen Sprache erwünscht.

Wir bieten:

- Vielseitige und verantwortungsvolle Arbeit in kameradschaftlichem Team
- moderne Anstellungsbedingungen und Sozialleistungen
- 5 Tage Woche
- Mithilfe beim Umzug und Beschaffen einer Wohnung.

Eintritt sofort oder nach Uebereinkunft. Offerten mit den üblichen Unterlagen sind erbeten an:

LONZA A.G., Elektrizitätswerke « Personalia » 3990 Visp.

07-12697



Nous cherchons pour entrée immédiate

aide magasinier

pour notre département pièces détachées.

Emploi stable et bien rémunéré.

Semaine de 5 jours.

Garage du Rawyl S.A., Sierre concessionnaire FORD

Tél. (027) 5 03 08.

36-2839

Important établissement de la place de SION cherche

secrétaire de direction

Bonne dactylographe de langue française, si possible connaissance de l'allemand. Travail et salaire intéressants.

Semaine de 5 jours.

Faire offre avec curriculum vitae sous chiffre PA 36-901363 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche tout de suite

vendeuses et vendeuses auxiliaires

pour l'après-midi.

Faire offre à la direction



MARTIGNY

36-3000



Le développement toujours croissant de nos constructions de façades dans toute la Suisse et à l'étranger ouvre des perspectives intéressantes à tout candidat désireux de travailler au sein d'une équipe dynamique. Pour ce faire, nous cherchons

**6 serruriers qualifiés
6 aides-serruriers
8 manoeuvres**

qui auront la possibilité d'être formés comme aides-serruriers

**3 poseurs
4 aides-poseurs**

Avantages sociaux d'une entreprise moderne. Transport de la gare d'Aigle au lieu de travail. Nous donnons volontiers tous renseignements au No (025) 2 30 91, ou vous pouvez vous présenter au bureau d'exploitation de notre usine.

Menuiseries métalliques ZM S.A. Les Iles, 1860 AIGLE.

22-4040

Entreprise valaisanne de travaux publics engagerait immédiatement

cuisinier-cantinier

Tél. (027) 8 14 87 ou 8 14 88

36-2217

DANCING « LE GALION » - SION

cherche

dame ou jeune fille

pour la garde-robe, les vendredi, samedi et dimanche soirs. Entrée tout de suite.

Tél. (027) 5 64 60, entre 18 et 20 h.

Mme Tonossi.

36-1211

On cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

personne de confiance

pour tenue d'un ménage.

Chambre à disposition.

Tél. (027) 8 14 87 ou 8 14 88

36-5400

Deux

orchestres

de 2 à 3 musiciens demandés pour soirée du 31 décembre 1970.

Hôtel Suisse, Martigny

Tél. (026) 2 22 77

Jeune femme cherche occupation

à domicile.

Travaux divers ou dactylographie.

Tél. (025) 5 14 57

36-450255

Je cherche une sommelière

pour remplacement de 3 semaines. Martigny.

Tél. (026) 2 20 03

36-450258

On cherche

**1 boulanger
1 pâtissier**

S'adresser à la boulangerie Delacombaz, Sierre.

Tél. (027) 5 17 23

36-41876

Bureau d'architecture engage

1 dessinateur en bâtiment expérimenté

Faire offre ou prendre rendez-vous au bureau d'architecture Georges Grichting, Coll. A. Laddo, Grand-Pont 34, Sion.

36-41749

Secrétaire dame

exécuterait travaux de bureau à domicile ou sur place, à temps partiel, et éventuellement pour remplacement.

Téléphoner au (026) 2 19 92.

36-381569

Café du Nord, Monthey cherche

sommelières

Au plus vite.

Travail en équipes, bon gain.

George Meynet, tél. (025) 4 24 67

36-100115

Garage du centre, possédant représentation d'une marque mondialement connue, engagerait

un collaborateur de vente

dynamique, ayant le sens de l'organisation et aimant les contacts.

Gros gains assurés à personne active.

Offre à Publicitas S.A., Sion, sous chiffre 36-901364.

Discretion assurée.

CHERCHONS

deux vendeuses

dont une capable de faire quelques travaux de bureau.

Entrée: 1er novembre.

CHAUSSURES LERCH

M.-C. Bise - Av. de la Gare 22, Martigny.

36-4409

Message du Conseil d'Etat au Grand Conseil concernant les lignes directrices du programme économique et financier pour la période 1971-1974

Monsieur le président,

Messieurs les députés,

En conclusion de son message du 27.10.1964 « exposant son programme d'activité pour les années à venir », le Conseil d'Etat s'exprimait comme suit :

« Notre prospection ne se bornera pas à l'élaboration d'un programme. Lorsqu'il aura été discuté et approuvé par le Grand Conseil, nous serons en mesure de :

- dresser l'inventaire des investissements à prévoir,
- fixer les priorités. »

C'est donc pour donner suite aux conclusions de ce message, discuté en séance du Grand Conseil du 11.1.1965, que le Conseil d'Etat a établi les lignes directrices dont il s'est inspiré pour fonder sa politique financière pendant la période 1967 à 1970.

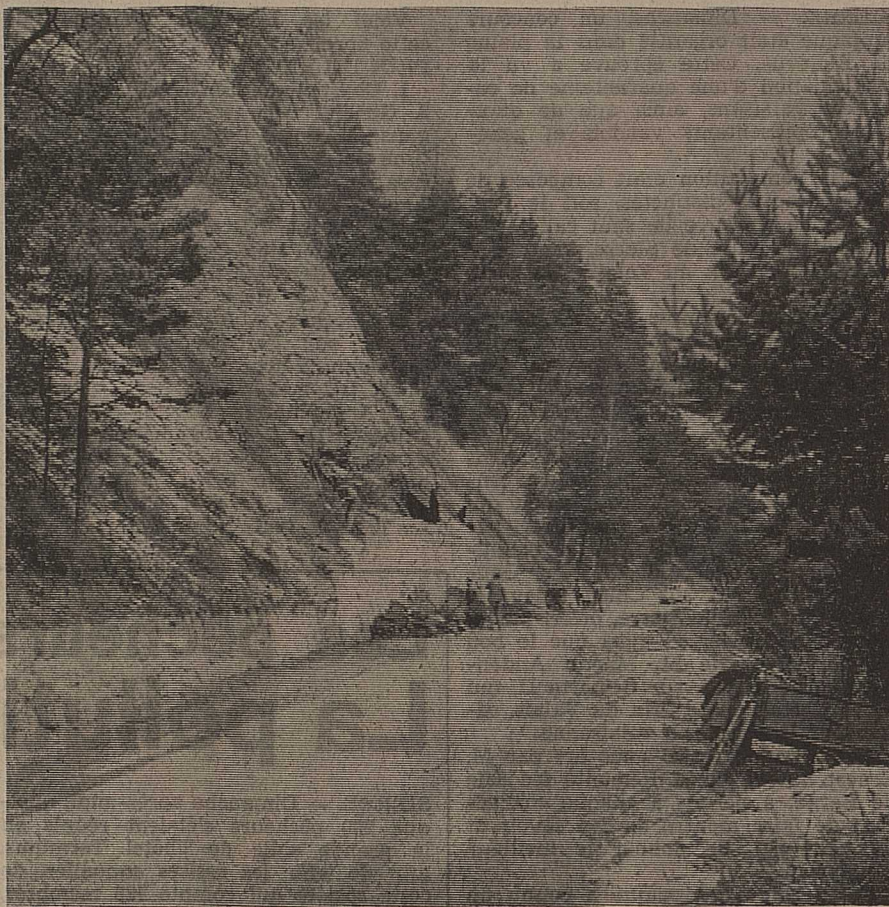
Ainsi que nous l'avons déjà fréquemment souligné, il n'est plus possible, en effet, de résoudre les problèmes d'un Etat moderne d'une manière fragmentaire ou sous la pression de circonstances particulières. Compte tenu de la complexité croissante des tâches à accomplir et de la division du travail toujours plus accentuée d'une part, des ressources limitées à disposition d'autre part, une planification est indispensable pour pouvoir prendre, avec une certaine liberté, des décisions en vue d'objectifs bien définis. Faute de lignes directrices et de buts clairement définis, on court le risque de perdre la vue d'ensemble nécessaire,

de dépenser trop dans l'immédiat et de manquer de ressources pour résoudre les problèmes qui sans cesse se posent aux responsables du gouvernement du pays. Si l'on entend utiliser rationnellement les ressources disponibles, il importe au surplus de procéder non seulement à un choix parmi différentes tâches en soi justifiées, mais encore de rechercher les solutions les plus utiles.

Une planification financière et économique permet enfin à l'Etat de jouer le rôle utile d'agent régulateur de la croissance économique.

En soulignant cette nécessité de la planification, nous pouvons ajouter avec satisfaction que les résultats de celle de 1967 à 1970 sont de nature à nous encourager à poursuivre résolument notre action dans la voie sur laquelle nous nous sommes engagés. En effet, sans être un carcan et sans freiner aucunement le développement économique du canton, qui s'est tenu à un niveau légèrement supérieur à la moyenne suisse, la discipline que nous nous sommes imposée et à laquelle le Grand Conseil a pleinement souscrit, nous a aidés puissamment dans la détermination des options que nous devons prendre et dans les choix que comporte un aménagement harmonieux de la maison valaisanne.

Relevons aussi que, dans la mise sur pied des lignes directrices 1971-1974, le travail de la Commission consultative économique, créée par le Conseil d'Etat pour son information personnelle, aura été des plus précieux.



Une adjudication judiciaire des travaux publics en fonction des régions.

PARTIE GENERALE

La situation économique mondiale et nationale

Prévoir, c'est d'abord revoir. Or, l'économie valaisanne, tributaire de l'économie suisse et, par ce biais, de l'économie mondiale, ne peut être analysée sans se référer brièvement à la situation mondiale et nationale.

L'économie mondiale

En 1967, l'économie mondiale a traversé une phase de basse conjoncture caractérisée par le tassement général de la production industrielle, des échanges internationaux et des revenus. A ce ralentissement succéda dès 1968 une nette reprise qui s'est poursuivie en 1969.

Actuellement, le virus de l'inflation prend des dimensions sérieuses et bon nombre de gouvernements cherchent à le combattre par tous les moyens, bien que certains économistes, et non des

moindres, considèrent l'inflation comme un mal nécessaire dans une économie en croissance permanente.

L'économie suisse

L'augmentation annuelle du produit national brut montre que notre économie nationale a suivi l'évolution mondiale.

Augmentation annuelle du PNB :

Années	1965	1966	1967	1968	1969
En %	4,3	2,8	1,7	3,6	4,7

L'on voit d'après ces chiffres que malgré la pénurie chronique de main-d'œuvre, la production industrielle s'est accrue de 10 %.

L'inflation menace également l'avenir immédiat de l'économie suisse. Le Conseil fédéral s'occupe activement du problème de la surchauffe. La Banque nationale a déjà édicté des dispositions en vue de limiter le crédit.

L'économie valaisanne

Ces dernières années, les structures de l'économie valaisanne se sont fortement modifiées. Le nombre des personnes occupées dans les principaux secteurs d'activité nous en donne l'illustration :

Valais	Primaire	Second.	Tertiaire
1950	41 %	31 %	28 %
1965	14 %	46 %	40 %
Moyenne suisse			
1950	18 %	44 %	38 %
1965	9 %	54 %	37 %
USA			
1967	5,5 %	33,7 %	60,8 %

Secteur primaire : agriculture horticultrice, sylviculture, pisciculture.

Secteur secondaire : mines et carrières, industrie, arts et métiers, bâtiment, génie civil, fourniture d'énergie électrique, de gaz et d'eau.

Secteur tertiaire : commerce de gros et détail, banques, assurances, trans-

ports, agence de voyages, hôtellerie, cafés, restaurants.

La comparaison de ces tableaux démontre que nous avons réalisé de grands progrès, mais que nous ne sommes toutefois pas encore arrivés au terme de notre évolution.

L'incidence économique de nos progrès s'est également traduite par une forte augmentation du revenu national par tête de population. Depuis 1950, le Valais avait, de tous les cantons suisses, la plus forte augmentation du revenu par tête (4 490 francs).

Nous nous proposons d'analyser rapidement ci-après la situation des principaux secteurs de l'économie valaisanne, de cerner leur évolution probable pour esquisser ensuite, dans les grandes lignes, la politique de l'Etat en regard de ces tendances.

L'agriculture

a) La situation dans l'agriculture pose des problèmes. L'évolution vers des unités de production plus grandes et moins morcelées est lente. A cela s'ajoutent, pour beaucoup de produits des difficultés d'écoulement que nous espérons toutefois voir se résorber à la faveur des travaux de la commission fédérale pour les pro-

duits agricoles du Valais (Commission Bopp).

b) Le marché suisse semble autoriser une extension modérée des surfaces de la viticulture, qui a les perspectives d'avenir les plus favorables. Elle devra cependant résoudre le problème d'un morcellement souvent excessif et améliorer les structures de production. Suivant les besoins du marché suisse, la production des fruits et légumes devra être planifiée et diversifiée. L'on peut craindre un recul sensible de l'économie laitière, alors que pour la viande et l'élevage on peut espérer la stabilisation du volume actuel. La production porcine et ovine, ainsi que l'aviculture connaîtront vraisemblablement un léger développement grâce à la forme de la production sous contrat. L'éventualité d'un rapprochement avec la CEE pose des problèmes supplémentaires. Ajoutons que les pays du Marché Commun développent actuellement des efforts considérables pour rationaliser leur agriculture. Un retard dans ce domaine serait dans tous les cas fatal.

c) L'agriculture de montagne est plus particulièrement menacée. Les exploitations de montagne possèdent 2/3 de la surface agricole mais ne participent que pour 1/3 au revenu agricole du canton (dont 20% proviennent d'ailleurs des vignes). Le nombre d'UGB diminue presque plus rapidement que le nombre de possesseurs. La relève est difficilement assurée. Pour sa part, le Conseil d'Etat estime qu'il est absolument indispensable de maintenir une population de montagne. Elle sert notre économie, en particulier le tourisme, par l'entretien du milieu naturel, l'animation de la vie régionale et la mise à disposition du personnel nécessaire aux activités touristiques. Les services rendus à l'économie publique justifient l'aide directe dont la collectivité fait bénéficier l'agriculture de montagne.

d) Ceci dit, dans sa politique agricole, l'Etat mettra l'accent sur les mesures d'amélioration pour

- favoriser la création d'un nombre restreint d'exploitations authentiques et rationnelles
- stimuler la généralisation d'exploitations agricoles et accessoires

- là où c'est possible, encourager les exploitations communautaires. Pour atteindre ces objectifs, on appliquera, entre autres, les moyens suivants :

- Les crédits d'investissement, dont l'opportunité n'est pas indiscutable. En effet, les réserves d'autofinancement sont pratiquement inexistantes dans l'agriculture, l'endettement y est important et le crédit normal trop lourd pour réaliser les investissements nécessaires. Tout en les développant, l'Etat soumettra l'octroi de ces crédits à des conditions de rationalisation plus sévères.

- les améliorations foncières : une politique plus souple doit être adoptée. Le remaniement parcellaire reste la solution idéale bien qu'elle ne soit pas toujours la plus économique et la plus réaliste. L'Etat cherchera donc à favoriser toutes les mesures adéquates pour permettre aux exploitations authentiques le regroupement sur les bons terrains et l'équipement de ceux-ci. Il stimulera l'exploitation collective et l'établissement obligatoire de droits analogues à l'usufruit.

- les subventions à la construction, aux machines : dans un souci constant d'efficacité, elles seront accordées en priorité aux exploitations annuelles par rapport à l'alpage et aux agriculteurs compétents.

- la formation professionnelle : l'Etat étudiera la possibilité de créer dans les écoles agricoles une troisième année essentiellement centrée sur les problèmes d'économie commerciale et de gestion. Le perfectionnement professionnel continu sera également favorisé.

- les mesures fiscales : le projet de révision de notre loi des finances prévoit des allègements fiscaux notables pour les petits revenus et les petites fortunes.

Enfin, le Conseil d'Etat est conscient du fait que, pour réussir l'assainissement de l'agriculture, il faut l'intégrer dans un plan de développement global qui comprend l'industrie, le tourisme et le commerce.

Le secteur secondaire

A) L'industrie

a) La situation dans l'industrie valaisanne est satisfaisante et les perspectives de développement sont favorables, voire excellentes. Les grandes entreprises industrielles ont investi par autofinancement quelque 400 millions de francs au cours de la période 1965-1969 et projettent d'investir encore plusieurs centaines de millions de francs de 1970 à 1974 (autofinancement qui ne charge pas le marché valaisan des capitaux).

b) L'expansion industrielle en Valais se heurte toutefois à trois difficultés principales :

- pénurie de main-d'œuvre,
 - renchérissement du sol,
 - situation excentrique du canton.
- Pour favoriser une industrialisation toujours plus forte, les autorités cantonales voueront leur attention à ces trois problèmes.

En ce qui concerne la main-d'œuvre, il y aura lieu d'une part, de décentraliser l'industrie légère dans les régions de montagne et, d'autre part, d'améliorer les voies de communication entre les centres industriels et les régions qui ont de la main-d'œuvre disponible.

Si beaucoup d'industries ont acquis à temps des réserves de terrain, de nouvelles extensions, voire l'arrondissement des surfaces disponibles, se heurtent maintenant dans bien des cas à des prix excessifs. La nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, actuellement en préparation, devra permettre de définir sur des bases sérieuses la vocation économique de l'espace.

La situation excentrique du Valais renchérit pour nombre d'entreprises l'approvisionnement en matières premières et l'écoulement des produits finis. C'est pourquoi nous devons veiller particulièrement à l'amélioration constante de nos communications avec l'extérieur.

B) Le génie civil et le bâtiment

Il semble bien que le génie civil et l'industrie du bâtiment soient normalement occupés. Les restrictions dans le crédit bancaire risquent toutefois de freiner l'activité de ce secteur. D'autre part, il existe un suréquipement par rapport au volume normal des travaux. En 1965, le 17,2% de notre population active était occupée par le génie civil et le bâtiment, tandis que la moyenne suisse n'était que de 11,2%. Une certaine prudence s'impose donc dans ce domaine bien que les travaux de construction des routes nationales ouvrent des perspectives intéressantes.

L'Etat continuera à veiller à favoriser cette branche d'activité par une adjudication judiciaire des travaux publics en fonction des régions et de l'occupation.

C) Les arts et métiers

a) La statistique fiscale de 1965 reflète la situation satisfaisante de cette branche. Depuis 1960, celle-ci avait la plus forte augmentation du revenu fiscal. Des 13 branches économiques, les arts et métiers se placent au deuxième rang et gardent, quant à l'avenir, toutes leurs chances dans une économie où l'extension de la production de masse laisse nécessairement une place pour les entreprises petites et moyennes, seules capables de satisfaire des besoins individualisés.

b) Dans une économie moderne, cette branche doit faire preuve d'originalité et de capacité d'adaptation. Elle requiert connaissances et savoir faire. Les autorités publiques s'efforceront d'adapter la formation professionnelle à ces exigences nouvelles ; elles poursuivront en particulier une politique de revalorisation des professions manuelles.

(à suivre)

Bulletin d'abonnement

au

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Ce bulletin représente un bon de 5 francs

Amis du « NF », transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le premier quotidien du Valais vous offre

- chaque matin le tour du monde en raccourci

- la vie valaisanne sous la loupe

- le programme complet des sports

Le soussigné souscrit un abonnement au « NF » dès aujourd'hui et jusqu'au 31 décembre 1971 au prix spécial de

Fr. 67.50

Nom :

Prénom :

Fils (fille) de :

Profession :

Adresse exacte :

Lieu :

Date :

1 Signature :

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais », 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion.

PANORAMA
Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais
DU VALAIS

NOUVEAU JUGE FEDERAL

MONTANA-CRANS. — Hier, s'est tenue à Crans, à l'hôtel de l'Etrier, l'assemblée générale de l'Union des meuniers suisses.

Lors de cette assemblée, nous avons appris que le secrétaire de cette association, M. Dr M. Stoffel, de Zurich, quitterait son poste le 15 octobre prochain, ayant été nommé — le 1er octobre passé — juge fédéral.

Dans notre édition de demain, nous reviendrons sur la personnalité de M. Stoffel, ainsi que sur le déroulement de cette assemblée.

Cyclomotoriste biennois blessé à Sierre

Hier, vers 16 h 50, M. Vincent Bregy, 23 ans, domicilié à Ferden, circulait de Brigue en direction de Sierre, au volant du train routier immatriculé BE 200642 et 182623.

A la hauteur du café du Grillon, à Sierre, il bifurqua à gauche pour emprunter la route de transit. Au cours de cette manœuvre, il coupa la route au cyclomotoriste Marc Lehmann, 15 ans, domicilié à Bienne, qui roulait en sens inverse.

M. Lehmann fut hospitalisé à Sierre, légèrement blessé.

Après un tragique accident Identité de la victime

Le jeune homme de Noës, sur Sierre, mort tragiquement dimanche, dont le nom n'avait pas été publié en raison de l'absence de ses parents en vacances en Italie, est M. Alfred Viquéry, 18 ans.

Le jeune Sierrois avait pris place sur la moto d'un camarade qui avait percuté une voiture lors de la traversée d'un pont à Sierre.

Nous présentons à sa famille et à ses amis notre vive sympathie.

Recollecion

Nous invitons cordialement toutes les veuves du Bas-Valais à la Recollecion qui aura lieu : le 18 octobre 1970 à Martigny à Sainte-Jeanne-Antide.

La rencontre se fera à 10 heures et se terminera vers 16 heures. Les pères Eglise et Noël mèneront cette rencontre.

Les personnes qui désirent prendre le repas de midi sont priées de s'inscrire jusqu'au vendredi 16 octobre 1970 chez Mme Ida Luisier, tél. (026) 2 30 05 ou Mme Juliette Michellod, tél. (026) 2 12 09.

36-90984

Café-restaurant de la Côte Corin

recommande ses goûters valaisans :

- ☆ fromage rassis
- ☆ noix
- ☆ MUSCAT NOUVEAU

Tél. (027) 5 13 51

36-1252

SIERRE - NOBLE COUNTRY - VAL D'ANNIVIERS

Maurice Gessler, bâtiment le Rond-Point, avenue du Marché, Sierre

Tél. (027) 5 29 45

Publicité : Publicitas S.A., avenue de la Gare 25, Sion, tél. (027) 371 11

Beau succès du concours hippique de Sierre

SIERRE. — Dimanche, un concours hippique était organisé dans la plaine de Bellevue. Cette épreuve a vu la participation d'une quarantaine de cavaliers valaisans, ainsi que de quelques représentants vaudois et genevois.

Cette compétition était composée de trois épreuves distinctes, soit le Prix du Rhône, épreuve de saut cat. V ; le Prix de la ville de Sierre, sauts cat. R. II ; et le Prix du Valais, sauts cat. R. II.

Fort bien organisée par un comité ad hoc, présidé par M. Antoine Brutin, secondé efficacement par M. Victor Zwissig et Mlle Béatrice Zufferey, cette épreuve a connu un succès d'estime fort mérité.

Dans les têtes de listes, nous notons les bons résultats obtenus par M. André Chartier, de Sion sur Womer, qui remporte le Prix du Rhône, offert par les Assurances nationales ; la magnifique première place de M. Peter Gaulé, de Crans qui, sur Chico, enleva le Prix de la ville de Sierre, offert par la commune de Sierre ; ainsi que le bon comportement de M. Martin Andenmatten, de Sierre, sur Gilberte II, qui se voit attribuer le Prix du Valais, offert par la Brasserie valaisanne.

Le parcours, établi avec art par M. Ernest Sutter, de la Remonte fédérale de Berne, a permis à chaque concurrent de faire montre de son savoir et aux chevaux de donner le meilleur d'eux-mêmes.

Cette épreuve hippique a connu un beau succès, mais mériterait d'être mieux soutenue par le public sierrois.

NOTRE PHOTO : M. Peter Gaulé recevant le Prix de la ville de Sierre.

Voici les principaux résultats de cette épreuve :

PRIX DU RHONE

1. Chartier André, Sion, sur Womer ;
2. Genolet Georges, Sion, sur Trebo-gnus ;
3. Amos Daniel, Noës, sur Scot-tisch ;
4. Vigerat, Clarens, sur Vinic-jusz ;
5. Zorn Frédérique, Sierre, sur Ahoi.

PRIX DE LA VILLE DE SIERRE

1. Gaulé Peter, Crans, sur Chico ;
2. Andenmatten Marti, Sierre, sur Gil-berte II ;
3. Beck Ch., La Tour-de-Peilz, Docker ;
4. Andenmatten Gérard, Sierre, sur Ferbach ;
5. Cottagnoud Hermann, Vétroz, sur Cravelle II.

PRIX DU VALAIS

1. Andenmatten Martin, Sierre, sur Gilberte II ;
2. Andenmatten Gérard, Sierre, sur Ferbach ;
3. Lathion Jacques, Sierre, sur Briza ;
4. Beck C., La Tour-de-Peilz, sur Docker ;
5. Beck C., La Tour-de-Peilz, sur All-Nor.



Les pêcheurs du district se sont réunis La pollution à l'ordre du jour

SIERRE. — Dimanche après-midi, quelque 200 pêcheurs s'étaient réunis dans la grande salle de l'hôtel Terminus, afin de tenir les assises annuelles, de cette société qui compte 426 membres.

Dans son rapport, le président de la société, M. Marius Vial, fit le bilan de l'année écoulée. Il releva notamment les mises à l'eau de truitelles



(12-18 cm) dans le val d'Anniviers, ainsi que dans la Signèse, la Navizence, la Monderèche, la Raspille et la Réchy. En outre, il releva que près de 3 000 truitelles ont été mises à l'eau dans le Haut-Valais, ce qui représente le 18 % de la totalité du poisson mis à l'eau dans le district, durant l'année écoulée.

Cependant, ce chiffre a été considéré comme insuffisant par la majorité des pêcheurs présents, qui décidèrent de porter à 30 %, la quantité de poissons à mettre à l'eau dans le Haut-Rhône, pour l'année à venir.

M. Vial releva encore les grands problèmes posés par le gardiennage de nos rivières, qui se heurte à de grandes difficultés de recrutement. La pollution, elle aussi, a retenu l'attention des pêcheurs, qui voient petit à petit cette lèpre envahir de nombreux tronçons de canaux et rivières.

A ce sujet, relevons qu'il a été fait état d'une demande élaborée par certains pêcheurs, pour la confection d'une carte de pollution, qui serait tenue à jour, sur les indications fournies par pêcheurs et gardes-pêche. Cependant,

cette initiative n'a pas trouvé grâce devant le comité cantonal qui l'a repoussée. Cela est — à notre avis — fort regrettable, car si les pêcheurs pouvaient fournir une carte constamment tenue à jour, qui dessinerait les points chauds de la pollution, il ne fait pas de doute que les organes officiels, responsables de la salubrité de nos eaux, se verraient dans l'obligation d'en tenir compte et... de faire quelque chose.

Pour terminer, relevons que c'est la deuxième année consécutive que la Société des pêcheurs du district ne fait état d'aucune revendication notable, devant être discutée lors de l'assemblée cantonale qui, rappelons-le se tiendra prochainement à Fiesch.

C'est un signe qui démontre que tout ne va pas si mal chez nos amis pêcheurs qui — au sein de leur fédération cantonale — ont semble-t-il trouvé un « modus vivendi » satisfaisant la majorité.

NOTRE PHOTO. — Durant cette assemblée, nous reconnaissons, debout, à la table du comité, M. Marius Vial, président.

Petite suite pour fendant et ermitage



SIERRE. — Samedi, sous l'égide de l'Ordre de la Channe, les confréries bachiques venues de toute l'Europe se retrouvaient dans l'enceinte du Comptoir de Martigny, afin d'y tenir chapitre.

L'on profita de cette occasion pour nouer, ou renouer, des liens d'amitié, par le truchement de gouleyants fendants et autres spécialités de nos tonneaux.

Mais dimanche, sorte de petite suite bachique aux libations de la veille, tous les représentants des ordres vigneux, et autres dignitaires de Lucullus, se retrouvaient dans la cour du château de Villa pour célébrer la finale de l'année du vin.

L'on y côtoyait gentes dames et preux chevaliers de riches contrées vineuses, telles le Bordelais, Fronjac, Venise, etc. L'on y retrouva aussi le représentant de toutes les confréries vineuses et bachiques d'Europe, le président général André Bonin, de Paris.

Tous ces gens, après avoir visité le riant coteau — qui de Martigny à Loèche égrène ses « tablaris » au gré des monts — se sont retrouvés à Villa, non sans avoir visité — sous la conduite combien éclectique du Rd abbé Fournier — la magnifique église romane de Saint-Pierre-de-Clages. Ils s'arrêtèrent toutefois en route, pour

rendre visite à quelques caves de plus célèbres dans les régions de Fully-Chamoson et Corin.

Inutile de préciser que, lors de l'ouverture de cet exceptionnel chapitre, la cour du château de Villa se trouva foulée par une assistance fort allègre ma foi !

Lors d'une courte partie officielle, le majordome de l'Ordre de la Channe, Me Guy Zwissig, eut le plaisir d'introniser deux nouveaux dignitaires, en la personne de Mme Férad-Savioz, Parisienne originaire de Saint-Jean, et M. Dr Lefebvre, de Paris lui aussi.

En outre, toutes les confréries représentées eurent le plaisir de remettre moult présents en mains du majordome de l'Ordre de la Channe, alors que ce dernier — Me Guy Zwissig — se voyait nommer citoyen d'honneur de la ville de Nice.

Ainsi, lentement, s'élabore une unité européenne avant la lettre, par le truchement de ces rencontres sympathiques, entre gens ne parlant pas la même langue, bien sûr, mais comme le veut le dicton « in vino veritas »...

NOTRE PHOTO : Mme Férad-Savioz, Parisienne-Anniviarde, est reçue au sein de l'Ordre de la Channe, par un coup de cep généreusement distribué par le majordome, sous l'œil rigolard du métral, Me Jean Cleusix.

Une préparation contre les hémorroïdes

calme les douleurs - combat les hémorroïdes sans opération

Des recherches scientifiques entreprises aux Etats-Unis, ont permis d'élaborer une préparation d'une grande efficacité contre les hémorroïdes.

Dans de nombreux cas traités sous contrôle médical, une « amélioration très frappante » a été constatée. Les douleurs ont été calmées instantanément. De plus, les tissus dilatés se sont nettement resserrés. Parmi les cas contrôlés, il y en avait même avec des hémorroïdes de très longue date. Les résultats enregistrés ont été obtenus sans utilisation d'autres médica-

ments. Ils sont dus uniquement à l'effet curatif de la préparation.

Ce nouveau médicament est en vente comme onguent sous la dénomination de « Sperti[®] Préparation H[®] » contre les hémorroïdes.

Demandez-le aujourd'hui sous forme de pommade ou de suppositoires à votre pharmacien ou droguiste. Dans la plupart des cas, il est possible d'obtenir au bout de 2 à 4 jours déjà, non seulement un soulagement, mais une réelle amélioration. * trade mark

DE LA RASPILLE AU GLACIER DU RHONE

QUAND UNE GYMNASTE SE MARIE...



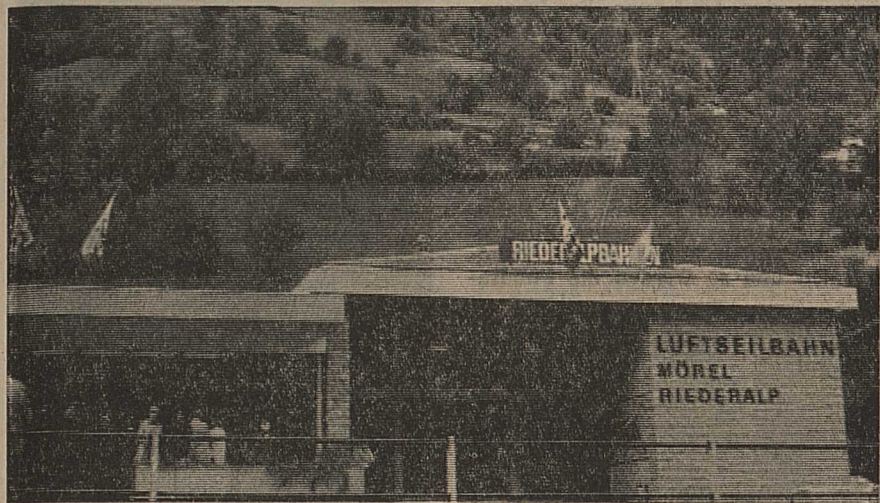
BRIGUE. — Samedi dernier, Mlle Alice Berner avait le bonheur d'unir sa destinée, devant Dieu et devant les hommes, à celle de M. Hermann Zenhäusern, de Bürchen. Comme la jeune mariée est une gymnaste active de la section Gym-dames de Brigue, il était normal que ses collègues athlètes réservent au jeune couple une triomphale sortie de l'église. C'est ainsi qu'après avoir échangé leurs anneaux,

les jeunes mariés eurent encore l'honneur de défiler cette fois sous des plus grands que leur tendaient gracieusement les gymnastes brigoises. Que ce premier jour de mariage connaisse encore de nombreux lendemains ! C'est ce que nous souhaitons cordialement aux jeunes époux.

NOTRE PHOTO : le jeune couple à la sortie de l'église.

DE LA RASPILLE AU GLACIER DU RHONE

Le vingtième anniversaire des téléphériques de Mörel-Riederalp



MOEREL. — Grande fête samedi à Moerel à l'occasion du 20e anniversaire des téléphériques de Moerel-Riederalp. On avait d'ailleurs toutes les bonnes raisons de fêter comme il se doit les deux décennies de cette entreprise de transport. Elle a joué et joue un rôle prédominant dans le développement de la vaste et accueillante région touristique qu'est le Haut-Plateau d'Aletsch. En 1950 encore, c'est à pied ou à dos de mulet que le touriste atteignait ces parages enchanteurs. Il ne fallut que l'initiative d'hommes courageux tels que les regrettés Maurice Kaempfen et Joseph Zeiter ainsi que MM. Théo Franzen, Emile Cathrein et Mario Possa pour que ces lieux deviennent accessibles au grand tourisme par la réalisation d'un premier téléphérique.

L'affluence devint telle qu'il fallut bientôt doubler, puis quadrupler les capacités des installations. Pour s'en rendre compte qu'il suffise de rappeler que durant sa première année d'existence, le téléphérique transporta 7214 voyageurs et 81 tonnes de marchandises. En 1969, on y enregistrerait 324 909 voyageurs et 551 458 tonnes de marchandises. Mais, que d'efforts consentis pour arriver là ! Aussi, était-il normal que l'on associe à cette fête du jubilé tous ceux qui, de près ou de loin, sont concernés par cet heureux développement.

C'est ainsi que, lors de la partie officielle — qui débuta par un généreux

apéritif agrémenté par des productions de la propre fanfare de l'entreprise — M. Théo Franzen, président du conseil d'administration, put saluer la présence d'innombrables personnalités parmi lesquelles MM. Innocent Lehner et Hans Wyer, conseillers nationaux, Ernest Matter, représentant du DTP du Valais, Fritz Erne, directeur de l'UVVI, Hubert Bumann, directeur de l'office du tourisme de Saas Fee, Charles Lancoud, directeur du service des télécommunications des PTT, Jean Ulrich, de la direction des postes de l'arrondissement de Lausanne, Daniel Perret, inspecteur des CFF ainsi que les représentants des entreprises de transport et des offices du tourisme régionaux. Après avoir remercié ses nombreux collaborateurs, M. Franzen céda la parole au directeur de l'entreprise, M. E. Meier qui fit un historique détaillé des 20 premières années de vie des installations. De nombreux souhaits ont été formulés par les personnalités présentes à l'intention du jubilaire et les principaux promoteurs étaient encore comblés de cadeaux. Il ne fallait donc rien de plus pour que cette journée se déroule dans une ambiance laissant bien augurer de l'avenir de cette entreprise à laquelle vont — ainsi qu'à ses dirigeants — nos meilleurs vœux de succès.

NOTRE PHOTO : Une vue du téléphérique de Ried-Moerel.



Contrôle
des phares et
pneus 1970

Sierre, Autoelektro Schöpf

Judi	15 octobre, 1000-1200	1400-1800
Vendredi	16 octobre, 0800-1200	1400-1700
Lundi	19 octobre, 1000-1200	1400-1800
Mardi	20 octobre, 1000-1200	1500-1900
Mercredi	21 octobre, 0800-1200	1400-1800
Judi	22 octobre, 1000-1200	1400-1900
Vendredi	23 octobre, 0800-1200	1400-1700
Lundi	26 octobre, 1000-1200	1400-1800
Mardi	27 octobre, 1000-1200	1400-1800
Mercredi	28 octobre, 0800-1200	1400-1800



IN MEMORIAM

**Madame
Thérèse
DUSSEX-PARVEX**

13 octobre 1969 - 13 octobre 1970

Une année bien pénible s'est écoulée, la séparation a éteint la flamme vivante de notre foyer, mais la lumière de ton souvenir brille dans nos cœurs meurtris. Quand nous nous penchons sur la couche de terre où tu dors de ton dernier sommeil, c'est pour arroser tes fleurs de nos larmes.

De là-haut vers le Seigneur, veille sur ceux que tu as aimés. Seules la foi et l'espérance d'un au revoir font notre consolation.

Famille Lucien Dussex

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église du Sacré-Coeur, à Sion, le samedi 17 octobre 1970, à 9 h 15.



La famille de

**Madame veuve
Auguste MAY**

remercie de tout cœur toutes les personnes qui par leur présence, leurs pensées, leurs lettres de sympathie, les messes et leurs envois de fleurs et de couronnes, l'ont soutenue et réconfortée dans le deuil si douloureux qui vient de la frapper.

Et particulièrement le docteur Jost, le curé, le vicaire, la classe 1907-1908, le FC vétérans de Bagnes, l'Ecole suisse de ski, l'entreprise May-Crettex.

Villette-Bagnes, octobre 1970.



La jeunesse radicale de Saxon
a la douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Maurice BURNIER**

père du conseiller communal Ronald Burnier.

L'ensevelissement a eu lieu, hier, à Saxon.



Très sensible aux nombreuses marques de sympathie reçues lors de son grand deuil, la famille de

**Monsieur
Camille LORIEUX**

exprime sa vive reconnaissance à toutes les personnes, amies et connaissances qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs messages, l'ont entourée pendant ces heures douloureuses. Martigny, octobre 1970.



Monsieur et Madame Joseph BETRISEY-NANCHEN, leurs enfants et petits-enfants, à Vaas et Genève ;
Madame et Monsieur Jean HERITIER-BETRISSEY, leurs enfants et petits-enfants, à Tolochenaz, Morges et Sion ;
Monsieur Emile BETRISEY, à Lens ;
Monsieur et Madame François BETRISEY-BAGNOUD, à Lens ;
Monsieur Albert BAGNOUD-BETRISSEY, ses enfants et petits-enfants, à Sierre et Sion ;
Madame et Monsieur Jacob GROSSRIEDER-BETRISSEY, leurs enfants et petits-enfants, à Tolochenaz et Morges ;
Monsieur et Madame André BETRISEY-CHISTE et leurs enfants, à Morges ;
Madame et Monsieur Claude GENOUX-BETRISSEY, leurs enfants et petits-enfants, à Sierre et Fribourg ;
Madame et Monsieur Albert MOREL-BETRISSEY et leurs enfants, à Cuarrens ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
François-Joseph
BETRISSEY**

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, survenu à l'âge de 80 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Tolochenaz, le mercredi 14 octobre 1970, à 14 h 30.

Messe et absoute en la chapelle de Tolochenaz, à 13 h 45.

Domicile mortuaire : chapelle de l'hôpital de Morges.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Repose en paix



**La société folklorique
Le Vieux Salvan**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Claude REVAZ**

membre actif.

Elle gardera le souvenir d'un membre dévoué et assistera en costume à l'ensevelissement, qui aura lieu jeudi le 15 octobre, à 10 heures, à Salvan.



La classe 1943 de Salvan

a le pénible devoir de faire part du décès de son contemporain

**Monsieur
Claude REVAZ**

Son souvenir restera gravé dans le cœur de ses amis.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La classe 1929 de Salvan

a la douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Charles PIASENTA**

L'ensevelissement aura lieu le 13 octobre 1970, à 10 heures, à Salvan.



Le FC Vionnaz

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Jean-Pierre MONTI**

junior du club.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Madame et Monsieur Batista GAGLIARDI-GAGLIARDI, à Martigny ;
Monsieur et Madame Léonard GAGLIARDI-MICHELLOD et leurs enfants Jacques-Bernard, Marie-Madeleine et Jean-Claude, à Martigny ;
Monsieur Guido GAGLIARDI, à Verbania (Italie) ;
Monsieur et Madame Joseph GAGLIARDI-CERUTTI et leurs filles Louisella et Carmen, à Martigny ;
Monsieur et Madame Gino GAGLIARDI-de DEKEN et leurs enfants, à Tourcoing (France) ;
Madame et Monsieur Adrien BUISINE-GAGLIARDI et leurs enfants, à Roubaix (France) ;
Monsieur et Madame Aldo GAGLIARDI-GARZOLI et leurs enfants, à Verbania (Italie) ;
Mademoiselle Uguette GAGLIARDI, à Verbania (Italie) ;
Madame et Monsieur Antoine PAVESICARETTI et leurs enfants, à Verbania ;
Monsieur et Madame David RIBONI et leurs enfants, à Verbania (Italie) ;
Monsieur et Madame Egidio RIBONI et leurs enfants, à Verbania (Italie) ;
Madame Rosa CARETTI et ses enfants, en France ;
Mademoiselle Olga CARETTI, à Martigny ;
Famille CARETTI, à Bovernier ;
Famille CARETTI, à Martigny-Croix ;
Madame Joséphine MICHELLOD et ses enfants ;
Familles PAVESI, à Bex ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part du décès, après une courte maladie, chrétiennement supportée, de

**Monsieur
Jacques GAGLIARDI**

leur très cher papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami, décédé pieusement dans sa 85e année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'Eglise paroissiale de Martigny le mercredi 14 octobre 1970, à 11 heures.

Les honneurs seront rendus à la place du Midi.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Repose en paix

Sa vie fut toute de travail et sa mort est son repos.



Monsieur et Madame Alfred VICQUERY-DAMI, à Noës ;
Madame et Monsieur Luc LATHION-VICQUERY et leur fils, à Sierre ;
Mademoiselle Valentine VICQUERY, à Montana ;
Mademoiselle Monique VICQUERY, à Noës ;
Monsieur Christian VICQUERY, à Zermatt ;
Monsieur Patrice VICQUERY, à Noës ;
Monsieur Daniel VICQUERY, à Noës ;
Mademoiselle Josette VICQUERY, à Noës ;
Mademoiselle Marie-Christine VICQUERY, à Noës ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Alfred-Vincent
VICQUERY**

leur très cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parent, survenu accidentellement dans sa 19e année et muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement a lieu à Noës aujourd'hui, mardi 13 octobre 1970, à 10 heures.

Départ du domicile mortuaire : à 9 h 40.

Priez pour lui

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



**L'entreprise Ulysse Sigen
à Réchy-Chalais**

a le pénible devoir de faire part du décès de son apprenti

**Monsieur
Alfred VICQUERY**

survenu accidentellement le 11 octobre 1970, dans sa 18e année.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Ski-club Salvan

a la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Claude REVAZ

son collaborateur dévoué et membre du comité

survenue le 12 octobre 1970.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



L'entreprise Auguste Grand et Fils et son personnel

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Charly PIASENTA

père de son fidèle employé et collègue, Monsieur Pierre-Angèle.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

« Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son fils unique afin que quiconque croit en lui ait la vie éternelle ». (Saint Jean 3-16)

Monsieur et Madame Jean MONTI-FAILLETZ et leurs enfants Serge, Daniel et Michel, à Monthey ;
Madame veuve Clémence LAVANCHY, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Alexis FAILLETZ et leurs enfants, à Pampigny ;
Monsieur et Madame Carlo MONTI et leur fille, à Brandizzo (Italie) ;
Madame veuve Renata MONTI-FASSI et ses enfants, à Turin (Italie) ;
Mesdemoiselles Marguerite et Madeleine LOTH, à Lausanne ;
Mademoiselle Marguerite LAVANCHY, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Albert CHOLLET, à Ollon ;
ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre MONTI

leur cher fils, frère, petit-fils, neveu, cousin, filleul et ami, survenu accidentellement le 11 octobre 1970, à Martigny, dans sa 18e année.

L'ensevelissement aura lieu à Monthey, mercredi 14 octobre.

Culte au Temple à 14 h 30.

Honneurs à 15 heures.

Domicile de la famille : avenue du Crochetan 52, Monthey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



DE LA RASPILLE AU GLACIER DU RHONE

Rédacteur : Louis Tissonnier, Sandmattenstrasse 8, Brigue, tél. (028) 3 10 77

Publicité : Publicitas AG, Schulhausstrasse 1, Brigue, tél. (028) 3 12 83 ou Sion (027) 3 71 11

BESITZLOSE FUNDGEGENSTÄNDE

Jedes Jahr werden mehrere Tausend Schirme, Hüte, Mäntel, Handschuhe, etc., welche in den Zügen und in den Bahnhöfen des SBB liegen gelassen und nicht mehr verlangt wur-

den, öffentlich versteigert. Sie sind einfach besitzlos und anerkennen keinen Herrn. Der Mensch ist eben vergesslich. Es ist ja leicht verständlich, dass der Schirm am Morgen bei unsicherem oder schlechtem Wetter mitgenommen und dann bei Wetterbesserung in Vergessenheit geraten kann. Ein Hut kann man auch noch vergessen, denn man trägt ihn vielleicht nicht alle Tage; ein Nerzmantel hingegen ist schon weniger verständlich. Auch Handschuhe und Halstücher ge-

hören zu den häufigsten Fundgegenständen. Köpfe wurden bis heute noch nie gefunden, obwohl so viele auch den Kopf verlieren. All' diese Fundgegenstände werden vom Zugpersonal an den verschiedenen Fundbüros abgegeben. Hier werden sie einen Monat aufbewahrt und registriert um dann an die Fundzentrale des zugehörigen Kreises zu senden. Der Bahnhof Brig sendet z.B. seine Fundgegenstände jeden Monat an die Fundzentrale und so werden die Fundsa-



Auch Orchideen können herrenlos sein.

Verbreiterung der Kantonsstrasse

Die Teilstrecke der Kantonsstrasse zwischen Susten und Sierre wird bald als dreispurige Fahrbahn dem Verkehr übergeben werden können. Von Sierre bis Pfyng sind die Markierungen bereits beendet. Es fehlt nun noch das ca 2 km lange Teilstück Pfyng - Susten. Hier wird noch eifrig gearbeitet und die Arbeiten gehen rasch voran. Es ist anzunehmen, dass auch auf dieser Strecke die Baustellen bald

verschwinden werden. Damit wird ein gefährliches und gefürchtetes Teilstück unseres Walliser Strassennetzes begraben und für immer verschwinden. Die alte Pfyngwaldstrasse dürfte nicht sehr viele Anhänger gehabt haben. Nach Beendigung wird diese Strecke eine der schönsten aber auch romantischsten unseres Kantonsnetzes sein.



Kantoniere beschäftigen sich beim Plazieren der Leitplanken. Diese Leitplanken werden jedoch nur vor den Hochspannungsmasten und an äusserst gefährlichen Stellen erstellt.

Des cantonniers occupés à la pose des glissières de sécurité. Celles-ci ne sont cependant installées qu'aux abords des pylônes des lignes à haute tension, et aux endroits spécialement dangereux.



Das Wandern ist des Müllers Lust, aber auch der Teenager und Blumenkinder. Zielloos und ohne Sorgen reisen sie von zu Hause weg und sind sie einmal müde machen sie es sich bequem und sitzen sich auf die Muttererde an den staubigen Strassenrand. Sie leben weil sie leben und nicht weil sie leben müssen. Es braucht eigentlich wenig um glücklich zu sein. So scheinen diese beiden Girls dies wohl beweisen zu wollen.

L'amour instinctif du voyage habite dans le cœur de tout homme, mais plus spécialement celui des teenagers et des jeunes aux tuniques bariolées de fleurs. A lisant la leurs soucis, ils quittent la maison, sans but précis. Lorsque la fatigue les prend, ils s'arrêtent et s'assoient au bord de la route, dans la poussière de l'été. Ils vivent parce qu'ils vivent, et non pas parce qu'ils doivent vivre. Au fond, il suffit de peu pour être heureux. C'est ce que ces deux girls semblent vouloir prouver.

Elargissement de la route cantonale

Le tronçon de route cantonale entre Susten et Sierre sera prochainement ouvert à la circulation. Il comporte trois pistes. Le balisage de la chaussée est terminé de Sierre à Finges. Les deux kilomètres restant entre Finges et Susten ne sont pas encore achevés, mais on y travaille rondement. On peut donc considérer que les chantiers disparaîtront sous peu, également de ce parcours.

Ainsi le danger réel que représentait ce secteur de notre réseau routier ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir. Personne ne regrettera l'ancien toboggan. Après la fin des travaux, les usagers disposeront, entre Sierre et Susten, d'une excellente voie de circulation, dont le caractère romantique a cependant pu être préservé.



Welcher wird wohl der richtige Schirm sein?

OBJETS SANS PROPRIETAIRE

BRIGUE. — Combien d'objets sont-ils chaque année perdus dans les trains, dans les gares et qui ne sont plus réclamés? Parmi cette montagne hétéroclite, ce sont les manteaux, les parapluies, les chapeaux, les gants qui composent l'élément principal des objets trouvés auxquels les cheminots vouent un soin particulier en les déposant dans un bureau approprié. Ils y demeurent un mois durant puis sont acheminés sur le centre des objets trouvés de Lausanne pour les CFF ou de Berne pour le BLS. Là, ils sont encore gardés pendant trois mois, en attendant l'éventuelle réclamation de leur propriétaire, avant d'être mis aux enchères. A ce propos, sait-on que toute personne

ayant perdu un objet dans un train ou dans une gare peut s'adresser à n'importe quelle gare de Suisse où, après une simple formalité, elle pourra retrouver son bien? D'autre part, il n'y a absolument pas nécessité d'offrir un pourboire quelconque à l'intention de celui qui a pris soin d'un objet perdu. Car, il s'agit là d'une entreprise publique et la récupération des objets perdus fait également partie de l'activité de son personnel.

NOS PHOTOS: les orchidées aussi peuvent être sans propriétaire. Quel peut être, véritablement, votre parapluie oublié?

Une fanfare originale!



MœREL. — Je savais que les gens de Mœrel aiment la musique et la cultivent. Je savais aussi que chaque enfant de ce village naît joueur de cor, d'accordéon, de musique à bouche ou de trompette. Mais j'ignorais, par contre, que là-haut, chaque minuscule groupement d'ouvriers, d'employés, compose sa propre fanfare. Ainsi les employés du téléphérique Mœrel-Riederalp ont la leur. On me dit même que les rares non-musiciens acceptent de faire des heures supplémentaires dans l'entreprise qui les occupent pour permettre à leurs collègues de travail de s'entraîner dans l'art musical. Rien d'étonnant donc si, en de grandes occasions, ces fanfarons sont prêts à donner la preuve de leur talent. Ce fut le cas samedi dernier. L'honneur leur échet de sa-

luer à leur façon les invités participant à une grande manifestation organisée dans la localité. Marches entraînantes, valse endiablée, tangos langoureux et morceaux classiques furent joués d'excellente manière pour le grand plaisir des auditeurs, ces derniers souhaitant que l'on installe des haut-parleurs dans les cabines afin que les passagers ne perdent aucune note des mélodies interprétées par les employés du téléphérique Mœrel-Riederalp. D'autre part, ces gais lurons arborent un costume et une casquette particuliers indiquant que Mœrel s'appelait autrefois Morgia. Cette fanfare peut donc être considérée comme fort originale!

NOTRE PHOTO: les fanfarons-employés du téléphérique Mœrel-Riederalp au repos.

Marcheurs, à vos marques...

L'Association valaisanne de tourisme pédestre informe ses membres et les amis de la marche qu'une course sous conduite aura lieu le dimanche 18 octobre, de Hochtenn à Ausserberg, dans le charmant cadre de la Südrampe du Lötschberg.

Le déplacement se fera en train de Brigue à Hochtenn et de Ausserberg à Brigue. Les automobilistes peuvent donc y laisser leur voiture le matin et la reprendre le soir.

Etant donné que le transport se fait par chemin de fer, il n'est pas nécessaire de s'inscrire préalablement. Les participants voudront bien se trouver à la gare de Brigue vers 8 h. 45 (départ du train à 8 h. 52). Chacun aura soin de prendre son pique-nique.

Que tous les amateurs de belles promenades sachent profiter de cette course qui a lieu dans un des cadres les plus charmants de notre canton!

En cas de conditions atmosphériques incertaines, le No 11 informera, au matin du 18 octobre, si l'excursion a lieu.



CE JOUR EN SUISSE ET AILLEURS

Bâle-Ville et Bâle-Campagne sont favorables à l'extension de la navigation fluviale en Suisse

BALE. — Dans une prise de position commune adressée au Département fédéral des transports et communications et de l'énergie, les gouvernements des cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne se rallient aux conclusions des rapports d'experts sur le problème de la navigation fluviale en Suisse, qui recommandent le prolongement, d'ici à la fin du siècle, de l'aménagement du Rhin pour la navigation fluviale au-delà de Bâle et jusque dans la région de l'embouchure de l'Aar. En revanche, ils ne partagent pas l'opinion selon laquelle

il faut abandonner définitivement les projets prévoyant l'aménagement des voies navigables au-delà de l'embouchure de l'Aar, et préconisent, quant à eux, un aménagement non seulement du Haut-Rhin, mais encore de l'Aar, de la Thielle et de la Broye.

AMENAGEMENT NECESSAIRE

Les experts étaient arrivés à la conclusion qu'aux alentours de l'an 2000, l'ensemble du trafic sur toutes les voies, qu'elles soient routières, fer-

roviaires, aériennes ou fluviales, atteindra un volume équivalent à quatre fois le volume enregistré en 1967, tandis que, de son côté, le volume du trafic sur le Rhin navigable doublera seulement. La capacité totale des ports rhénans des deux Bâles ne suffira plus aux besoins du trafic. C'est ce qui, selon les rapports d'experts, rendra nécessaire l'aménagement du fleuve jusqu'aux environs des agglomérations de Zurich et Winterthur.

OUI OU NON POUR UNE PLUS LARGE EXTENSION

En ce qui concerne les autres projets, les spécialistes avaient exprimé un avis défavorable, expliquant qu'une plus large extension des voies navigables ne serait susceptible, ni de décharger l'ensemble du trafic, ni d'entraîner une diminution considérable des frais de transport. Les gouvernements des deux Bâles estiment qu'il reste cependant possible que le trafic se développe, d'ici à l'an 2000, dans des proportions telles qu'un aménagement des voies navigables au-delà de l'embouchure de l'Aar serait alors justifié du point de vue économique. Les frais d'entretien devraient toutefois être mis à la charge des cantons riverains, comme cela a été le cas pour le canton de Bâle-Ville lors de l'aménagement du Rhin pour la navigation et l'accès aux ports rhénans des deux Bâles.

Correction de la route du Gothard

Contribution fédérale

BERNE. — Dans le cadre du programme d'aménagement 1968-1970 des routes principales, le Conseil fédéral a alloué un montant de 255 000 francs au canton d'Uri au titre de contribution fédérale aux frais de correction de la route du Gothard, entre l'ancienne poste et l'hôtel de la gare de Goschenen. Ce montant permettra d'aménager le virage étroit et sa visibilité existant à cet endroit.

Journée mondiale de la normalisation «Un moyen de lutte contre l'arbitraire»

ZURICH. — La Confédération et les cantons devraient reconnaître l'Association suisse de normalisation, et coopérer avec elle dans le domaine des prescriptions techniques. C'est ce qu'a affirmé le président de cette association, M. Ruggaber, dans un message publié à l'occasion de la journée mondiale de la normalisation, organisée mercredi 14 octobre par l'Organisation internationale de normalisation.

Dans un message de salutations, le président de la Confédération, M. Tschudi, a qualifié la normalisation

d'un des meilleurs moyens pour réaliser les efforts d'ordre, de rentabilité et d'harmonie, car elle est dirigée contre l'arbitraire, le manque de mesure et le gaspillage. Le président de la Confédération a en outre souligné que l'activité de l'Association suisse de normalisation avait dans une grande mesure contribué à l'amélioration du rendement dans la technique, l'économie et l'administration au cours de ces dernières années, en rendant possible des économies et des simplifications à tous les stades de la fabrication d'un produit à sa vente au consommateur.

Mort de l'avocat, journaliste et homme politique

GIOVANNI REGAZZONI

LUGANO. — L'avocat, journaliste et homme politique Giovanni Regazzoni est décédé lundi à Lugano, à l'âge de 69 ans.

Il avait été de longues années rédacteur en chef de l'organe du parti conservateur tessinois, « Popolo e Libertà », puis de 1946 à 1958 membre de la municipalité (exécutif) de Lugano.

Il fut enfin pendant dix ans, jusqu'en 1968, directeur du journal luganais « Corriere del Ticino ».

M. Regazzoni avait été également membre du comité central de la presse et président de l'Association tessinoise de la presse.

Mort du colonel Rudolf Walther ancien chef des troupes du génie de l'armée

SPIEZ. — On apprend lundi soir seulement le décès survenu samedi à Spiez à l'âge de 91 ans, de l'ancien chef des troupes du génie de l'armée suisse, le colonel Ernst Rudolf Walther.

C'est en 1942, au moment de la création dans les Alpes du réduit national, que le colonel Walther fut appelé à diriger les troupes du génie, après avoir fonctionné comme chef des troupes du génie d'un corps d'armée.

Exerçant la profession d'ingénieur en chef d'arrondissement, le colonel Walther s'est occupé d'aménagement de parcs et de rives, ainsi que du projet général de plusieurs routes des Alpes, telles que celle du Susten, de la rive gauche du lac de Thoune et du Rwy.

Remous à propos de la traversée de Faïdo par la nationale No 2

FAIDO. — Pour appuyer les autorités politiques locales, qui s'opposent aux décisions prises par l'office des routes nationales du Tessin à propos du tracé de la route nationale No 2, sur le territoire de Faïdo, un comité d'action s'est récemment constitué à Faïdo et a lancé un « mouvement populaire contre l'autoroute au milieu du village de Faïdo ».

Une fabrique de clous en feu



Hier matin, peu après 6 heures, un incendie a éclaté dans une fabrique de clous, route de Saint-Gall 138, à Winterthur. Il y aurait pour plus de 300 000 francs de dégâts. Le sinistre a été provoqué par l'inflammation d'une nappe de mazout, échappée d'un fourneau.

Grand Conseil zurichois Interpellation concernant les mesures de sécurité à l'aéroport de Kloten

ZURICH. — Une interpellation concernant les mesures de sécurité à l'aéroport de Kloten a été traitée lundi matin au Grand Conseil zurichois, pour lequel une double séance a été fixée. L'auteur de ces interpellations s'est déclaré satisfait de la réponse du gouvernement cantonal.

Celui-ci a confirmé les mesures connues prises depuis le détournement d'un appareil de la compagnie Swissair, mais n'a pas voulu entrer dans les détails (pour des raisons bien compréhensibles).

Au cours de la discussion, la conclusion d'un accord international et l'assentiment de Zurich en vue de la coopération à la police mobile intercantonale (PMI) ont été demandés.

Elections municipales à Zoug :

L'action nationale de Schwarzenbach entre en lice

ZOUG. — Pour la première fois le parti « action nationale » du conseiller national James Schwarzenbach va se lancer dans une joute électorale : sa section de Zoug a en effet présenté un candidat au Conseil de ville et quatre au Conseil communal de la ville de Zoug, qui vont être renouvelés le 8 novembre prochain.

L'élection au Conseil de ville, qui comporte cinq sièges, est briguée en outre par deux conservateurs chrétiens-sociaux, trois radicaux et un socialiste. D'autre part, 64 candidats vont lutter pour les 40 sièges du Conseil communal.

Le gouvernement de Bâle-Campagne hôte du Tessin

BELLINZONE. — Les membres du gouvernement de Bâle-Campagne sont arrivés lundi après-midi en visite officielle au Tessin. Ils ont été reçus au siège du gouvernement cantonal, à Bellinzona et ils ont ensuite visité le Musée local des arts et traditions populaires. Lundi soir ils se sont rendus à Lugano. Aujourd'hui, avant de regagner Liestal, ils visiteront la picacothèque de Villa Favorita, à Castagnola.

Six parlementaires yougoslaves sont arrivés en Suisse

ZURICH. — C'est avec un retard considérable que la délégation de 6 parlementaires yougoslaves invitée par l'assemblée fédérale est arrivée lundi après-midi à Zurich-Kloten par la voie des airs.

Après avoir été saluée officiellement par M. M. Eggenberger, président du Conseil national, les hôtes yougoslaves se sont rendus à Winterthur, où ils

ont visité la fondation Oskar Reinhardt et l'entreprise Sulzer.

Mercredi, les parlementaires yougoslaves seront reçus par le gouvernement zurichois.

Les hôtes yougoslaves visiteront en outre les villes de Zurich, Bâle, Bienne, Genève, Lausanne et Berne. Ils auront des entretiens avec des membres des Chambres fédérales, des représentants du Conseil fédéral et de plusieurs cantons et communes. La délégation yougoslave séjournera en Suisse jusqu'au 18 octobre.

Les principaux sujets de discussions, dit un communiqué du secrétariat de l'assemblée fédérale, concerneront le fédéralisme, le plurilinguisme, les relations entre les deux Etats et la question des travailleurs étrangers.

La femme qui travaille et qui a son ménage à côté...

... au même titre que l'homme, elle a tout motif de se sentir épuisée en fin de journée !

Quand vient le soir, faites halte : offrez-vous un bon «remontant» !

Le VIN DE VIAL recommandé depuis si longtemps par tant de médecins est exactement le requinquant qu'il vous faut : tonique et vin délicieux au goût de malaga, il contient les lactophosphates, l'extrait de viande et le quinquina qui combattent la fatigue et vous rendront votre «tonus». Dans toutes les pharmacies et drogueries

VIN DE VIAL

Le centre atomique d'Ispra inquiète la population du Mendrisiotto

CHIASSO. — Le centre atomique expérimental d'Ispra, situé à une trentaine de kilomètres du Mendrisiotto, près de Varese, inquiète les Tessinois qui craignent pour leur sécurité.

Aucun système d'alarme n'existe en effet, du côté suisse, dans le cas de fuites de poussières radio-actives qui émaneraient de ce centre qui est une institution scientifique des six pays du Marché commun. De nombreuses personnes du Mendrisiotto demandent donc qu'un système préventif de sécurité soit élaboré et mis rapidement en fonction.

LETTRÉ DE GENEVE, par M.-W. Suès

VOICI LA «SAISON» D'AUTOMNE

Avec octobre s'ouvre la véritable Saison d'automne, celle du ton, de l'élégance, de l'art, du spectacle. Il ne faut pas oublier qu'à côté de l'«intellectualisme» genevois, notre ville compte un monde international habitué, par sa provenance, aux manifestations les plus exceptionnelles. La culture retrouve ses droits. La cité redevient le creuset dans lequel s'élaborent de nouveaux succès, de nouvelles conceptions dans un domaine qui, pour être généralement artistique, est aussi commercial et artisanal.

Ainsi les prix annuels de la ville en faveur de l'horlogerie, la bijouterie, la joaillerie et l'émaillerie. Leur remise, sans rivaliser avec celle du prix se revêt, chaque année, d'une dignité accrue. Séance de presse pour l'ouverture des enveloppes cachetées, distribution des récompenses en séance solennelle, devant un parterre de personnalités internationales. Enfin, inauguration au Musée Rath de l'Exposition «Montres et bijoux» qui est une cascade d'ornements précieux, lançant la mode de demain. Avec la charmante aisance et la facilité d'expression qui la caractérisent, Mme Lise Girardin, conseiller administratif, préside ces cérémonies, sachant les rendre instructives et intéressantes. Notons en passant que le lauréat de l'horlogerie est un Suisse fixé à Rio de Janeiro, qu'une mention de la joaillerie va à un Suisse travaillant à San Francisco et que le prix de la bijouterie a récompensé une jeune Chaux-de-Fontaine dont la famille est, depuis deux siècles, spécialisée en horlogerie de luxe. Les thèmes pour 1971 seront : habillage d'une montre-bracelet dame munie d'un mouvement électronique, sans perle ni pierre ; collier-chaîne en métal précieux ; ornement en métal précieux avec perles et pierres, mais pas en forme de diadème.

«Montres et bijoux» se corse, cette année, d'une exposition des bijoux de la couronne d'Angleterre (en répliques bien évidemment !). C'est un éventail unique des pièces qu'on ne peut admirer qu'à la Tour de Londres. Raison de plus de venir voir le panorama extraordinaire de l'industrie de luxe du pays entier, car les trente-six exposants, Bienne, La Chaux-de-Fonds, Granges, Lucerne, Soleure, Le Brassus, Saint-Imier, Schaffhouse, Le Locle et d'autres, rivalisant avec Patek Philippe, Vacheron et Constantin, Gay ou Rolex.

UN MERVEILLEUX SPECTACLE DE BALLETS

Puisque nous sommes sur la place Neuve, entrons au Grand-Théâtre. C'était le premier spectacle de danse de la saison. Il était attendu avec impatience, non seulement par les esthètes, mais encore par les amateurs qui sont aussi nombreux que compétents. Il n'est pas de soirée plus élégante. Les énormes progrès accomplis par le corps de ballet se poursuivaient-ils ? Genève allait-elle présenter un ensemble qui puisse désormais rivaliser avec ceux de Londres, de Paris, de New York, de Hambourg ? Certes, danseuses et danseurs soumis à un écolage aussi strict qu'exigeant sont formés selon les méthodes et les conceptions chères à Georges Balanchine. On aime ou on n'aime pas. Les chorégraphies sont évidemment de lui, comme les attitudes et les rythmes. Mais le monde entier nous envie Balanchine ; alors pourquoi s'en plaindre ? Il lie avec un art consommé et bien moderne, la musique et la danse, en conservant à la femme sa grâce exquise, sa ligne fluide et à l'homme sa virilité doublée de virtuosité.

Le Concerto Barocco de J. S. Bach fut exécuté par Mme Eliane Reber et le premier violon solo, tous deux de l'Orchestre romand, avec une sensibilité émouvante, créant le sillon sonore de haute qualité dans lequel parent s'engager les étoiles que sont Lynda Younth, Anik Csiky et Jean-Marie Sosso. Ces derniers doivent leur triomphe au duo de violon qui les a accompagnés.

Le jeune et énergique disciple auquel Balanchine a confié l'ensemble genevois, Alfonso Catà avait imaginé la chorégraphie de la «Nuit de mai» sur une musique de Rimsky-Korsakov. Romantique à souhait, très libre dans sa conception scénique, elle plut infiniment. Avec «Agon» (en grec, combat) sur une musique tout en points d'exclamation du type le plus attractif, bien qu'inspiré de la danse française classique du XVIIIe siècle, nous changeâmes et de rythme et de style. Nous revînmes aux précédents avec l'exquise «Valse» de Ravel que le corps de ballet entier exécute avec une adresse, un charme et une grâce qui lui valurent d'interminables applaudissements. Des maîtres de ballet étaient accourus

de toute l'Europe pour étudier les chorégraphies de Balanchine. Ils n'ont pas tari d'éloges à l'égard des danseurs genevois auxquels s'étaient joints Patricia Neary et Arthur Mitchell, étoiles du New York City Ballet.

IL Y A AUSSI L'ART PUBLIC...

Mais l'art n'est pas que sur les tréteaux ou dans les salles d'exposition. Il peut et il doit être populaire, quotidien, utile à la communauté. Nous avons à Genève la Société d'art public, présidée par l'ancien maire de la ville, M. Edmond Ganter, qui veille avec amour à la protection des sites, des bâtiments, des mouvements et du patrimoine autant artistique qu'historique de la cité et du canton. Son assemblée générale qui s'est réunie dans la charmante commune de Confignon a été suivie par un nombre toujours accru de citoyens. Le Vieux-Carouge, après le temple de la Madeleine, la chapelle d'Hermance, les fouilles du Prieuré de Saint-Jean, a été l'objet de toutes les sollicitudes de la société.

Les trente associations œuvrant à Genève pour la sauvegarde de la nature se sont fédérées pour intensifier leur efficacité. Il convient de lutter autant à la campagne qu'en ville pour les lieux où elle s'étale. Les archives, un des trésors de la cité, doivent enfin recevoir des locaux adéquats. Cent autres problèmes en suspens ont été évoqués dans le magistral rapport du président Ganter qui a conclu en ces termes : «Nous sommes de plus en plus persuadés de la vérité profonde d'une pensée souvent citée : «Il faut se souvenir pour prévoir». Wladimir d'Ormesson terminait ainsi sa préface du «Guide des chefs-d'œuvre en péril» : Il n'y a pas de civilisation digne de ce nom, sans le respect, vibrant d'amour, de la culture et de l'art. On ne saurait mieux justifier la raison d'être profonde de notre Société d'art public».

On en a la preuve par l'absurde quand on apprend que le Conseil d'Etat a dû lancer un appel à la population pour l'inviter à ne pas gêner les troupes en service actif qui assurent la sécurité à l'aéroport de Cointrin. Les civils sont invités à obtempérer aux injonctions données, à circuler et à ne pas stationner le long du périmètre de l'aérodrome. Voilà à quoi nous oblige la folie des temps !

DERNIÈRES DÉPÊCHES — DERNIÈRES DÉPÊCHES

LES ELECTIONS COMMUNALES EN BELGIQUE

La victoire du «Front des francophones» à Bruxelles place le gouvernement dans une position fâcheuse

BRUXELLES. — La Belgique a élu dimanche ses 23 600 conseillers municipaux. Le verdict est tombé : au moins

Le chancelier Willy Brandt se retracte

BONN. — Le chancelier Willy Brandt (SPD) a retiré sa déclaration, faite au printemps de cette année, selon laquelle les dirigeants des démocrates-chrétiens avaient poussé les industriels allemands à provoquer des grèves sauvages par une attitude particulièrement intransigente dans les négociations tarifaires.

Mort du patriarche de l'Eglise orthodoxe éthiopienne

ADDIS ABEBA. — Le patriarche Abuna Basilio, de l'Eglise orthodoxe éthiopienne est décédé dans la nuit de lundi à mardi, à Addis Abeba, à l'âge de 70 ans.

Les radio et télévision éthiopiennes ont interrompu le cours normal de leurs émissions pour diffuser de la musique funèbre.

dans l'agglomération bruxelloise, les électeurs ont entendu donner à leur vote une portée de politique générale. La victoire du parti fédéraliste «front des francophones» (presque 30% des sièges dans les 19 communes de la capitale alors qu'il se présentait pour la première fois aux élections communales) et le maintien des positions de certains partis qui se sont opposés aux projets gouvernementaux de révision de la Constitution, signifient qu'une majorité de Bruxellois se sont prononcés contre ces projets ou tout au moins contre le sort que ceux-ci réservaient à Bruxelles. Repoussés déjà deux fois à la Chambre, ces projets accorderaient notamment aux Flamands minoritaires dans la capitale une place égale dans la gestion des communes et fixaient quasi définitivement les limites territoriales de la capitale encerclée par la terre flamande.

«LE PAYS SERA GOUVERNE»

Le gouvernement, par la voix de son premier ministre, M. Gaston Eyskens, a manifesté hier l'intention de passer outre au verdict des Bruxellois et de reprendre ses projets antérieurs.

«Le gouvernement poursuit sa tâche, a-t-il affirmé, le pays sera gouverné».

Dans les milieux politiques bruxellois, on estime cependant qu'il sera bien difficile au premier ministre de recueillir au parlement le nombre de voix suffisant pour faire passer son projet, sans en modifier certains termes. Les députés qui ont voté contre, et parmi eux des socialistes et des libéraux bruxellois francophones, ne pourront pas ne pas tenir compte de l'actuel scrutin qui renforce leur position.

Déjà certains dirigeants du FDF ont déclaré qu'à défaut de l'adoption des projets gouvernementaux non-amendés, il faudrait recourir à des élections anticipées, ce qui entraînerait la démission du gouvernement Eyskens.

Pour sauver les astronautes en détresse

WASHINGTON. — Cinq experts de la NASA discuteront à Moscou les 26 et 27 octobre avec leurs homologues soviétiques des moyens de sauver des astronautes en détresse dans le cosmos. Une communication de la NASA souligne que cette réunion préliminaire portera sur la jonction dans l'espace de capsules pilotées des deux pays.

Programme anticolonialiste adopté à l'ONU

NATIONS UNIES. — Par 86 voix contre cinq et quinze abstentions, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté lundi, à l'occasion du dixième anniversaire de la déclaration sur la décolonisation, un programme d'action pour l'application totale de cette déclaration.

Ce programme qualifie notamment le maintien du colonialisme de crime contre la loi internationale et reconnaît «le droit inhérent» des peuples sous domination coloniale de lutter par tous les moyens contre les puissances qui «suppriment leurs aspirations à la liberté et à l'indépendance».

(Réd. Cette décision s'applique-t-elle également à la colonisation des pays de l'Est par les Russes?)

Accrochage dans la République du Tchad Onze soldats français tués

PARIS. — Onze soldats français ont été tués dimanche au cours d'un accrochage avec des rebelles dans la République du Tchad, annonce-t-on lundi au ministère français de la défense.

C'est la perte la plus importante subie par les forces françaises qui combattent dans ce pays depuis que le gouvernement tchadien a demandé en août 1968 puis en avril 1969 l'intervention française pour réduire la rébellion. L'embuscade qui vient d'avoir lieu s'est déroulée dans la partie la plus difficile du Tchad, dans la région du Borkou - Enndi Tibesti, zone désertique et tenue par des populations guerrières, les Toubois au nombre d'environ 40 000. Largeau près de laquelle a eu lieu le grave incident est distante

PRIX NOBEL: félicitations de Soviétiques à l'Académie suédoise

MOSCOU. — Un groupe de citoyens soviétiques dont plusieurs intellectuels ont félicité dans une lettre parvenue aux correspondants étrangers à Moscou l'Académie suédoise d'avoir décerné le prix Nobel à Alexandre Soljenitsyne.

«La grande valeur artistique des œuvres de Soljenitsyne, qui est mondialement reconnu comme un grand écrivain, le caractère humaniste des positions qu'il défend avec courage justifient pleinement la haute distinction qu'il a reçue», déclarent notamment les signataires de la lettre.

Ils souhaitent à Soljenitsyne «de nouveaux succès» et poursuivent :

«Nous savons que l'attribution du prix Nobel à Soljenitsyne peut fournir un nouveau prétexte pour poursuivre la persécution qui est menée contre lui et que nous considérons comme un déshonneur national».

Parmi les noms des 37 signataires de la lettre, on relève notamment ceux de l'historien Piotr Yakir, de la femme du général Piotr Grigorienko, qui est interné dans un pénitencier psychiatrique et de Mme Lioudmila Guinzbourg, mère d'Alexandre Guinzbourg auteur du «Livre blanc» sur le procès Siniavsky-Daniel, actuellement interné dans un camp, et de plusieurs intellectuels, physiciens, architectes, linguistes.

Nixon annonce un nouveau retrait de soldats américains au Vietnam

HARTFORD. — Mettant à profit un voyage essentiellement destiné à soutenir la campagne électorale de candidats du parti républicain pour les élections législatives de novembre, M. Nixon a annoncé lundi le retrait de 40 000 nouveaux soldats américains du Vietnam d'ici au 31 décembre.

Avec la décision présidentielle, annoncée à Hartford, les effectifs américains au sud du 17e parallèle seront ramenés à 344 000 hommes pour le réveillon du Nouvel An. Ils ne devaient pas descendre en dessous de 384 000

hommes avant le 15 octobre, mais ce niveau a déjà été dépassé.

«Les progrès continus du programme de vietnamisation ont permis d'accélérer les retraits au-delà des chiffres précédemment annoncés», a déclaré M. Ziegler (porte-parole présidentiel).

Une information sujette à caution

«Miracles» collectifs

au stade de Porto?

LISBONNE. — Quelques milliers de personnes se sont rendues lundi au stade de Porto pour entendre un prédicateur brésilien, M. Shilro. S'il faut en croire le journal, le «Diário popular» de Lisbonne, dès la fin des prédications et des prières des aveugles ont crié leur joie d'avoir retrouvé la vue et des sourds ont entendu pour la première fois.

Selon le «Diário popular», l'auteur de ces miracles collectifs, dont certains affirment sans ambages la «sainteté», a été tour à tour vitrier, directeur de banque et diamantaire, tout en connaissant de vifs succès dans la prédication.

«Demeurez fidèles à la conception chrétienne du mariage»

ROME. — Le conseil présidentiel de la conférence épiscopale italienne a exprimé lundi sa déception à propos du vote positif sur la loi pour le divorce en Italie, obtenu vendredi au Sénat.

Le communiqué attire l'attention sur les conséquences dangereuses qu'une telle législation aurait sur la vie familiale et sociale et demande à tous les Italiens de sauvegarder les valeurs religieuses et morales du pays et de demeurer fidèles à la conception chrétienne du mariage.

Le «Front de libération du Québec» DURCIT SA POSITION



Notre photo montre le ministre du travail de la province du Québec, M. Pierre Laporte, en compagnie de sa famille.

Le Front de libération du Québec durcit ses positions et exige dans un nouveau communiqué émanant de la «cellule Chenier» (responsable de l'enlèvement de M. Laporte), pour la libération du ministre du travail du Québec que les six conditions indiquées dans son communiqué antérieur soient remplies.

Ce présent communiqué «est le dernier avant la libération ou l'exécution de M. Laporte». A ce communiqué a été joint une lettre de M. Laporte à sa femme.

NOMINATION D'UN REPRESENTANT DU GOUVERNEMENT POUR DISCUTER AVEC LE FLQ

MONTREAL. — Le gouvernement du Québec a nommé maître Robert Demers comme son représentant pour discuter avec maître Robert Lemieux, représentant du FLQ, qui avait été arrêté dimanche matin et a été libéré sur parole lundi après-midi.

L'avocat, qui s'est spécialisé dans la défense de membres ou sympathisants du mouvement clandestin, avait été appréhendé pour entrave à l'action de la police.

Poursuites judiciaires contre le directeur d'un journal français «gauchiste»

PARIS. — Le directeur du mensuel «gauchiste», «L'Idiot international», M. Jean-Edern Hallier, a été inculpé lundi à Paris d'injures envers la police, de provocation aux crimes contre la sûreté de l'Etat, d'apologie du pillage et de provocation directe non suivie d'effet aux crimes de meurtres.

Mme Simone de Beauvoir, la compagne de Jean-Paul Sartre, assure la direction du journal depuis un mois.

Sophia Loren récupère près de la moitié de ses bijoux volés

Selon des informations radiophoniques, il semblerait qu'une nouvelle partie des bijoux, appartenant à l'actrice Sophia Loren, volés dimanche dans un palace de New-York, aient été retrouvés hier au bord de l'Hudson.

Le montant des bijoux récupérés s'élève ainsi à 200.000 dollars (près d'un million de nos francs). Il s'avère que la totalité du vol ascende 500.000 dollars (plus de 2 millions de nos francs).

SADATE A ENFILE LES BOTTES DE NASSER

La Jordanie, c'est pas joué. La West Bank, c'est pas sérieux. L'Egypte à ne pas prendre au sérieux pour l'instant du moins. Atténuations, scepticisme, flegme, les Israéliens semblent ne plus se faire de bile. Est-ce l'effet d'une lassitude ou une tactique? Mais ils n'ont pas pris les dernières déclarations des nouveaux et provisoires dirigeants égyptiens pour argent comptant. M. Riad, le ministre des affaires étrangères qui est en train d'attirer l'attention sur lui comme s'il brigait un emploi plus important, a répété que l'Egypte refusera de prolonger le cessez-le-feu avec Israël si celui-ci ne revient pas aux conversations Jarring et il n'annonce pas son intention d'appliquer la résolution du Conseil de sécurité de la fin novembre 1967. L'Egypte refusa aussi de retirer un seul missile de la zone du canal de Suez. Elle a d'autre part l'intention de lancer une offensive contre les intérêts pétroliers américains au Proche-Orient. M. Sadate a enfilé les bottes de Nasser. Il a exigé l'évacuation de Jérusalem, de Gaza, des hauteurs du Golan et de la Cisjordanie avant celle du Sinaï égyptien. La lutte que nous menons ne concerne pas seulement l'Egypte mais constitue un combat pour l'existence et le sort même de la nation arabe.

A s'en tenir au sens strict des mots, ces déclarations rendent un son inquiétant. Pourtant

les Israéliens demeurent impavides. Ils maintiennent leur exigence : retrait des missiles de la zone du canal de Suez contre participation à la mission Jarring. Ils interprètent ainsi ces discours belliqueux : les nouveaux dirigeants égyptiens ne peuvent ostensiblement rompre avec la politique de Nasser. Ils doivent paraître au moins aussi fermes que lui. Ils n'ont pas renoncé à voir l'Egypte continuer à jouer le rôle de leader du monde arabe. Ils essaient de persuader leurs alliés qu'ils prennent leurs intérêts en main dans ce contexte de lutte pour le pouvoir. C'est l'habitude surnaturelle. Israël représente le seul facteur d'unité du monde arabe, en paroles du moins. Nous assistons à une contre-offensive soviéto-égyptienne destinée à détourner l'attention des violations du cessez-le-feu. Les menaces proférées contre les intérêts pétroliers américains ne possèdent que la valeur que certains cercles du Département d'Etat voudront leur prêter. Les Etats producteurs qui financent l'effort de guerre égyptien par les redevances pétrolières ne couperont pas le flot. Le feraient-ils, et c'est bien improbable que les dommages seraient minimes. Il y aura peut-être des mesures commerciales prises contre les compagnies pétrolières mais point de boycott. Quant aux menaces de combat, eh bien, pourquoi l'armée de Sadate serait-elle plus capable

que l'armée de Nasser? Une précaution a déjà été prise. Le chef d'état-major Bar Lev a vu son temps prolongé d'un an. Il avait répondu : «La guerre d'usure et sa spécialité est de ne pas jouer le jeu que ses adversaires veulent lui voir jouer».

Les Palestiniens arabes consolident leurs positions dans le nord du royaume. Ce faisant, ils se heurtent à l'opposition des populations locales. Elles possèdent une organisation de défense, la Nuachin. Les Palestiniens prétendent que les autorités jordaniennes ont monté les campagnes contre eux. En fait ceux-ci redoutent les représailles israéliennes. Et voici quelque temps ils avaient manifesté leur solide inimitié à l'égard des terroristes qui, transformant le nord en base d'attaques, harcelaient les établissements civils des vallées de Deit Schean et du Jourdain. Si ces réactions se poursuivent, elles n'ont de chances d'effet qu'avec l'appui des autorités jordaniennes : tout va dépendre du soutien que l'armée voudra ou pourra apporter aux populations locales qui ne veulent pas supporter les frais qu'entraîneraient des activités terroristes amenées à partir de leur région. Voici six mois un mouvement analogue s'était produit dans le sud du royaume. Jacques Helle.